



METAMORPHOSE D'UNE CAPITALE KINSHASA EN MOUVEMENT



MOT DU PRÉSIDENT

L'année 2022 est déjà derrière nous, nous entamons 2023 avec un programme d'activités qui restera soutenu : Revues, Forums et nos conférences des Mardi, avec la traditionnelle moambe. Occasion de retrouvailles et échanges entre les participants. Nous avons accueilli à la fin 2022 les membres de CONGORUDI, suite à la dissolution de cette honorable association. Nous leur souhaitons la bienvenue et espérons les retrouver nombreux lors de nos activités. Nous remercions notre rédacteur en chef, Fernand Hessel, pour avoir porté bien haut le niveau de notre revue trimestrielle, véritable ciment de Mémoires du Congo. Il a souhaité prendre du recul, après 10 années ininterrompues consacrées à la revue. Le défi ne sera pas mince pour reprendre le flambeau ! Nous nous y attelons dans l'esprit d'ouverture qui caractérise notre action depuis quelques années déjà.

Plus que jamais, nous croyons dans le rôle que nous pouvons jouer pour rapprocher les communautés belgo-congolaise tant ici qu'au Congo. La démarche initiée en 2022 avec la visite du Roi Mwene Mwatshisenge, qui a conféré lors du rituel traditionnel du Mukanda le statut de Chokwe à une douzaine de nos membres, illustre le trajet pour y parvenir. Derrière ce rituel c'est l'appel à l'harmonie sociale et à l'intégration dans un environnement ouvert à tous qu'il nous faut lire. C'est aussi l'engagement des nouveaux Chokwe à s'ouvrir aux causes communautaires, à répondre à l'appel du roi en acceptant d'apprendre de lui les fondamentaux culturels, sociaux et politiques pour l'avènement d'une fraternité universelle. L'amitié par la culture, l'ouverture au respect de la culture de l'autre, l'acceptation de la diversité des mémoires, voilà les recettes pour aller de l'avant dans nos sociétés. 2023 verra cette démarche s'étendre à d'autres cultures au Congo et au Rwanda et Burundi. Quel contraste avec le triste échec de la Commission parlementaire qui s'était arrogé la mission de 'juger du passé colonial' de la Belgique. Nous avons assisté à une instrumentalisation idéologique de l'histoire, les jeux étaient faits au départ. Le sujet est amplement développé dans notre revue. Citons l'historienne Catherine Coquery-Vidrovitch, qui dans son ouvrage de 2009 *'Enjeux politiques de l'histoire coloniale'*, explique que la perspective décoloniale est une perspective inclusive, intégrant l'ensemble des mémoires et des récits et que par là-même, il n'y a pas de sens d'orienter le débat vers la repentance et le communautarisme.

Alors montrons dans nos actes notre solidarité et notre volonté de vivre ensemble !

Thierry Claeys Bouuaert



SOMMAIRE

CARTE BLANCHE

- 04 Raoul Donge aux parlementaires belges

HISTOIRE

- 07 Le Lumumba de la première heure
- 09 Florilège décolonial
- 19 Effacer ou expliquer l'histoire du Congo
- 22 Les Chowke aujourd'hui - terres - mythes - histoire
- 27 Histoire du Congo
Esquisse chronologique & thématique (9)

EDUCATION - SCIENCES

- 30 Eveil du Congo à la latinité (2/2)

INFRASTRUCTURES

- 34 Plan décennal (3)

TEMOIGNAGE

- 40 Témoignage de Julien Nyssens (2/2)

ÉVÉNEMENT

- 44 Oxalà - exposition à l'Africamuseum, du 6 octobre 2022 au 5 mars 2023
- 46 Tableau culturel en continu - activités culturelles en rapport avec l'Afrique Subsaharienne, en Belgique

VIE DES ASSOCIATIONS

- 49 Calendrier des activités en 2022

URBA-KBAU

- 50 Commission parlementaire : point final
- 51 Université d'été : Conférence de Raoul Donge

MEMOIRES DU CONGO, DU RWANDA ET DU BURUNDI

- 55 Echos de MDC&RB

AFRIKAGETUIGENISSEN

- 60 Inga, het toverwoord

CONTACTS N°160

- 61 Activités
- 62 L'ASAOM à l'ARAAOM

NYOTA

- 63 Activités
- 64 Comprendre le dossier Rwanda (fin)

ROYAL CERCLE LUXEMBOURGEOIS DE L'AFRIQUE DES GRANDS LACS

- 65 Le Dr Albert Duren et sa lutte contre les maladies tropicales

BIBLIOGRAPHIE

Les photos de la couverture sont tirées d'Internet que la rédaction remercie vivement.

PROGRAMME DU 4^E TRIMESTRE

Voir Echos de MDC p.55

IN MEMORIAM

Pascal Pruvost (1951-2022) nous a quittés le 1^{er} mai 2022 en toute discrétion. La revue, à laquelle il a donné des ailes dès le n° 20 et dans laquelle il s'est beaucoup investi jusqu'en 2020, ne l'a appris que tardivement. Et n'a donc pu présenter à la famille éprouvée ses sincères condoléances ; elle le fait en cette fin de 2022, en assortissant ses regrets de vifs remerciements, pour la créativité dont Pascal a fait preuve et le dévouement qu'il n'a jamais ménagé pour le succès de la revue. (fh)



Paul Leroy (1923-2022) est décédé à Biez (Grez-Doiceau) le 24 septembre 2022. Né en France cinq ans après la fin de la première guerre mondiale, il a vécu son enfance et sa jeunesse à Chiny-sur-Semois. Après des études pédagogiques et quelques années de professorat, il est parti au Congo belge, dans l'Administration d'Afrique (Direction de l'Instruction Publique). Après 1960 il a été chargé de la direction de la coopération belgo-congolaise dans le domaine de l'enseignement, à Ambabel/Kinshasa, et a terminé sa carrière à l'AGCD au service de la coopération universitaire. Que la famille reçoive ici nos sincères condoléances. (ml/fh)



Pierre Van Bost, notre fidèle rédacteur, nous annonce le décès inopiné, le 13 octobre dernier, de son épouse Nicole De Mol (1942-2022), fille de bouchers-charcutiers à E'ville où elle vécut de 1946 à 1966, et où elle fit ses primaires et techniques à l'institut Marie-José. Nicole et Pierre se marièrent en 1966, pour ensuite s'installer à Jadotville où Pierre avait un emploi à la GECOMIN. En 1967, ils quittèrent le Congo, sans retour, et finirent par s'installer aux Pays-Bas.



MDC tient à témoigner aux familles éprouvées toute sa sympathie en ces heures pénibles entre toutes. (fh)

Françoise Roland (1947-2022), épouse de Jean-Marie Brous-miche, est décédée le 13 décembre 2022, plongeant la famille dans une profonde tristesse.

Notre association tient à présenter aux familles éprouvées ses condoléances émues, et à assurer en particulier à Jean-Marie, notre spécialiste en histoire de la Force publique du Congo, de toute sa sympathie en ces heures difficiles. (fh)



Albert Temperville (1924-2022). Un livre de 98 ans s'est refermé le 23 décembre. Ancien combattant des campagnes d'Afrique, la vie d'Albert Temperville est liée à l'histoire du Katanga. Nous reviendrons plus longuement sur son parcours. A son épouse et ses enfants nous témoignons notre sympathie dans ces tristes moments. (tcb)



MÉMOIRES DU CONGO DU RWANDA ET DU BURUNDI ASBL

Périodique trimestriel

- N° d'agrément : P914556

- N° d'agrément postal : BC 18012

N°64 - Décembre 2022

© Mémoires du Congo A.S.B.L

BCE : BE 478.435.078

Siège social : avenue de l'Hippodrome, 50

B-1050 Bruxelles

Email : info@memoiresducongo.be

Éditeur responsable : Thierry Claeys Bouuaert

COMITÉ DE RÉDACTION

Rédacteur en chef et coordonnateur

des revues partenaires : Fernand Hessel

Correctrice : Françoise Devaux

Membres : Thierry Claeys Bouuaert,

Marc Georges, Françoise Moehler-De Greef

Graphisme : Ideology. Bruxelles

Dépôt des articles : Les articles sont reçus à redaction@memoiresducongo.be, à l'attention du rédacteur en chef, qui assure le suivi. Ils peuvent également être remis en mains propres au rédacteur en chef.

Textes et photos doivent être libres de tous droits. Seules les photos de bonne définition, présentées en JPEG, sont susceptibles d'être retenues pour illustrer le texte.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Thierry Claeys Bouuaert

Vice-Président : Guy Lambrette

Trésorier : Guy Dierckens

Secrétaire : Françoise Moehler-De Greef

Administrateurs autres : Raoul Donge, Marc Georges, Fernand Hessel, Félix Kaputu, Etienne Loeckx, Robert Pierre, Jean-Paul Rousseau.

COTISATION

Cotisation ordinaire : 30 €

Abonnement à la seule version numérique de la revue: 20 €

Cotisation de soutien : 50 €

Cotisation d'honneur : 100 €

Cotisation à vie : 1 000 €

En cas de changement d'adresse, merci de communiquer les nouvelles coordonnées à vos secrétariats respectifs.

La cotisation donne droit à la revue trimestrielle : mars, juin, septembre et décembre.

Les membres des cercles partenaires sont priés de verser au compte de leur association. Avec la mention Cotisation + millésime.

COMPTES BANCAIRES

Mémoires du Congo :

BIC BBRUBEBB - IBAN : BE95 3101 7735 2058

Cercle royal africain des Ardennes :

BE35 0016 6073 1037

Amicale spadoise des Anciens d'outre-mer :

BE90 0680 7764 9032

PUBLICITÉ

Tarifs sur demande, auprès du siège administratif.

DROIT DE COPIE

Les articles sont libres de reproduction dans des publications poursuivant les mêmes buts que l'association, moyennant (1) mention du numéro de la revue et de l'auteur, et (2) envoi d'une copie de la publication à la rédaction.

PAR RAOUL DONGE



Exposé à la commission spéciale Histoire coloniale, le 26 septembre 2022

Par l'invitation qui m'a été adressée par votre Commission, il m'a été demandé de vous entretenir, par un exposé, de la quintessence de mes recherches et/ou des principales leçons de ma pratique sur le thème de la Réparation vers l'Avenir au niveau international.

N'étant ni chercheur ni praticien dans la thématique « Décolonisation » et après m'être entretenu avec votre secrétariat, il a été finalement convenu et accepté que je vous entretiendrai, non pas de la repentance, ni de réparation, mais plutôt de possibilités d'explorer comment bâtir une nouvelle amitié, une communauté d'intérêt entre nos communautés.

Permettez-moi de rappeler d'emblée ce qu'avait déclaré un des précédents orateurs devant votre Commission au mois de février dernier : « Après la reprise par la Belgique en 1908, l'administration du Congo belge était contrôlée par le Gouvernement belge et par votre Parlement qui votait annuellement un rapport d'activité et le budget de la Colonie ». En tant que membre du même Parlement, il me semblerait que rien ne vous soit inconnu de l'histoire de la colonisation du Congo Belge.

Par ailleurs, selon le prof. Michel Bertrand de l'Université de Toulouse :

« L'histoire est ce qu'elle est, et ne doit pas nécessiter la repentance, mais comprendre et assumer. Le but étant de comprendre le passé pour bâtir le présent. »

Le Professeur Jean Stengers de l'Université Libre de Bruxelles n'avait pas dit autre chose lorsqu'il déclarait : « *L'histoire est un instrument de connaissance du passé, une recherche patiente de la vérité, qui exclut le jugement moral.* »

Cela étant, je vais, dans mon bref exposé d'un quart d'heure environ, vous faire part de mon vécu et de celui de ma génération des années 40, de ce qu'était Léopoldville, aujourd'hui Kinshasa, au cours de cette période des années 50.

Je m'attacherai à brosser à grands traits, l'évolution de quelques secteurs clés de l'économie congolaise dont nous avons vécu l'évolution et les effets, période qui correspond en gros, à la mise en œuvre du premier Plan décennal 1949-1959.

Comme introduction de cette période nous dirons que la grande crise des années 30 avait eu un impact considérable sur les conditions économiques et sociales au Congo. La jeune économie congolaise encore extravertie et vulnérable avait été mise à rude épreuve au cours de cette période.

En Belgique, le Ministre Edgar De Bruyne, cité par De Standaard, Antwerpen, 1946, pp74-79, approuvant les idées du Gouverneur Ryckmans, déclara dès le lendemain de sa prise de fonction : « Les véritables propriétaires des richesses congolaises sont les indigènes envers lesquels l'Etat (...) doit remplir des devoirs, également en matière économique ».

Il faudra cependant attendre l'avènement de Mr Pierre Wigny comme ministre des Colonies pour passer à la vitesse supérieure et décider de l'élaboration du Premier Plan décennal

1949-1959. Le but de ce Plan était de structurer l'économie intérieure du Congo à la sortie de la Seconde Guerre Mondiale, en se focalisant sur les infrastructures de base en vue de faciliter et de soutenir la croissance et le redéploiement de la jeune économie congolaise. Il sera donc fondamentalement axé sur les infrastructures de base parmi lesquelles : les transports, l'habitat, la santé, l'éducation et l'enseignement, l'emploi, le social et les grands travaux publics que nous ne traiterons pas ici, par manque de temps.

Analysant ce Plan, Emizet François Kisangani affirme dans son ouvrage « The Belgian Congo as a developmental State », que pour réussir le développement économique, il a fallu à l'Etat du Congo Belge fournir « les biens publics » nécessaires que sont les infrastructures de base considérées comme le véritable moteur du développement économique, et maintenir l'ordre et la paix.

En effet, cette infrastructure physique a ouvert la voie à deux centres de croissance économique, Léopoldville-actuellement Kinshasa et Elisabethville, actuellement Lubumbashi, avec différents liens en amont et en aval. Grâce à l'existence de ces deux centres de croissance, bon nombre d'économistes ont reconnu au milieu des années 1950 que le Congo se trouvait déjà dans la phase de l'industrialisation et, pour certains produits, avait dépassé des pays comme la Malaisie en production de l'huile de palme et l'Indonésie en Revenu National par habitant. Ce qui était le cas jusqu'en 1975 environ.

Mon vécu en tant qu'adolescent correspondant à cette période, c'est sur celle-ci que je vais axer mon intervention.

AU PLAN DES INFRASTRUCTURES :

Il convient de préciser que le Plan Décennal s'est concentré principalement sur les transports fluviaux, routiers, aériens, ferroviaires ainsi que les infrastructures sociales, l'habitat. D'importants investissements ont été

réalisés dans ces secteurs en vue de leur modernisation. Ce secteur absorba à lui seul environ 40 % des investissements prévus au Plan Décennal (voir Revue Mémoires du Congo n°62 juin 2022 p.26).

S'agissant de l'habitat, de la santé et de l'éducation, de gros efforts ont été également consentis par le Plan Décennal totalisant environ 28 % si on y ajoute l'approvisionnement en eau.

Concernant plus spécifiquement l'urbanisation et l'amélioration de l'habitat du Congolais, il fut créé dans la ville de Léopoldville-Kinshasa, des nouveaux lotissements et des nouveaux quartiers tels que Dendale (Kasa-Vubu), Renkin (Kalamu), Limete résidentiel, Ngiri-Ngiri, Bandalungwa, Immo Congo, Yolo, Lemba, Ndjili, etc., et la construction de nouveaux logements adaptés.

A cet égard, le Rapport établi en 1960 par la Commission de l'Union européenne sur la situation sociale dans les pays d'outre-mer associés à la Communauté économique européenne a conclu que le secteur privé et le secteur public se sont efforcés d'apporter aux problèmes de l'habitat et du logement bon marché au Congo Belge des solutions valables et concrètes.

L'action du secteur public dans les villes se manifesta à travers trois grands organismes : l'Office des cités africaines (OCA), le Fonds d'avance et le Fonds du Roi. Y ont également contribué, bon nombre des grandes sociétés telles que l'Union minière du Haut Katanga (U.M.H.K.) et ses filiales, la Société Internationale forestière et minière de l'ancien Congo belge (Forescom), Utextléo (textiles), la compagnie de l'Hévéa, etc. ; des entreprises moins importantes, voire familiales (colons), y ont également contribué. Dans le milieu rural c'était au Fonds du Bien-être Indigène (FBEI) d'intervenir.

Le secteur de la santé (hygiène et installations médicales) s'est également sensiblement amélioré par la création, au niveau de chaque territoire, district et province, de nouveaux centres médicaux proches des habitants et des hôpi-

taux de référence au niveau de chaque district et province. La part de financement de ce secteur a représenté également environ 8 %.

Cette politique sanitaire a largement contribué à combattre efficacement les maladies quaranténaires et endémiques telles que la trypanosomiase ou maladie du sommeil, le paludisme, la lèpre, la variole, la fièvre jaune, la tuberculose, les maladies vénériennes et d'autres maladies épidémiques.

Elle a été complétée dans les grands centres urbains par une action des services et des foyers sociaux où on donnait des cours de puériculture, d'hygiène infantile et familiale.

Intervenant dans le numéro 53 de la Revue de AMA-UCL, Léon Lapeysonnier, médecin-général du service de santé de l'armée française et expert de l'OMS écrivait ceci à propos du secteur de santé au Congo Belge : « Le nombre des médecins et des praticiens de santé publique ainsi que la densité des établissements de soins atteindront des valeurs que l'on ne trouve dans aucune colonie européenne. Ceux qui ont visité le Congo Belge à cette époque ont été étonnés de l'ampleur des réalisations médicales et sanitaires, aussi bien dans les grandes villes que dans les bourgades de l'intérieur. Encore quelques années et sa situation sanitaire eût été comparable à celle de l'Europe... ».

Au plan de la politique de l'éducation, de l'enseignement et de la formation professionnelle, il convient de reconnaître qu'en ce domaine, la Belgique et la France ont pratiqué des politiques différentes. Alors que la France pratiquait la politique de formation de type élitiste calquée sur le modèle de la métropole, la Belgique avait plutôt privilégié au Congo la formation professionnelle et technique afin de fournir au secteur privé naissant une main d'œuvre qualifiée.

Dans le domaine de l'enseignement, la Belgique a développé au Congo deux types d'enseignement primaire et secondaire ; d'une part un réseau d'enseignement primaire et secondaire dit « Ecoles de régime congolais » et,

d'autre part, le réseau dit « Ecoles de régime métropolitain ».

Cependant dès 1948, les deux systèmes d'enseignement secondaire, régime congolais et régime métropolitain, se sont transformés en structure unique. Selon les spécialistes belges tel que rapporté par le rapport de la Commission de l'Union européenne de 1960 cité plus haut, cette dualité d'enseignement aurait justifié le remarquable taux de scolarisation qui s'est élevé au Congo, à la veille de l'indépendance, à 75 %, largement supérieur à celui de l'ensemble des pays de l'Afrique sub-saharienne. Le tableau établi par ce rapport montre que les effectifs pour le Congo qui étaient de 888.350 élèves en 1946 se sont montés à 1.466.900 élèves en 1958/1959, soit presque un doublement !

Pour ce qui est de l'enseignement supérieur, il n'existait à la veille de l'indépendance, en 1959, que deux universités : Université Lovanium dont la loi pour son établissement était prise en 1949, mais qui ne deviendra opérationnelle qu'en 1954. En attendant, le Centre de formation de Kisantu continuait de former des assistants médicaux, agronomes et administratifs dont certains seront transférés à l'Université Lovanium à Kinshasa, tandis que d'autres obtiendront des bourses d'études et viendront parachever leurs études universitaires en Belgique.

La seconde université dite officielle a vu le jour à Elisabethville, aujourd'hui Lubumbashi, au Katanga. Elle a été créée et organisée par un décret de 1955 en tant qu'établissement de droit public.

A côté des disciplines académiques traditionnelles, l'organisation des études d'africanistique et de linguistique africaine a donné lieu à la reconnaissance des diplômes et certificats délivrés en Belgique et au Congo par une loi belge du 14 juillet 1959 établissant leur équivalence.

En 1957, l'enseignement supérieur comptait au Congo Belge 364 étudiants, dont un certain nombre d'étudiants dans les deux universités au Congo et d'autres en Belgique, principalement à ►

l'Université catholique de Louvain et à l'Université Libre de Bruxelles.

AU PLAN SOCIAL ET DE L'EMPLOI

En 1958 et selon les statistiques du BIT, Bureau International du Travail dont le siège se trouve à Genève, le Congo Belge comptait environ 1.158.800 salariés, soit la moitié des salariés de l'ensemble des salariés des pays africains subsahariens et de Madagascar associés à la Communauté économique européenne qui totalisaient 2.267.000 individus en 1957. Et le BIT d'attribuer cette différence par des structures économiques, reconnaissant ainsi qu'à cette époque, les trois secteurs de l'économie congolaise, primaire, secondaire et tertiaire, avaient déjà atteint un certain degré de diversification. En effet, à la sortie de la Seconde Guerre Mondiale, les secteurs agricole et minier congolais se partageaient à parfaite égalité leur contribution dans la formation du PIB, à peu près 40 % chacun.

Pour ce qui est du niveau de vie des salariés Congolais, très peu d'indications fiables sont disponibles pour cette période. D'une façon générale, le salaire de l'employé Congolais se répartissait en deux parties, l'une en numéraire et l'autre en nature, sous des formes diverses.

Selon quelques témoignages recueillis, le cadre Congolais (4 ans post primaire de formation) se satisfaisait du niveau de son revenu ou salaire. Un des anciens que nous avons rencontré qui a connu toutes sortes de vicissitudes de l'histoire de son pays, y compris celle de faire partie des « évolués », avait débuté sa carrière en 1954 comme Com-mis à la Territoriale. Il nous a affirmé que son salaire était suffisant, il avait une maison avec trois chambres.

Un autre Notable nous a dit que de leur temps, 1946-1950, les ressortissants des pays voisins mouraient d'envie de se rendre au Congo Belge considéré comme la petite Europe (Poto moindo). Même le guitariste-chanteur Wendo, inventeur de la rumba congolaise, l'a chanté.

Tout n'était pas rose, mais tout n'était pas sombre non plus. Toute œuvre humaine est perfectible. Il serait souhaitable de contextualiser tout cela.

EN GUISE DE CONCLUSION

Nous pouvons, à ce stade, conclure que globalement, toutes choses étant égales par ailleurs, la politique coloniale a développé et diversifié l'économie congolaise, a mis en place une politique de santé remarquable que la plupart des pays voisins ont reconnue

et appréciée (les Zambiens venaient se faire soigner à Elisabethville-Lubumbashi), un réseau routier, fluvial et ferroviaire qui a soutenu le commerce extérieur et intérieur du pays, un jeune secteur privé qui a connu un développement prodigieux après la Seconde Guerre Mondiale et a pu compter sur une main d'œuvre locale raisonnablement formée.

Même si les relations humaines entre les deux communautés n'ont pas réussi à s'harmoniser idéalement, compte tenu de la perception des valeurs et traditions des uns et des autres, il y a quand même eu une cohabitation relativement paisible pendant la colonisation.

Pour notre Plateforme Afro-européenne, nous visons l'avenir pour nos peuples, le passé reste le passé, cultivons et célébrons le principe du vivre ensemble fondé sur l'amitié, le respect mutuel et la création d'un nouveau type de rapports qui privilégie le développement et la promotion du savoir qui soit bénéfique à nos communautés et aux futures générations. ■

À MÉDITER

Je sais en revanche que, pour le meilleur et pour le pire, les disciplines des sciences humaines et sociales prennent part à cette sorte d'ébullition théorique autour de "l'Afrique", où il n'importe parfois plus tant de chercher le vrai à son propos que de militer à tout prix en sa faveur. Qu'on ne tronque ni n'embellisse l'histoire de ce

continent ; c'est une histoire belle et tragique, lumineuse et obscure, pleinement humaine, donc. J'aimerais la lire ainsi, sans fards, en toute objectivité. Si l'objectivité existe en histoire...

in Jeune Afrique du 28.04.19

Lumumba n'a pas toujours été perçu comme l'ennemi numéro un de la colonisation belge, l'homme du discours incendiaire du 30 juin 1960 que les coloniaux ne lui ont jamais pardonné. Bien au contraire, lors de son voyage en Belgique en 1956 (lire le récit du prof. Etambala, dans le n° 54 de la revue, pp. 5 à 12 et le n° 55, pp. 5 à 13) il s'était montré plein d'intérêt pour l'œuvre coloniale belge. Et l'essai qu'il publia dans la foulée, sous le titre de *Le Congo terre d'avenir est-il menacé ?* augura d'un partenariat prometteur entre la métropole et la colonie, une fois venue l'indépendance du Congo. André Schorochoff, ancien de Stanleyville, fournit ci-après une lecture intéressante du premier Lumumba, celui que les vents libérateurs qui soufflaient sur le Tiers-Monde durant les années cinquante allaient emporter vers des sommets beaucoup moins pacifiques.

L'article écrit par Lumumba dans le journal local, *Le Stanleyvillois*, éclaire diverses facettes de la personnalité du journaliste et de sa perception de la colonisation. Il fournit en sus une page authentiquement coloniale où le pittoresque le dispute à l'informatif. En voici le texte intégral, suivi du commentaire d'André Schorochoff.

PAR FERNAND HESSEL

1. L'ARTICLE

« Un concours de danse fut organisé à l'intention des Congolais le samedi 5 mars au Bar Moderne de M. Benoit Cyprien.

On y remarqua la présence de Mr, Madame, et Mademoiselle Soubry, Commissaire de District, Gerlache, colon bien connu à Stanleyville, Mr Neutens R.A.T. du C.E.C., Mr. E. et Mme J. Alamazani, Chef du C.E.C. et d'une bonne douzaine d'européens sans compter une foule compacte d'autochtones, venus nombreux admirer les danseurs.

Ce concours fut précédé d'une séance de cinéma.

A 21h30, 5 couples en tenue de danse font leur apparition sur la piste.

Les membres du jury composé de 5 européens suivent les danseurs pour la cotation des points.

Les résultats du classement :

Mr Muanza Sébastien, classé premier gagna une coupe d'une valeur de 500 francs ;

Mr Suku André, classé 2^{ème} gagna 300 francs en espèces ;

Mr Lamazani Tanda, classé 3^{ème} gagna 200 francs en espèces.

Ces trois prix d'une valeur totale de 1000 francs ont été offerts par Mr Benoit Cyprien, propriétaire du Bar Moderne. Mr Muanza par sa danse classique et rythmée, gagna de justesse le premier prix à la grande admiration de tous les assistants. Tous les lauréats furent vivement applaudis.

Après quelques minutes de détente, 4 autres couples rivalisent avec acharnement.

Ci-dessous, le résultat du classement :

Mr Jonson, classé premier, gagna un cochon de lait d'une valeur de 600 francs offert généreusement par le sympathique Mr Gerlache ;

Mr Milandu Remy, classé deuxième gagna 350 Frs en espèces, don des membres du jury ;

Mr Finant Jean-Manuel, classé troisième, gagna deux poules ;

Mr Luamba Joseph, gagna un prix, d'encouragement, soit une poule.

Ces deux derniers prix furent également offerts par Mr Gerlache.

Une salve d'applaudissements clôtura ce magnifique concours, bien apprécié par tous les assistants.

Cette soirée agréable se clôtura vers 2 heures du matin dans une atmosphère



de gaieté et de parfaite correction. Nous remercions de tout cœur les organisateurs de ce concours car ce sont là de bons délasséments à encourager, ainsi que les européens, membres du jury qui, par leur dévouement désintéressé et leur générosité, contribuèrent puissamment à la réussite de ce magnifique concours.

Nous les remercions davantage de leur désir sincère de se rapprocher des autochtones ; en effet, ce n'est pas la première fois que nous les voyons parmi nous pendant les heures de repos.

De pareilles fréquentations correctes et cordiales sont hautement désirables pour le développement des rapports interraciaux, et la constitution, dans notre belle ville de Stanleyville, d'une communauté belgocongolaise bien équilibrée.

Si nous disons que ces fréquentations amicales sont hautement désirables c'est parce que nous pensons que la sympathie, la compréhension, l'estime mutuelles ne pourront que naître difficilement en dehors de ces relations humaines.

Maintenant que les européens commencent à nous fréquenter, je fais un appel pressant à mes compatriotes pour que nous puissions veiller, dans ces lieux publics, au respect des conditions habituelles de correction ; de tenue et de comportement, ►

de respect de la tranquillité publique et des bonnes mœurs, sans oublier l'obligation qu'ont tous les propriétaires de ces établissements publics de veiller, de leur côté, à la stricte propreté des locaux.

Enfin l'ensemble de chaque établissement, de ses installations et de son matériel, doit satisfaire aux exigences de l'hygiène pour la préservation de la santé publique.

Nous ne pouvons clôturer ce petit communiqué sans remercier aussi Monsieur le Commissaire de District Soubry, grand animateur des œuvres sociales indigènes. Dans la plupart des manifestations sérieuses organisées par les Congolais, Mr. Soubry a très souvent été présent, prouvant par là son amour, sa sympathie et sa sollicitude pour ses amis noirs qu'il veut mener vers des formes plus dignes de vie. C'est très réconfortant de voir ainsi un haut fonctionnaire se pencher avec un désintéressement total sur le sort de ses frères mineurs. Tous les Congolais de Stanleyville se réjouissent de la présence, parmi eux, de leur grand ami et protecteur.

Nous nous excusons d'avance auprès de Mr. Soubry qui nous en voudra d'avoir blessé sa modestie connue de nous tous, mais nous pensons que toute bonne action mérite d'être signalée. »

2. LE COMMENTAIRE D'ANDRÉ SCHOROCOFF

1. Lumumba est né en 1925; il a 30 ans lorsqu'il écrit cet article dans ce journal dont il est un des journalistes. Il est assassiné en 1961 à l'âge de 35 ans pour des raisons politiques. Il est incontestablement victime des enjeux et des intérêts conflictuels de la Russie soviétique et des Etats Unis d'Amérique.
2. L'auteur démontre en outre qu'il est à ce moment parfaitement intégré à son niveau dans le contexte colonial stanleyvillois ; il connaît bien les personnes qu'il cite et se félicite des bons rapports qu'il entretient avec elles.

3. Il démontre, même, qu'il a intégré l'un des fondamentaux du management et de la motivation, à savoir reconnaître publiquement les actions positives et nommer ceux qui les ont prises.
4. Il démontre qu'à cette époque les relations entre Européens et Congolais sont cordiales, voire amicales. Les autorités coloniales (le Commissaire de District) et coutumières (le Chef du Centre Extra coutumier C.E.C.) sont présentes.
5. Il démontre qu'à l'occasion de ce concours de danse réservé aux Congolais les prix ont été offerts tant par un Congolais, le propriétaire du Bar Moderne que par un colon belge M. Gerlache qui exploite une ferme.
6. Les remerciements et l'appel de Lumumba à une plus grande coopération entre Congolais et Européens indique, qu'à cette époque, tous les espoirs étaient permis.
7. Le paragraphe réservé à l'éloge du Commissaire de District Soubry est tout à fait remarquable d'attention et de bienveillance.
8. Certes il ne s'agit ici que d'un petit communiqué, pris au hasard dans un journal, mais il éclaire d'une lumière intéressante le Lumumba de la première heure. ■

1. Une du Stanleyvillois de 1955
2. Allemagne, Berlin, Statue de Lumumba
3. Bruxelles (Square Lumumba)
4. Kinshasa, avenue Lumumba
5. Mali Billet de 100 Francs
6. Uganda, Kampala, avenue Lumumba
7. Tervuren, AfricaMuseum, AfricaShop, BD Lumumba



FLORILEGE DECOLONIAL

En ces temps de remise en question systématique du passé, sans doute plus par la jeunesse que par les aînés, mais tous deux animés du désir de mieux peser sur l'avenir, il a paru significatif d'offrir au lecteur un florilège d'avis, venant d'un panel d'essayistes et autres journalistes, tout en évitant la tentation des extrêmes pour ne pas fausser le débat. Le tout servi sans le moindre commentaire, par bribes et morceaux, laissant au lecteur appliqué la liberté de se faire sa propre opinion.

Les textes sont tirés de la réserve constituée par les membres de MDC, principalement par Thierry Claeys Bouuaert, ou simplement glanés dans les livres et les journaux. Ils n'ont d'autre but que de stimuler le débat, loin de toute velléité de pensée unique, la lumière naissant du choc des idées.

DIVERS AUTEURS

SYLVIE AYIMPAM

(ayimpam@dvip.ucl.ac.be), extrait de sa recension de l'ouvrage de Jean-Luc Vellut e.a., *La Mémoire du Congo : le temps colonial*, paru dans la revue de l'EHESS - Institut d'études du développement en sciences sociales, 2007

« Les rapports entre l'Afrique et l'Europe, pluriels, complexes, ambigus, continuent, encore aujourd'hui, à porter lourdement les stigmates de la colonisation. L'évocation du passé colonial suscite, de part et d'autre, des réactions et des sentiments divers, nés sans doute de la perception et de l'appréciation différentes du temps colonial. L'examen du cas d'une ancienne colonie, *La Mémoire du Congo*, est à ce titre une entreprise inédite de réflexion sur l'histoire coloniale dans un contexte de regain d'intérêt pour cette question ».

L'ambition de l'ouvrage n'est pas mince. Il entend répondre à une demande croissante d'informations sur une période complexe, extrêmement chargée d'émotions et de controverses : celle de la très polémique colonisation belge au Congo.

L'ouvrage s'ouvre sur une série de six contributions, dont le ton est annoncé dès l'introduction par Jean-Luc Vellut. Celui-ci indique que si l'histoire coloniale a été appauvrie par les silences, elle le fut également par l'emphase satisfaite avec laquelle le sujet a longtemps été abordé, avec comme conséquences sa double organisation autour d'une amnésie et d'une « fabrique de rêves », finalement mises en question par le développement d'une recherche indépendante lancée à partir du Congo. Les révisions de l'histoire, qui finirent

par faire du Congo une véritable « légende noire », trouvent notamment leur origine dans les campagnes du monde anglo-saxon contre Léopold II. La littérature anti-léopoldienne transforma en effet ce pays en un des laboratoires où auraient été forgées les idéologies meurtrières du XX^e siècle. On doit admettre qu'il y eut effectivement énormément de violences dans le processus colonial, reconnaissent Jean-Luc Vellut et Philippe Maréchal, mais certaines atrocités rapportées, notamment en ce qui concerne le nombre de morts, n'ont pas de fondement scientifique et naviguent finalement entre « le coup de poing et la caricature » (Maréchal). L'histoire du Congo colonial est en réalité jonchée de mythes et « une historiographie révisionniste pourrait s'en donner à cœur joie » (Vellut).

L'histoire nous rappelle, dit Stephen Ellis, que l'Afrique, bien avant la colonisation, a toujours été sous une domination ou une autre, et que celle-ci s'accompagna systématiquement d'un climat de violence, implicite ou explicite.

Lorsque l'on stigmatise la colonisation et ses violences associées, il convient sans doute de se rappeler que le « partage » du continent africain en colonies vers la fin du XIX^e siècle se fit dans un contexte international de violences subséquentes à la traite négrière à laquelle les peuples du bassin du fleuve Congo prirent une part très active. Ce bassin fut en effet un « réservoir » d'esclaves, et ce commerce engendra tellement d'horreurs que pour les peuples victimes des rafles des marchands d'esclaves de jadis, la colonisation, malgré son propre monopole de violence imposée, fut probablement

un « soulagement ». (Les processus de violence coloniale étaient sexués de manière très complexe, puisqu'il n'était pas rare que, dans certaines régions, les femmes soient gardées en otage pour que leurs maris accomplissent leur part de travail obligatoire, sans oublier les abus sexuels qui contribuèrent à la propagation de la gonorrhée et rendirent infertiles nombre d'entre elles (Hunt, p. 57). Selon Stephen Ellis, une des critiques que l'on peut formuler à l'encontre du système colonial est qu'il n'opéra qu'une réorganisation des systèmes de coercition à ses propres fins, plutôt qu'une véritable éradication de la violence qui existait déjà en Afrique.

Cependant, pour tirer pleinement profit de l'histoire, il convient sans doute d'avoir la capacité de se l'approprier globalement, souligne Isidore Ndaywel, puisque cette perception de l'ensemble du bagage mémoriel permet d'en déceler les lignes de force, et de découvrir ses articulations. Le regard sur l'histoire est soumis à des variations d'interprétations et l'évolution de la perception du fait colonial, au Congo comme en Belgique, des années 1960 à nos jours, n'en est qu'un bon exemple. Au Congo, chaque période de l'histoire semble avoir voulu effacer le bon souvenir de la précédente, justifier sa présence et pérenniser son image « édifiante » par une tabula rasa du passé (pp. 29-35). Or, la colonisation belge ne comprend que quatre-vingts ans, qui dans une perspective de temps long pourraient somme toute paraître négligeables, puisque les premières traces d'occupation humaine en Afrique centrale et dans le bassin du fleuve Congo remontent à plusieurs millénaires avant notre ère (Vansina). (...) ►

Certes la situation coloniale avait une signification différente selon qu'on la subissait ou qu'on l'imposait ; et certains de ses aspects restent peu connus ou mal compris des uns et des autres. (...)

L'univers colonial fut, entre autres, celui d'une quête de connaissance, de rencontres manquées entre des personnages dont les rôles étaient dictés par une société fondée sur l'inégalité de naissance (de Lame), et dont l'habitat était organisé selon une logique de ségrégation (Lanza). Les regards des uns sur les autres, marqués par divers sentiments tels que la crainte, la méfiance, la raillerie, la haine ou la fascination, se sont exprimés à travers la littérature, la musique et les arts plastiques (Mabiala). Diverses sociétés se sont réapproprié des produits culturels, objets témoins de ces rencontres parvenus jusqu'à nous et qui ont dès lors suivi de nouvelles voies, comme le montrent, par exemple, l'histoire de l'art colonial dans le Pende Central (Stroher), histoire du nationalisme kongo et les travaux ethnographiques qui l'ont accompagnée (MacGaffey), ou l'histoire de la musique et de la danse (Kenis). La colonisation a également produit de nouvelles manières d'être soi, de nouveaux modèles de masculinité et de féminité (Hunt). La musique congolaise, dont l'amalgame des origines multiples est parfois inextricable, est sans doute le domaine qui incarne le mieux le cosmopolitisme congolais (de Lame). Quoique fortement métissée, elle a su imposer sa « rumba » dans toute l'Afrique grâce à ses affinités culturelles avec Cuba, sans négliger la contribution, bien qu'involontaire, du pouvoir colonial. Si les Français et les Anglais contrôlaient jusqu'à la vie culturelle des indigènes, les Belges n'en avaient ni le désir ni les moyens. Bien plus, dans la perspective de cultiver le mythe du Poto Moindo (L'Europe des Noirs) afin d'encourager la main-d'œuvre à venir vers les villes, ils diffusaient abondamment à la radio cette nouvelle musique (Kenis).

Vers la fin du XIX^e siècle, le territoire était presque entièrement la propriété de l'État indépendant du Congo (EIC),



grâce notamment au travail de l'explorateur Stanley (Wynants) et à des négociations avec des chefs locaux (Ceyssens), dont certains furent médaillés en récompense de leur loyauté et de leur dévouement.

Cette pratique devint la clé de voûte de la politique indigène dans le Congo colonial (Vanhee). Examinant le mode d'administration coloniale, Crawford Young montre que l'impulsion centralisatrice et le modèle d'administration préfectorale ayant caractérisé le Congo belge permirent de conférer au territoire un caractère unitaire tacitement adopté par les populations locales, et expliquent en partie aujourd'hui leur insistance à conserver l'unité du Congo comme dénominateur commun, malgré son occupation successive par huit armées africaines.

La production du savoir colonial sur le Congo (botanique, zoologique, géographique, ethnologique, etc.) ne fut jamais l'apanage exclusif des scientifiques et des universitaires. Les militaires, les aventuriers, les missionnaires furent aussi de la partie (Lagae) et apportèrent des contributions notamment en cartographie (Nicolai) et en connaissance des langues africaines (Meeuwis). La création de parcs nationaux à but exclusivement scientifique permit également l'étude systématique de la faune et de la flore (Van Schuylenbergh). Les concepteurs de l'entreprise coloniale et leurs équipes ont, en moins d'un siècle de colonisation, déversé sur la scène internationale un flot d'images sur le Congo, dont les premières présentations de culture matérielle congolaise à Tervuren en 1897 (Couttenier,

Cornelis, Vints) ou l'exposition universelle de Bruxelles de 1958 (Vints, Cornelis), pour lesquelles le lieu de mémoire reste aujourd'hui le musée de Tervuren (Arnoldi).

L'analyse de l'économie coloniale nage, quant à elle, entre deux interprétations : l'une démiurgique, glorifiant la colonisation qui aurait apporté richesse et prospérité au Congo, et l'autre, « révisionniste », qualifiant l'économie coloniale de prédatrice, ayant dépouillé ses victimes de leurs biens et de leurs vies. Mais chacune de ces interprétations n'appréhende que certains aspects sans les refléter tous car, en réalité, souligne Guy Vanthemsche, l'économie coloniale était constituée d'éléments parfois contradictoires agissant simultanément.

La Société Générale de Belgique fut par exemple l'un des plus grands actionnaires de l'entreprise coloniale (Brion et Moreau), dont la volonté de modernisation du Congo se concrétisa par le plan décennal (Vanthemsche) et par le développement de villes (Lumenganeso).

Le Temps d'après la colonisation débuta par une crise violente débouchant sur diverses guerres civiles, essentiellement causées par une prise d'indépendance précipitée dans des conditions de fondamentale impréparation (de Villers).

En réalité, l'État congolais ne s'est pas effondré en juillet 1960, mais ne correspondait pas à un État constitué et ne disposait pas de moyens pour gérer cet héritage colonial qui aurait garanti son fonctionnement dans la durée

(Verhaegen). Quarante-cinq ans après l'Indépendance, hormis dans la classe politique, la mémoire (non l'histoire) de la colonisation ne figure pratiquement plus comme une expérience vécue au Congo, et très peu de gens la connaissent par transmission orale. Ce travail sur la mémoire semble plutôt avoir été réalisé au cours des trois premières décennies de l'indépendance, lorsque les promesses d'un avenir radieux semblaient encore d'autant plus vraisemblables que s'effaçait le passé colonial (Jesiewicki & Dibwe). La quête de nouvelles identités s'inscrit d'ailleurs elle aussi dans une perspective de rupture avec les modèles passés d'identité coloniale ou de celle de l'« authenticité » de Mobutu (De Boeck).

Après lecture de cet ouvrage, je voudrais d'abord indiquer que son plus grand atout est, sans conteste, d'avoir exploré, présenté, et discuté, sans prétendre à l'exhaustivité, des aspects peu connus et mal compris de la colonisation en les documentant abondamment. Je voudrais ensuite peut-être souligner, comme l'ont fait certains contributeurs, qu'essayer de jeter un nouveau regard sur le passé colonial est une entreprise scientifique hautement risquée, qui soulève énormément de questions. C'est en effet une entreprise qui peut susciter à la fois des attentes et des craintes, puisqu'elle évalue des faits passés sortis de leurs contextes pouvant engendrer des jugements anachroniques (de Lame, p. 110).

Même si l'on sent monter de plus en plus de demandes, implicites ou explicites, de réexamen de ce passé, ce nouveau regard que l'on peut y jeter court toujours le risque d'être influencé par les rapports de domination, d'être furtif, trop rapide, réducteur par rapport à la réalité des événements, créant ainsi une forme de scepticisme vis-à-vis de ce genre d'entreprise, et donc de controverse. Peut-être faudrait-il garder à l'esprit que, concernant la colonisation, il ne peut y avoir que des mémoires diverses, et qu'au lieu de chercher à parvenir à un accord, mieux vaudrait tenter de comprendre pourquoi on n'est pas d'accord. Pour toutes

ces raisons il convient, à mon avis, de saluer cette entreprise, sa démarche et les précautions prises, le courage de ses initiateurs ainsi que de tous ceux et toutes celles qui ont « pris le risque » d'y participer. »

« LA COLONISATION, DU BAGNE À L'HÔPITAL »

Extrait de Colonisation : la tentation de la pénitence, Max Gallo, dans *Le Figaro*, 30.11.05 (www.lefigaro.fr)

« On ne peut laisser traiter de la colonisation en termes simplistes (...) Il ne s'agit pas d'établir une équivalence, une comptabilité sinistre, mais de saisir qu'il faut prendre en compte toutes les réalités. Le bagne de Poulo Condor en Indochine et l'institut Pasteur de Saigon... Le travail forcé imposé par le colon et l'interdiction de l'esclavage... La destruction de la culture indigène et l'école française – laïque ou missionnaire – s'ouvrant au monde... Le statut inférieur de l'indigène et la promotion des meilleurs, la constitution d'une élite (Senghor en est le modèle)...

On ne pèse pas les uns et les autres, le positif et le négatif – manière absurde de comprendre l'histoire. On montre que les fils sont intriqués, tressés. Qu'il faut tout dire. Et que toute histoire univoque est une manipulation, une utilisation politicienne, lourde de dangers pour la communauté nationale d'aujourd'hui, de ce qui a été la réalité concrète et contradictoire de la colonisation, oppression et ouverture.

Cela dit, qui tente d'indiquer que la complexité est au cœur du sujet ? Il faut rappeler que la colonisation a toujours été une entreprise de conquête militaire, suscitant donc des résistances et entraînant la répression, d'autant plus qu'elle s'exerçait contre des peuples souvent jugés inférieurs. Et toujours faibles. Car que vaut la sagaie face à la mitrailleuse ? Le fusil à un coup contre le canon ? La conquête a donc réussi, mais la résistance n'a jamais cessé, et aucune colonie n'a été totalement pacifiée (...) Comprendre, cela suppose ne rien cacher. Ni des villes construites ni des mechtas brûlées.

Toutefois, cette démarche historienne – qui est aussi une posture morale en même temps qu'une exigence intellectuelle – suppose qu'on ne commette pas ce péché contre la raison qu'est l'anachronisme. On a le droit et même le devoir de se placer au niveau des principes universels, et de décréter que la colonisation, parce qu'elle est conquête, est une entreprise criminelle.

Mais c'est faire fi de la réalité historique. Oui, l'histoire de la colonisation est pleine de sang et de cruauté. Mais il n'y a pas de « nations saines et pures ». Et je ne sais pas que leur indépendance acquise, les nouvelles nations, nées de la colonisation, aient connu une histoire paisible (...)

L'histoire du rapport des peuples qui se sont combattus et mêlés est une alchimie complexe. Elle peut être une source vivifiante et au contraire un poison qui avive les tensions. Car l'histoire est toujours en prise avec l'avenir. A opposer comme des catégories d'aujourd'hui indigènes et anciens colonisateurs, on ranime les frustrations, les humiliations, et les haines. »

TEXTE DE BOLUKI, ASBL IN CONGOFORUM DU 16 JUIN 2022

« Le voyage royal en RD Congo se fait comme une revisitation courageuse du passé colonial et on peut espérer que le Roi Philippe, dans les limites des contraintes de sa fonction, se fait connaître en RDC comme le Roi qui veut un nouveau départ des relations belgo-congolaises. Les discours déjà prononcés à Kinshasa révèlent son initiative courageuse et orientée vers l'avenir, qui mérite notre soutien. Toutefois, force est de constater que la rupture entre la majeure partie de la population congolaise et son passé lointain et plus récent devient de plus en plus grande. La Belgique peut jouer un rôle crucial dans la réappropriation par les Congolais(es) de leur passé. Cette réappropriation est une question d'identité, mais aussi, à travers l'identité, une question de développement.

L'année passée, le gouvernement belge à travers le Secrétaire d'Etat Dermine ►

a pris la décision importante d'une restitution des objets culturels volés en RDC à la population congolaise. Initiative fort louable, et un geste positif vers nous de la communauté congolaise qui luttons pour nos droits spécifiques comme peuple anciennement colonisé. Question de justice, oui. Mais aussi question de développement.

Il est indéniable que la colonisation a créé une rupture entre nos peuples et notre passé. L'administration coloniale, les compagnies industrielles et l'œuvre missionnaire, influencées par les idéologies de l'époque et par une volonté de domination physique et culturelle, ont eu comme effet la dévalorisation du passé des peuples congolais, allant parfois jusqu'à des efforts pour effacer la mémoire. Au niveau de l'idéologie coloniale, une dualité fondamentale fut instaurée entre un monde moderne, difficile d'accès pour nous avant l'indépendance, et un monde dit traditionnel, figé dans l'histoire, condamné à disparaître mais en même temps négativement identifié à la « nature » du Congolais. Difficile de trouver ainsi une vision positive de ce passé, certainement pas une vision qui pouvait mettre en question l'ordre colonial.

Le résultat est très ambigu : une bonne partie de notre population congolaise est toujours fière de son passé mais ne sait pas quoi en faire. Un passé dont ils ont souvent du mal à déterminer les limites temporelles. Ce passé est lointain, il appartient à l'ordre du village, et il est surtout incompris et inconnu. Mais nous en comprenons la valeur fondamentale. Le système colonial et post-colonial nous a empêchés de développer nous-mêmes les héritages de notre passé et de l'adapter au monde contemporain. Ni l'ordre politique, ni le contenu de l'enseignement ne l'ont favorisé. Néanmoins, le riche passé congolais reste une source d'inspiration, un fond de valeurs éthiques, un exemple d'organisation, un héritage spirituel dont les grands esprits au Congo, et nous tous, pouvons nous inspirer.

Le Président Mobutu avec le recours à l'authenticité a certes contribué à créer une fierté nationale et à valoriser l'héri-

tage culturel du pays, mais sa politique, demeurée prisonnière du dualisme colonial, fut entachée de nombreuses contradictions internes, et ne pouvait jamais mettre en question son hégémonie politique inspirée, entre autres, par le modèle colonial. Le régime de Laurent Désiré Kabila et de Joseph Kabila n'a absolument rien fait pour valoriser l'héritage du passé congolais et le pays est resté dans un vide culturel et éthique depuis les années '90.

Dans ce contexte, nous risquons de rater notre objectif si nous nous limitons à une simple restitution d'objets à un musée à Kinshasa. Un musée incapable de se vendre et de vendre la valeur culturelle des quelques objets rares qu'il détient. Un musée limité dans sa politique de transmission des connaissances culturelles et de l'héritage culturel à travers les œuvres en sa possession. Un musée rarement fréquenté par les Congolais dont nombreux n'en connaissent même pas l'existence et moins encore la valeur comme patrimoine de la mémoire. Même les institutions d'enseignement préfèrent organiser pour leurs élèves ou étudiants, des excursions de villégiatures plutôt que des visites dans des musées. Est-ce que la logique muséologique est adaptée aux valeurs et à la signification des objets qu'on restitue ? Est-ce que l'exposition dans une vitrine, accompagnée d'explications, suffit à nous restituer le sens profond et multiple caché dans tant de nos œuvres du passé ?

L'enjeu est important car il s'agit de récupérer la reconnaissance et la fierté de notre passé. La dévalorisation et la méconnaissance de notre héritage culturel est à notre avis un facteur essentiel pour expliquer la longue crise du pays après l'indépendance. La confiance en soi, sur base d'une valorisation de notre héritage culturel, est indispensable pour toute action de développement efficace. Le recours à l'authenticité du Président Mobutu fut un pas très significatif dans le cadre de l'indépendance culturelle du pays, mais manquait d'une action en profondeur, orientée vers le futur, et fut encore trop prisonnière des catégories coloniales.

C'est ainsi que la restitution des objets arrachés aux communautés d'origine (ou vendus) devrait s'accompagner d'un vaste programme pédagogique, mis en œuvre par les professeurs d'université et les enseignants du niveau primaire et secondaire, les sages du village, les chefs coutumiers, les artistes et les penseurs, afin de dévoiler et faire évoluer le sens profond des objets culturels, avec à plus long terme ses implications à tous les niveaux de l'enseignement. Idéalement, on devrait adapter au monde contemporain ce qui est adaptable, et confiner au passé ce qui ne l'est pas. Ceci n'est pas un projet de recherche purement scientifique, mais une action d'éducation et de développement. Il peut déclencher une profonde réflexion sur la reprise en main, non seulement de notre passé mais, aussi de notre futur. Dans ce cadre, on est obligé aussi de se réapproprier le travail scientifique et ethnographique du passé, accompli en grande partie –mais pas totalement– par des personnes extérieures. On peut penser par exemple au travail ethnographique d'un nombre relativement important de missionnaires en RDC, y inclus du clergé congolais dont la grande figure du premier Abbé congolais Stefano Kaoze. De nombreuses études descriptives existent sur les différents peuples de la RDC (les Taabwa par Kaoze, les Mongo par Hulstaert, les Bemba par Verbeek, etc), dont le matériel empirique est à réinterpréter ainsi que les différents Tomes de l'Encyclopédie du Congo-Belge des éditions Bielefeld. Malgré leurs imperfections, ces différentes études ont permis objectivement de sauver une partie importante de l'héritage culturel congolais. Ce sera une façon positive de surmonter le passé colonial et de le réorienter vers le futur.

On peut se demander également si les témoignages congolais sur le temps colonial ont été collectés, systématisés et interprétés ? Une partie fut publiée dans les revues et journaux d'avant l'indépendance, certes censurée, mais est-ce qu'on a pu avoir accès aux témoignages oraux et écrits de l'époque ?

La politique du gouvernement congolais laisse toutefois à désirer. Les débats sur la décolonisation se heurtent par exemple à l'abandon des objets culturels de l'Institut des Musées Nationaux à Ngaliema, ou l'espace très réduit consacré aux expositions dans le nouveau Musée National.

Dans le même sens, on pourrait se référer à la grande vitesse de disparition du patrimoine documentaire de la RDC. Une grande partie de la documentation historique sur la RDC se trouve toujours dans les archives belges et dans les centres de recherche – ce qui l'a sauvée de sa disparition. Cependant, il est inaccessible pour la grande majorité de notre population congolaise y compris pour nos chercheurs. Des fonds d'archives existent toujours en RDC mais sont souvent mal conservés et inaccessibles dans le pays. Une partie a irrémédiablement disparu. La documentation contemporaine est mal ou pas conservée – il suffit d'observer la tenue des documents des assemblées provinciales créées en 2007, ou même celle des comptes rendus des débats dans l'Assemblée Nationale ou le Sénat pour avoir une idée de la problématique des archives en RD Congo. Les Archives Nationales sont dans un état déplorable. Le passé du pays ne suscite au Congo que peu d'intérêt (les professeurs d'histoire sont plus nombreux que les étudiants) mais il est impératif de sauver le patrimoine documentaire pour un futur où le passé du pays sera valorisé. Nous avons le droit et l'obligation de sauver notre passé.

Boluki est une asbl qui s'attèle à cette tâche. Nous sommes des professeurs d'université congolais, en collaboration avec des académiques belges.

Pour Boluki asbl

Prof. Pascal Kapagama, Président, Département de Sociologie, Université de Kinshasa

Prof. Arsène Mwaka Bwenge, Département de Sciences Politiques et Administratives, Université de Kinshasa

C.T. Nelson Paluku, Département de Sciences Politiques et Administratives, Université de Kinshasa

C.T. Noël KIALA Manzanza, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Université de Kinshasa

Prof. Marie-Hortense Manyonga Madika, Faculté des Sciences Agronomiques, Université de Lubumbashi

Prof. Zéphyrin Mpene, Université Nouveaux Horizons, Lubumbashi

Prof. Pierre Kalenga Ngoy, Département des Sciences Historiques, Université de Lubumbashi

WILLIAM BLONDEEL

Historien, réaction à l'article précédent : « Le voyage royal et la réappropriation de notre passé congolais : chemin obligatoire vers le développement » (Boluki asbl)

« Congo-Belgique : la « réparation » a commencé ?

Le mois de juin 2022 qui vient de s'achever entre dans les annales officielles belges et congolaises. La « réparation » du passé colonial semble avoir commencé. La restitution cérémoniale d'un masque géant (bien qu'il soit toujours prêté à long terme) et des restes physiques du Premier ministre Patrice-Emery Lumumba en sont les preuves. La commission de la Chambre des représentants de Belgique chargée d'enquêter sur le passé colonial a demandé et obtenu une prolongation jusqu'à la fin de l'année pour la rédaction de ses conclusions. Il est insensé de penser qu'il s'agirait d'une coïncidence miraculeuse.

Beaucoup moins susceptible d'entrer dans les livres d'histoire est l'article posté sur le site CongoForum le 16 juin sur « Le voyage royal et la récupération de notre passé congolais : une voie obligée pour le développement ». Néanmoins, il avance une orientation pratique à un débat scientifique public sur les réparations, débat qui a tendance à s'embourber dans un enchevêtrement juridique et dans un impossible exercice de solde comptable à l'image d'une balance apothicaire pour divers groupes de victimes. L'article est signé par sept universitaires congolais au nom de l'asbl Boluki



et se termine par la phrase suivante : « Nous sommes des professeurs d'université congolais, en collaboration avec des universitaires belges ». Ces derniers restent anonymes. C'est dommage, car j'aimerais savoir qui, dans ce pays, est prêt à appuyer un avenir commun significatif entre la Belgique et le Congo. En outre, ils méritent que leurs noms soit connus car cette contribution dessine une perspective concrète pour la restitution comme la voie à prendre vers la « récupération de la reconnaissance et la fierté de notre passé ». Dans la logique de l'article, ce « nous » désignera les signataires congolais, mais il est aussi ouvertement revendiqué par les partenaires belges.

Plaidoyer pour une approche globale

En substance, l'article affirme que le retour des objets devrait s'accompagner d'un « large programme éducatif », qui serait mené par des professeurs – évidemment – mais aussi par « des anciens du village, des chefs traditionnels, des artistes et des penseurs ». Les auteurs partent du constat que « la colonisation a provoqué une rupture entre notre peuple (congolais, N.B.) et notre passé ». Les responsables de cette situation sont, nommément, « l'administration coloniale, les sociétés industrielles et l'activité missionnaire ». Pour retrouver la fierté et la connaissance ►

de ce passé « perdu », l'article met en avant « le travail scientifique et ethnographique du passé » qui a « permis de sauver une partie importante du patrimoine culturel congolais ». À cette fin, il se réfère au travail ethnographique d'« un assez grand nombre de missionnaires », pour la plupart « étrangers » (les pères belges Hulstaert et Verbeek sont nommément cités), mais aussi « la grande figure du premier abbé congolais Stefano Kaoze ». (Note : le titre d'« abbé » – supérieur d'une abbaye, d'une communauté monastique – est attribué ici à tort à Kaoze. Il est cependant le premier « abbé » noir du Congo, un prêtre séculier diocésain, ordonné en 1917 dans le vicariat apostolique du Haut-Congo, affecté aux Missionnaires d'Afrique, appelés les Pères Blancs). En vue du programme pédagogique souhaité, l'article attire également l'attention sur la collecte, l'accessibilité et l'interprétation des témoignages congolais sur la période coloniale. Il s'inquiète également de l'abandon actuel des objets culturels dans les musées congolais et de la préservation du patrimoine documentaire (y compris contemporain) de la RDC tout court.

Une proposition de poids

L'article offre un excellent complément à ce qui a été dit et écrit sur les réparations dans le rapport des experts de la Commission spéciale de la Chambre des représentants de Belgique sur le passé colonial (publié en octobre 2021) et dans les auditions thématiques de cette même commission (tout récemment les 27 juin et 4 juillet). La contribution dessine les contours d'un programme éducatif complet, qui pourrait inclure une coopération belgo-congolaise faisable et en même temps une démarche commune de réflexion et une école d'apprentissage.

Par exemple, il permet d'intégrer l'approche devenue populaire mais néanmoins limitée de l'« art pillé » dans une approche beaucoup plus large de la production culturelle congolaise et du dialogue entre les arts occidentaux et africains. On ne sait toujours pas comment des experts et des

représentants du peuple peuvent passer tout un après-midi à débiter des réflexions sur la restitution d'objets (site web *House of Representatives, Special Committee on the Colonial Past, Hearing on 'Restitution', Friday 10 June 2022*, Vidéo) sans aussi réfléchir fondamentalement sur leur signification spirituelle multiple et être ému par leur beauté. Elle nous permet également, à travers les témoignages congolais disponibles, d'élargir la focalisation sur la violence physique et la douleur mentale pour inclure d'autres interactions apparemment moins spectaculaires mais au moins aussi profondes à long terme. Prof. Clémentine Faïk-Nzuji, professeur ém. à l'Université de Louvain-la-Neuve, a su incarner cette large perspective il y a quelques semaines en tant qu'invitée à l'auditorium du CAPA à Tervuren lors d'une journée de conférences de l'association 'Mémoires du Congo, du Rwanda et du Burundi'. Elle a entraîné sans peine des dizaines d'anciens coloniaux dans sa passion pour l'univers africain des signes graphiques. Et sur sa table de livres, elle a offert le récit de son enfance *Si le Congo m'était conté* (2020), suite de son précédent recueil *Tu le leur diras* (2005). *Perles de mémoire, pour tout le monde*. (voir MDC, revue n°63, p.52-53, ndlr) Enfin, la référence au travail ethnographique de plusieurs missionnaires soulève l'une des questions essentielles qui auraient pu animer les auditions sur la position de la mission catholique dans le cadre colonial (30 mai et 13 juin). Quelle est la signification réelle de leur intérêt pour les cultures locales ? Chercher des points d'appui pour une christianisation plus efficace et donc un changement de comportement ? Est-ce que cet intérêt fait seulement partie de « la fascination coloniale pour l'altérité des sociétés et des coutumes de l'Afrique centrale » mentionnée dans le cadre de la présentation du récent projet de Kadoc « Angles. Dialogues with Africa Films » (KU Leuven) ? Ou serait-ce l'expression d'un malaise plus profond vis-à-vis de l'arrogant sentiment de supériorité qui animait les coloniaux et les missionnaires qui sont arrivés au Congo à la fin du 19^e siècle ?

Enfin, un tel projet éducatif pourrait également nous apprendre quelque chose sur le processus même de la « réparation ». Finalement, depuis la période coloniale, le monde de « la » mission prend conscience que la « culture » n'est pas la propriété exclusive des Européens mais est bien évidemment une caractéristique de toutes les sociétés. Cette prise de conscience ouvrait la voie non seulement à la mise en place d'une structure organisationnelle de l'Eglise locale, mais aussi à une liturgie et une théologie quelque peu adaptées à la culture locale. Peut-être que la réparation est en cours sur le terrain depuis beaucoup plus longtemps que notre arrogance actuelle nous permet de le réaliser ? »

TEXTE TIRÉ DU BLOG DU JOURNALISTE CONGOLAIS DÉO NAMUJIMBO, 11 AOÛT 2022

« Quarante-huit heures après avoir passé tout l'après-midi de mercredi 3 août à consulter des documents aux archives coloniales belges à Bruxelles, il me faut absolument expectorer et cracher la colère que j'en ai ramenée et qui, autrement, risque de m'étouffer si je la garde au-dedans de moi plus longtemps.

Ainsi donc, le gouverneur général du Congo belge se souciait des conditions d'hygiène des indigènes congolais au point d'instruire les commissaires des districts, des territoires ainsi que les kapita ou chefs des villages de contrôler la construction des latrines aussi bien dans les camps des travailleurs que dans les villages ! Je n'en ai pas cru mes yeux en tombant sur ses instructions et sur les milliers de fiches remplies par les administrateurs territoriaux belges et renseignant notamment sur cette question qui, depuis le 30 juin, n'a plus jamais intéressé un président de la république, un ministre de la santé, un gouverneur de province, un commissaire de district, de territoire ou de commune rurale du Congo devenu indépendant ! Rendez-vous compte : un gouverneur général, un Blanc, wallon ou flamand qu'importe, venu de Belgique, à six mille km de Kimbi-langundu, de Semendwa, de Pindi,

de Tango, de Kipuka, de Boende, de Kinza Mvwele, de Mwene Ditu, et qui se préoccupe des conditions ya « kunen » (sauf votre respect) des indigènes congolais, tous des Nègres ! Mais c'est un vrai sacerdoce ! C'est le sacrifice suprême ! C'est la preuve d'un humanisme fraternel universel. Qui dit mieux ? Qui a mieux fait depuis lors ? Les archives coloniales belges ne mentent pas. Témoins muets, elles sont remplies de milliers de fiches, de tableaux et de questionnaires se rapportant, par exemple, aux matériaux de construction des maisons dans les camps des travailleurs, exigeant aussi des informations détaillées sur la matière dont non seulement les murs, mais aussi les toitures et le pavement des maisons sont faits ! D'autres fiches envoyées par le gouverneur général depuis Léopoldville (la plus ancienne que j'ai consultée remonte à 1909, il y a plus de 100 ans !) et qui devaient obligatoirement être remplies par les administrateurs territoriaux à tous les échelons demandent des détails sur les visites médicales par mois, sur la présence soit permanente, soit occasionnelle d'un médecin ou d'un infirmier noir, sur le rythme de distribution des rations alimentaires, sur le nombre de femmes, d'hommes et d'enfants dans chaque village mais aussi sur le nombre de cases dans chaque localité, sur la distance qui sépare les travailleurs de leur lieu de résidence ou de recrutement, sur le mode d'embauche (volontaire ou par réquisition), sur la présence obligatoire d'un jardin potager derrière chaque maison, sur le nombre et la quantité de légumes qui y sont récoltés, etc. Le gouverneur général voulait savoir aussi si les indigènes dormaient dans des lits ou à même le sol, si des couvertures leur avaient été distribuées. Et leurs salaires ? À combien s'élevaient-ils ? Combien parmi les travailleurs indigènes préféraient être payés en nature ou en numéraires ?

Je suis resté stupéfait devant la rigueur des règles administratives de la colonisation belge, sur la générosité de l'esprit qui les a conçues, sur les exigences strictes de leur application et de leur respect. C'était donc cela les 52 ans de colonisation, de novembre

1908 au 29 juin 1960 ? Mais alors, que reprochons-nous au colonisateur belge ? Et avons-nous, nous autres Congolais, mieux fait et mieux réussi que lui en 62 ans d'indépendance ? Pouvons-nous soutenir la comparaison entre les œuvres coloniales belges face aux rébellions, aux sécessions, à la corruption, à l'enrichissement scandaleux de l'élite politique, à l'appauvrissement du reste de la population, aux viols des femmes, aux mutilations génitales, à l'occupation du Congo par les pays voisins et à la misère galopante qui sont devenus le lot quotidien des Congolais vivant sous le régime de l'indépendance depuis le 30 juin 1960 ?

Les Belges ont mis 52 ans pour bâtir leur œuvre coloniale. Les Congolais, en 62 ans d'indépendance, ont tout ravagé.

Mais il reste à relever ce que je considère comme le comble. Dans une profonde inconscience, les Congolais, tels de parfaits abrutis, répètent depuis 62 ans une des strophes de leur hymne national « Le debout Congolais » qui leur fait dire que « nous bâtirons un pays plus beau qu'avant, dans la paix ! ». Sans blague ! Les Congolais savent-ils seulement ce qu'ils chantent dans leur hymne national ? Connaissent-ils la signification des mots contenus dans le « Debout Congolais ! » ? S'il vous plaît, dites-moi que je rêve, que c'est une vaste boutade. Debout Congolais ? Qu'ils aillent donc se coucher ! Qu'ils s'endorment pour ne plus jamais se réveiller ! Il suffit de regarder le déplorable spectacle de désolation offert par leur pays pour se convaincre de l'autisme profond dont souffrent les Congolais et qui les empêche de réaliser l'état de délabrement dans lequel ils ont réussi à plonger le Congo en 62 ans d'indépendance. Par exemple, il n'existe pas, à ma connaissance, une seule usine pour fabriquer des toilettes assises sur les 2.345.000 kilomètres carrés de superficie du Congo et pour les 100 millions de Bantous congolais ! Pas une seule usine. Pour faire caca, (toujours sauf votre respect) les Congolais sont placés devant le même choix cornélien depuis 62 ans : ou aller déféquer dans la nature comme ils le faisaient avant l'arrivée du colon

belge, ou importer des toilettes assises d'Europe, à plus de six mille kilomètres du Congo ! Ce simple et horrible constat suffit à disqualifier tous les dirigeants politiques congolais, à commencer par ceux qui ont revendiqué le titre et les honneurs douteux de « pères de l'indépendance congolaise », tous sans exception, depuis Kasavubu, Lumumba, Mobutu, Ileo, Justin Marie Bomboko, Mulumba Lukoji, Ngunza-Karl-i-Bond, Kengo wa Dondo, Nsinga Udjuu, Étienne Tshisekedi, Laurent-Désiré Kabila, jusqu'aux ministres, députés, sénateurs, gouverneurs des provinces, p-dg des entreprises publiques et tous les autres dont je me refuse à citer les noms pour ne pas salir ma plume. D'où ce questionnement qui me cause des insomnies depuis des décennies : « mais qu'avons-nous fait de notre indépendance ? » Quelqu'un ou quelqu'une parmi les 100 millions de Bantous congolais détient-il/elle un début de réponse à cette question pour que je puisse enfin cesser de me tourmenter et trouver un sommeil réparateur ?

Post-scriptum : le préposé aux archives coloniales belges à Bruxelles n'en revenait pas quand il m'a vu entrer dans la salle de lecture et que, sur la question qu'il m'a posée, je lui répondis que j'étais d'origine congolaise. Il s'est aussitôt précipité sur son smartphone pour nous prendre en photo, moi et un ami en la personne d'un chef coutumier congolais qui m'avait accompagné aux archives. D'après notre hôte belge, nous étions les premiers Congolais à consulter les archives coloniales belges depuis qu'il y travaille. De honte, nous avons failli nous dissoudre sous la chaleur étouffante de cet été 2022.

Commentaire du journaliste et écrivain congolais Déo Namujimbo :

Fake news ou pas, personnellement je considère que ce qu'il dit est vrai : il est plus que temps d'en finir avec cette connerie de tout mettre sur la tête de Léopold II et des colonisateurs. C'est facile de raconter aux jeunes que les Belges ont maltraité et esclavagisé nos ancêtres juste pour piller le pays sans avoir l'honnêteté morale de ►

reconnaître qu'on a étudié dans de bonnes écoles, qu'on mangeait trois fois par jour, qu'on était bien soignés et qu'on voyageait, même à pied mais sur de belles routes. La preuve : qu'est-ce que nous avons fait des routes, hôpitaux, écoles et structures en général qu'ils nous ont laissées ? Les 32 ans calamiteux de Mobutu, les femmes violées, les enfants soldats, le M23 etc, c'est encore les Belges ? »

REGARDER EN FACE SON PASSÉ COLONIAL : QUELQUES LEÇONS VENUES DE BELGIQUE

Signé Justine Brabant et Ludovic Lamant
Facebook 15 août 2022

<https://www.mediapart.fr/journal/international/150822/regarder-en-face-son-passe-colonial-quelques-lecons-venues-de-belgique?>

« Le Parlement belge a entamé voilà deux ans un travail historique d'ampleur sur son passé colonial. Il s'ajoute à des initiatives locales sur la décolonisation de l'espace public et à une loi sur la restitution des biens spoliés. Y a-t-il des leçons à en tirer pour la France ? Après la commission Duclert sur le rôle de la France au Rwanda et le rapport Stora sur la colonisation et la guerre d'Algérie, Emmanuel Macron a lancé mardi 26 juillet le troisième chantier mémoriel de sa présidence : il a annoncé le « travail conjoint d'historiens français et camerounais » sur la guerre du Cameroun, ainsi que l'« ouverture complète » des archives françaises sur le sujet. La Belgique, elle, a choisi voilà deux ans, dans la foulée du mouvement Black Lives Matter, d'engager un travail plus ambitieux : la mise en place d'une commission chargée d'enquêter, depuis le Parlement fédéral, sur l'ensemble du passé colonial belge, et d'examiner ses conséquences aujourd'hui. Son nom seul donne des sueurs froides face à l'ampleur de la tâche : la « commission spéciale chargée d'examiner l'État indépendant du Congo [le nom (trompeur) du Congo lorsqu'il était la propriété personnelle du roi belge Léopold II — ndlr] et le passé colonial de la Belgique au Congo, au Rwanda et au Bu-



rundi, ses conséquences et les suites qu'il convient d'y réserver ». En plus de s'emparer d'un sujet particulièrement vaste, la commission belge a la particularité, en comparaison des initiatives françaises confiées à des groupes restreints d'universitaires, de réunir les travaux d'« experts » historiens et historiennes, des universitaires mais aussi des personnalités dites « de la société civile » et de la diaspora. Le travail de ces dix « experts », bouclé l'an dernier, a ensuite été soumis à la commission spéciale proprement dite, réunissant dix-huit parlementaires belges (issus de neuf partis politiques, dans la majorité comme dans l'opposition) chargés de le compléter par un long travail d'auditions et d'élaboration de recommandations. On attend toujours ses conclusions, peut-être à la fin de l'année. L'entreprise a pris beaucoup de retard : « Au moment du lancement, nous avons sous-estimé l'énormité du travail qui nous attendait. C'est un travail intense, nécessaire. La commission sur l'assassinat de Patrice Lumumba avait, à elle seule, duré un an [en 2000-2001 – ndlr]. Il me semble normal que cela prenne du temps. Si l'on me demandait de prolonger encore d'un an aujourd'hui, je dirais oui », explique à Mediapart Guillaume Defossé, parlementaire écologiste membre de la commission. Deux ans après les débuts mouvementés de cette commission et le refus de quelques universitaires de premier plan d'y participer, où en est-elle, et quelles

leçons en tirer pour d'éventuelles initiatives comparables à l'étranger ?

Le pré-rapport belge, un pavé pour initiés

Le premier résultat de ce vaste projet, un pré-rapport remis par les « experts » en octobre 2021, est une somme de 689 pages. En raison de désaccords durant les débats, chaque auteur... en a signé sa propre partie, qui « engage la responsabilité de son auteur, et non pas celle de l'ensemble des experts », est-il précisé. Au risque de certaines contradictions au sein même du texte.

Le rapport est constitué d'une partie historique, dressant un état de la recherche existante concernant le passé colonial belge ; d'une partie intitulée « Mémoire, réparations et participation » et d'une partie sur les liens entre colonialisme et racisme. Le colonialisme fut et demeura un système de gouvernement fondamentalement extractif et raciste. (...) Parmi les conclusions importantes de sa partie historique figure la démonstration que « l'exploitation et la violence sont des caractéristiques systémiques du colonialisme, et non des dérives accessoires de celui-ci ». La recherche scientifique permet d'établir que sous le régime de Léopold II, « les pires excès de la violence coloniale » n'ont pas été le fait d'individus marginaux et isolés mais bien de « multiples régimes de terreur et

d'extorsion violente » qui n'étaient pas « accidentels » mais « servai[en]t l'objectif de l'exploitation des ressources du Congo », écrivent les deux autrices de cette partie du rapport, les historiennes Gillian Mathys et Sarah Van Beurden.

Contrairement à un autre argument souvent avancé par les défenseurs de la Belgique coloniale, cette violence systémique ne s'est guère arrêtée lorsque le Congo a changé de statut en 1908, passant de celui de propriété personnelle du roi Léopold II à celui de colonie administrée par l'État belge. « L'oppression, les régimes de travail forcé et d'autres formes de violence [...] continuèrent à caractériser le régime colonial au Congo belge », soulignent les historiennes. « Le colonialisme en Afrique centrale, que ce soit pendant la période de l'État indépendant du Congo ou après, fut et demeura un système de gouvernement fondamentalement extractif et raciste dans lequel différentes formes de violence, au sens large, jouèrent un rôle important », écrivent-elles enfin. Au sujet des restitutions d'objets exposés dans les musées, mais aussi de restes humains ou d'archives, Valérie Rosoux, Martien Schotsmans et Sarah Van Beurden plaident pour la création d'« inventaires accessibles au public, numérisés et téléchargeables » et souhaitent l'augmentation d'investissements dans la « recherche de la provenance » des artefacts. Elles préconisent encore de ne pas restreindre les restitutions aux seuls États, mettant en avant le concept de « communautés d'origine » où ont été produits les objets - par exemple des groupes indigènes, ou des communautés de la diaspora, qui ne recoupent pas l'existence des États-nations actuels. Les autrices mettent en garde contre un « parti pris métropolitain, centré sur l'Europe », dans la manière dont le débat s'est construit sur les restitutions, et plaide pour un rééquilibrage, à travers un processus de décision plus « inclusif ». Mais de ces conclusions et bien d'autres, que retiendront les Belges ? Combien sont allés consulter cette somme de près de 700 pages, peu évidente à trouver en ligne, même lorsqu'on connaît son existence ? Au-delà, combien de Belges savent que les au-

ditions menées par les parlementaires membres de la commission sont ouvertes au public et diffusées en ligne ? « C'est la faiblesse de cette initiative. Le Parlement aurait dû faire l'effort de traduire ce rapport en un petit livret plus accessible au grand public, imaginer une stratégie de communication autour de cette commission », avance Nadia Nsayi, autrice d'un livre à succès sur ces enjeux post-coloniaux en 2020, co-commissaire d'une formidable exposition sur des objets d'art congolais à Anvers, et qui avait refusé de participer au groupe d'experts aux débuts de la commission.

Une commission concurrencée par d'autres initiatives

Quoique relativement confidentiel, ce travail a eu un mérite, juge Aliou Baldé, militant au sein du collectif belge Mémoire coloniale et lutte contre les discriminations : « Ce pré-rapport dit ce qu'on dit depuis dix ans. Nous n'avons pas été surpris et, de notre point de vue, il n'y avait pas besoin de recréer une commission de scientifiques pour dire ce qu'a été la colonisation : il y a suffisamment de travaux pour la condamner. Mais sur le plan politique, il est toujours important que les choses soient écrites », estime-t-il. C'est également ce travail historique, conjugué aux intenses mobilisations militantes sur ces questions, qui a permis un acte récent important, selon Nadia Nsayi : les regrets exprimés par le roi Philippe qui, en visite à Kinshasa en juin dernier, a déclaré que le régime colonial était « injustifiable ». « Que le roi puisse reconnaître que ce système colonial était un système de domination, paternaliste et raciste, c'est un nouveau narratif. Il y a cinq ans, cela n'aurait pas pu être dit », estime celle qui est aussi politiste. Mais à force de traîner, la commission semble avoir été dépassée, et en partie désactivée, par d'autres initiatives. À l'échelle de la région de Bruxelles, un groupe de travail constitué d'universitaires, d'activistes et de fonctionnaires a rendu ses recommandations en février 2022, sur les manières de « décoloniser l'espace public ». L'artiste Laura Nsengiyumva, qui s'était fait connaître en faisant fondre une statue équestre

de Léopold II en glace, manière de « vandaliser avec poésie » cette célèbre statue controversée de la capitale belge, a écrit, sur son blog de Mediapart, le bilan en demi-teinte qu'elle tire de sa participation à ce panel. La loi belge marque un pas historique, plus ambitieux que ce qu'a fait la France, en créant un cadre général pour restituer les objets.

Parallèlement, le secrétaire d'État du gouvernement fédéral, Thomas Dermine, socialiste, a fait adopter, en juin dernier, un texte pionnier sur la restitution d'œuvres d'art (Mediapart l'avait interrogé). Avec cette loi, les objets et artefacts originaux du Congo, Rwanda et Burundi et détenus par l'État belge ne sont plus classés comme patrimoine inaliénable du royaume, ce qui ouvre la voie à d'éventuelles restitutions. Faut-il y voir une manière de couper l'herbe sous le pied de la commission, qui n'a pas encore statué sur cette question, mais aussi d'attirer à soi la lumière, comme le laissent entendre les mauvaises langues ? « Il a clairement court-circuité la commission », critique Marco Van Hees, du PTB-PVDA (gauche marxiste). Ce député, membre de la « commission Congo », et qui en défend la dynamique depuis le départ, parce qu'elle émane à ses yeux de la société civile, juge par ailleurs le texte de Dermine empreint de relents néocoloniaux. Il dénonce le fait qu'aucun traité sur le sujet n'ait été négocié avec la République démocratique du Congo, avant de faire adopter cette loi de restitution en Belgique. Certains regretteront la multiplication de ces initiatives désordonnées, qui reflètent aussi la complexité institutionnelle du royaume. La commission fédérale, par exemple, n'a pas son mot à dire, en théorie, sur le contenu des ouvrages scolaires, compétence détenue par l'échelon des communautés. D'autres, plus pragmatiques, se féliciteront du fait que des dossiers législatifs soient enfin adoptés sur ces sujets brûlants. Pour Nadia Nsayi, le texte de Thomas Dermine constitue un « pas historique, plus ambitieux que ce qu'a fait la France, en créant un cadre général pour restituer les objets ». Mais elle espère aussi que la commission parlementaire, dans ses conclusions à venir, répondra à certaines des ►

faiblesses patentes du texte - par exemple le fait qu'il ne porte que sur les collections détenues par l'État belge, et oublie celles des villes comme Anvers, ou encore ne considère que l'État congolais comme légitime à faire des réclamations, ignorant les communautés locales impliquées qui, elles aussi, sont légitimes à réclamer des objets spoliés.

Un impossible compromis entre partis politiques ?

Il reste, désormais, aux politiques à trancher, et à formuler des propositions concrètes. L'affaire s'annonce d'autant plus délicate que les partis au pouvoir au sein de la coalition Vivaldi emmenée par Alexander De Croo, un arc politique qui va de la droite libérale aux écologistes, sont en désaccord sur le sujet. « *On ne va pas se mentir, ce n'est pas évident* », euphémise Guillaume Defosé. « *Le MR [Mouvement réformateur, droite - ndlr], qui est dans la majorité au pouvoir, a adopté une position très néo-coloniale* », renchérit Marco Van Hees. Le Mouvement réformateur est en effet sur la défensive, regrettant le ton qu'il juge militant du rapport des experts et le risque d'une « *repentance permanente* » à l'égard du passé colonial. Il est rejoint dans sa critique par deux partis flamands d'opposition, la N-VA (droite nationaliste) et le Vlaams Belang (extrême droite), tous deux très hostiles aux travaux de la commission. À tel point que les conclusions finales pourraient être bien modérées. La nécessité de formuler des excuses, au-delà des « *regrets* » du roi, devrait être un point de friction des débats entre députés. Mais le principal achoppement est ailleurs. « *On a senti de la nervosité au sein de la commission, depuis que la question des réparations est sur la table. Certains partis belges ont clairement peur qu'il y ait des demandes de réparations de la part du Congo* », avance Nadia Nsaii. L'historienne de l'art Anne Wetsi Mpoma, l'une des autrices du pré-rapport, se prépare déjà à des conclusions tièdes de la part des élus. Elle redoute une forme d'« *usurpation politique* » : « *L'annonce d'une commission parlementaire avait suscité un énorme espoir. Tout le monde était un peu en attente des conclusions, avec*

le risque de démobiliser sur le terrain. Mais si le travail n'est pas fait au niveau du Parlement fédéral, il devra venir une fois encore de la base. Il faudra continuer à mobiliser pour lutter contre les injustices qui touchent les afro-descendants dans leur quotidien. » Anne Wetsi Mpoma, qui regrette que les parlementaires se soient peu intéressés à sa contribution consacrée aux « *formes contemporaines du colonialisme* » et notamment à l'existence d'un racisme d'État, partie qu'elle juge finalement « *invisibilisée* », insiste : « *Dire que la Belgique affronte son passé colonial, que les choses vont changer pour les afro-descendants, c'est à ce stade une mascarade.* » Il reste quelques mois aux parlementaires belges, et au gouvernement De Croo, pour lui prouver le contraire. (On sait aujourd'hui que le rapport de la commission parlementaire n'a pas été entériné par un vote, quelques partis ayant refusé de le voter, principalement pour l'article relatif aux excuses et à ses possibles liens avec un dédommagement, si bien que l'entreprise tout entière s'est soldée par un échec.) (ndlr)

LE CONGO N'A D'AUTRE AMI QUE LUI-MÊME

Edito de Colette Braeckman

« *Quand donc les Congolais comprendront-ils que leur pays est trop vaste, trop riche, pour avoir des amis sincères ? On sait aujourd'hui que Léopold II n'a pas chargé Stanley de lui trouver une colonie parce qu'il souhaitait mener une œuvre civilisatrice, que si la Belgique a accepté l'héritage colonie c'était à la seule condition que l'entreprise ne lui coûte rien et que si l'indépendance a été accordée, trop rapidement, c'était surtout pour éviter des troubles coûteux, mais en veillant (on ne sait de quelle façon...) à mettre des « modérés » au pouvoir. Vers la fin d'un « règne » de 32 ans, le président Mobutu devait conclure, avec une lucidité tardive : « J'attendais des amis, j'ai trouvé des comptables. » Ses successeurs, Laurent Désiré Kabila, Joseph Kabila, Félix Tshisekedi, à des degrés divers, commirent les mêmes erreurs : le premier crut qu'il pourrait compter sur les pays voisins pour l'aider à*

prendre le pouvoir et sa volte-face à l'égard des Rwandais et des Ougandais déclencha une mêlée générale. Son fils Joseph, comprenant vite que les Européens étaient absorbés par l'élargissement à l'Est, se tourna vers la Chine et conclut les fameux accords « win win », dans lesquels toutes les parties devaient être gagnantes. Aujourd'hui, le cobalt, le coltan, le lithium permettent aux entreprises chinoises de dominer la transition énergétique tandis que les Katangais respirent la poussière. Quant à Félix Tshisekedi, qui n'était pas arrivé en tête des élections, il multiplia les voyages pour rechercher une légitimité extérieure, en Europe et plus particulièrement en Belgique, où il avait longtemps résidé, mais surtout dans les pays voisins de la RDC. Main tendue ou embrassades, promesses multiples, superposition d'alliances politiques et militaires. Mais les voisins africains ne se montrèrent pas plus désintéressés que les alliés d'hier : le Rwanda est devenu le premier producteur de coltan, l'Angola une puissance pétrolière, l'Ouganda a inauguré la plus grande raffinerie d'or d'Afrique, le Kenya a racheté les principales banques du pays, à prix d'ami bien évidemment. Tous ces voisins dévoués mais non désintéressés sont aujourd'hui prêts à en découdre, sur le sol congolais, pour défendre leur butin et/ou leur sécurité, tandis que les alliés européens d'hier, tout absorbés par l'urgence ukrainienne, détournent le regard et se taisent. En réalité, le seul allié du Congo, c'est sa population elle-même. Elle demeure attachée à l'intégrité territoriale, farouchement hostile à la balkanisation, toujours désireuse de participer à des élections démocratiques, de jouir d'une liberté d'information et d'expression exceptionnelle. Cette population est jeune, dynamique et résiliente, patiente aussi, elle croit toujours (religieusement...) que demain sera mieux qu'aujourd'hui. Au lieu de courir les capitales étrangères, de quémander des soutiens ambigus et de dilapider les ressources, les dirigeants congolais auraient intérêt, de toute urgence, à miser sur cette population, à la faire bénéficier des richesses du pays et à l'aider à défendre sa souveraineté. » ■

EFFACER OU EXPLIQUER L'HISTOIRE DU CONGO

Le président de Mémoires du Congo, Thierry Claeys Bouuaert, a participé, à la conférence-débat organisée par le MR, à l'initiative de Gauthier Jacques, en date du 14 novembre 2023, sur le thème Congo : effacer ou expliquer l'histoire.

Le MR y était représenté par G.L. Bouchez, le président, N. Gilson, députée nationale suppléante de la commission parlementaire fédérale sur le passé colonial, et L. Michel, ancien ministre des Affaires étrangères. Parmi les autres invités, on notait la présence de Guylain Luwere, chef comptable chez Polarys, lanceur d'alerte, et Pierre Plasman, professeur à l'UCL.

Après avoir remercié les organisateurs pour son invitation, le conférencier-debateur se lança dans le vif du sujet, dont voici l'essentiel.

A propos de la mission de cette Commission, créée dans l'émotion de la vague BLM à la mi 2020, il évoque la lettre adressée le 19 novembre 2020 aux Commissaires, signée par une soixantaine de personnalités, belges comme congolaises.

Elle était intitulée : **Passé colonial de la Belgique : Que vise réellement la commission parlementaire ?**

Les signataires attiraient l'attention des commissaires sur la nécessité d'un travail objectif et impartial. En les termes que voici :

En revenant sur les termes de référence, on ne peut qu'être frappé par la sélection systématique de thèmes 'à charge'. Un objectif majeur est avancé : réconciliation. Une réconciliation s'impose entre adversaires : est-ce le cas ? Le fait d'avoir ainsi inscrit d'emblée l'établissement des faits historiques dans une perspective idéologique étonne et complique singulièrement la tâche. Là où les travaux de la commission devraient faire la clarté sans a priori, on note déjà des objectifs fixés, comprenant condamnations et réparations. Cette instrumentalisation de la démarche historique pose question. Le but final est, à partir des conclusions historiques, de permettre aux députés belges de prendre des initiatives politiques. Pour être crédible et recueillir un large assentiment cette démarche doit être la plus impartiale possible.

Avant d'aborder le chapitre Congo belge, le conférencier propose encore quelques éléments de réflexion sur la démarche historique.

L'historien français Max Gallo a publié

en novembre 2005 une tribune intitulée « **Colonisation : la tentation de la pénitence** »¹, il explique toute la nuance qui est de mise avant de prétendre juger ou poser un avis moral sur l'histoire 'coloniale'.

« On ne peut traiter de la colonisation en termes simplistes (...) Il ne s'agit pas d'établir une équivalence, une compatibilité sinistre, mais de saisir qu'il faut prendre en compte toutes les réalités. Le bagne de Poulo Condor en Indochine et l'institut Pasteur de Saigon... Le travail forcé imposé par le colon et l'interdiction de l'esclavage... La destruction de la culture indigène et l'école française - laïque ou missionnaire - s'ouvrant au monde... Le statut inférieur de l'indigène et la promotion des meilleurs, la constitution d'une élite (Senghor en est le modèle)... On ne pèse pas les uns et les autres, le positif et le négatif - manière absurde de comprendre l'histoire. On montre que les fils sont intriqués, tressés. Qu'il faut tout dire. Et que toute histoire univoque est une manipulation, une utilisation politicienne, lourde de dangers pour la communauté nationale d'aujourd'hui, de ce qui a été la réalité concrète et contradictoire de la colonisation, oppression et ouverture.

Toutefois, cette démarche historienne - qui est aussi une posture morale en même temps qu'une exigence intellectuelle - suppose qu'on ne commette pas ce péché... contre la raison qu'est l'anachronisme.

L'histoire du rapport des peuples qui se sont combattus et mêlés est une alchimie complexe. Elle peut être une source vivifiante ou au contraire un poison qui avive les tensions. Car l'histoire est tou-

jours en prise avec l'avenir. À opposer comme des catégories d'aujourd'hui indigènes et anciens colonisateurs, on ranime les frustrations, les humiliations, et les haines. »

THE BELGIAN CONGO AS A DEVELOPMENTAL STATE²

Pendant que certains chez nous planchaient sur la 'déconstruction' du Congo belge, le Dr Emizet François Kisangani, professeur au département de Sciences Politiques de la Kansas State University, publiait un ouvrage remettant en question les hypothèses selon lesquelles les mauvaises performances économiques post-coloniales sont toujours le produit direct du colonialisme, en reconsidérant le Congo belge (1908-1959) comme un 'État en développement'.

L'auteur démontre qu'en dépit de l'exploitation des ressources, de la brutalité, des inégalités du système colonial, le Congo belge a réussi à développer son économie en peu de temps. Le Congo belge a pu y parvenir en investissant ses recettes fiscales dans la stabilité politique, les infrastructures physiques, l'éducation et les soins de santé. En reconsidérant l'État colonial belge comme un État développementaliste, ce livre encourage les chercheurs à adopter une analyse plus nuancée de l'histoire africaine. Considérant la capacité et l'autonomie de l'État comme des caractéristiques essentielles d'un État développementaliste, l'auteur explique comment les gestionnaires de l'État colonial au Congo belge ont été en mesure de fournir ces biens publics qui ont soutenu la croissance économique pendant des décennies. ►

¹ « Colonisation : la tentation de la pénitence », Max Gallo, dans « Le Figaro », 30/11/05 (www.lefigaro.fr)

² <https://www.routledge.com/The-Belgian-Congo-as-a-Developmental-State-Revisiting-Colonialism/Kisangani/p/book/9781032254302>



1



2



3



4

Sans glorifier le colonialisme ni occulter les atrocités commises pendant l'occupation belge, l'ouvrage décrit néanmoins comment différentes politiques économiques ont été déployées pour favoriser le développement du pays. En revanche, les gestionnaires prédateurs de l'EIC (1885-1908) et les kleptocrates postcoloniaux (1960-2018) ont dilapidé les ressources naturelles du Congo avec des conséquences économiques et sociales désastreuses.

Le Prof. Kisangani résume dans ses conclusions les constats suivants :

- L'État du Congo belge était une véritable entité politique coordonnée qui a développé un dispositif de signalisation économique pour créer un environnement

favorable au marché. Il a dirigé l'économie d'une main amie. Il identifiait également les objectifs économiques nationaux et exerçait divers degrés de pression pour inciter le secteur privé à agir conformément aux objectifs de l'État. Cet environnement a non seulement attiré des IDE³ massifs, mais il a également favorisé l'industrialisation et la diversification économique, ce qui a entraîné un développement économique pendant des décennies.

- De tous les biens publics fournis par l'État colonial, le premier et le plus important était l'ordre politique et l'État de droit. Il a fallu attendre l'annexion de l'EIC à la Belgique en 1908 et la formation

d'une armée professionnelle pour que l'ordre politique soit établi au début des années 1920.

- Si l'ordre politique n'est pas établi, les autres biens publics ne seront pas fournis de manière adéquate. L'absence d'ordre politique explique les mauvaises performances économiques de nombreux pays africains postcoloniaux, dont la RDC.
- Il développe le rôle des infrastructures de base comme moteur du développement économique, en attribue les résultats plutôt positifs à la bureaucratie coloniale qu'il présente comme un corps efficace caractérisé par un système de recrutement mé-

³ Investissement direct étranger

ritocratique qui minimisait les comportements de recherche de rente et opportunistes.

- Il explique comment l'infrastructure physique a ouvert la voie aux centres de croissance économique et comment le secteur de l'énergie a été un 2^{ème} domaine à bénéficier du transfert de technologie, après le chemin de fer.
- Le dernier ensemble d'infrastructures de base comprend l'éducation et les soins de santé. L'État colonial a développé l'enseignement primaire et les écoles professionnelles ou techniques post-primaires pour répondre aux besoins économiques croissants du secteur privé.
- L'auteur rappelle que le Congo belge était une colonie d'extraction à cheval sur l'équateur, qui comptait aussi le plus grand nombre d'administrateurs, de prêtres, d'officiers de l'armée et de commerçants européens en dépit de son climat hostile. Le taux de mortalité des Européens au Congo belge était parmi les plus bas de l'histoire coloniale en raison de sa meilleure infrastructure sanitaire.
- L'État colonial a utilisé sa structure fiscale comme un instrument permettant d'allouer efficacement les ressources et de mobiliser des capitaux pour le processus d'industrialisation.

L'aspect novateur des travaux du Prof Kisangani consiste dans son approche comparative des époques de l'EIC aux régimes postcoloniaux, jusque 2019. Il compare brièvement le Congo belge aux autres colonies. Il conclut en affirmant que l'État colonial a développé de bonnes institutions au fil des ans avec, comme résultat, la fourniture de biens publics qui ont soutenu le développement économique. L'économie coloniale belge était plus diversifiée que dans la plupart des autres colo-

nies, conséquence de la mise en œuvre de bonnes politiques. Par conséquent, les maux de la RDC sont le résultat de l'instabilité politique, la kleptocratie, la faiblesse de l'État, et la mauvaise gouvernance en général. Le contrôle de la grande corruption est susceptible de faire de la RDC « *une entreprise commerciale gagnante* ».

Le Prof Kisangani termine sur cette assertion : « *Le Congo a seulement besoin de quelques bons citoyens avec une certaine fierté nationale pour le développer. La Belgique l'a fait.* »

Avant de terminer son intervention, le conférencier rappelle combien les populations du Congo aspirent à la paix et à la reconstruction de leur pays, surtout face aux conflits armés qui n'en finissent pas. Le Congo est dans l'urgence, depuis des années. Notre inclination à regarder dans le rétroviseur devient dangereusement contreproductive.

Notre responsabilité aujourd'hui est de répondre présent, de prouver notre solidarité face aux Gouvernants de la RDC, au niveau national mais aussi provincial, où de réels efforts en matière de gouvernance se constatent. Restons à l'écoute des choix et des priorités de nos partenaires, dans une approche tant bilatérale qu'avec le projet de partenariat Europe-Afrique. Avec l'engagement fort de nos partenaires d'avancer dans les indispensables réformes de changement des mentalités et lutte contre la dévastatrice corruption.

Soyons intransigeants envers les actes de racisme et de discrimination qui perdurent dans notre société, il nous reste un travail important à réaliser pour améliorer nos objectifs du 'vivre ensemble'.

Enfin, l'intervenant met l'occasion à profit pour dire un mot au sujet de l'association Mémoires du Congo qu'il représente. Son credo est qu'il existe une voie pour réunir Belges et Congolais de bonne volonté pour effectuer ensemble la relecture de leur histoire commune. Sans rien en occulter, pour

aussi montrer que de part et d'autre, s'il y a l'obligation de la reconnaissance des erreurs et violences du passé, il y a aussi le droit à la reconnaissance du travail réalisé. Sans oublier que les Congolais ont été des acteurs clés dans la construction du Congo d'hier.

Reconnaissons avec humilité les souffrances, les fautes et erreurs du passé et démontrons que nous sommes aujourd'hui à la hauteur des enjeux de demain, dans l'égalité et le respect. ■

1. Nathalie Gilson,
Louis Michel, G.L. Bouchez

2. Guylain Luwere,
Thierry Claeys Bouuaert,
Pierre Luc Plasman

3. Thierry Claeys Bouuaert,
Elozi Lomponda,
Guylain Luwere

4. Thierry Claeys Bouuaert,
Nathalie Gilson,
Guylain Luwere

© Photos de Françoise
Moehler-De Greef

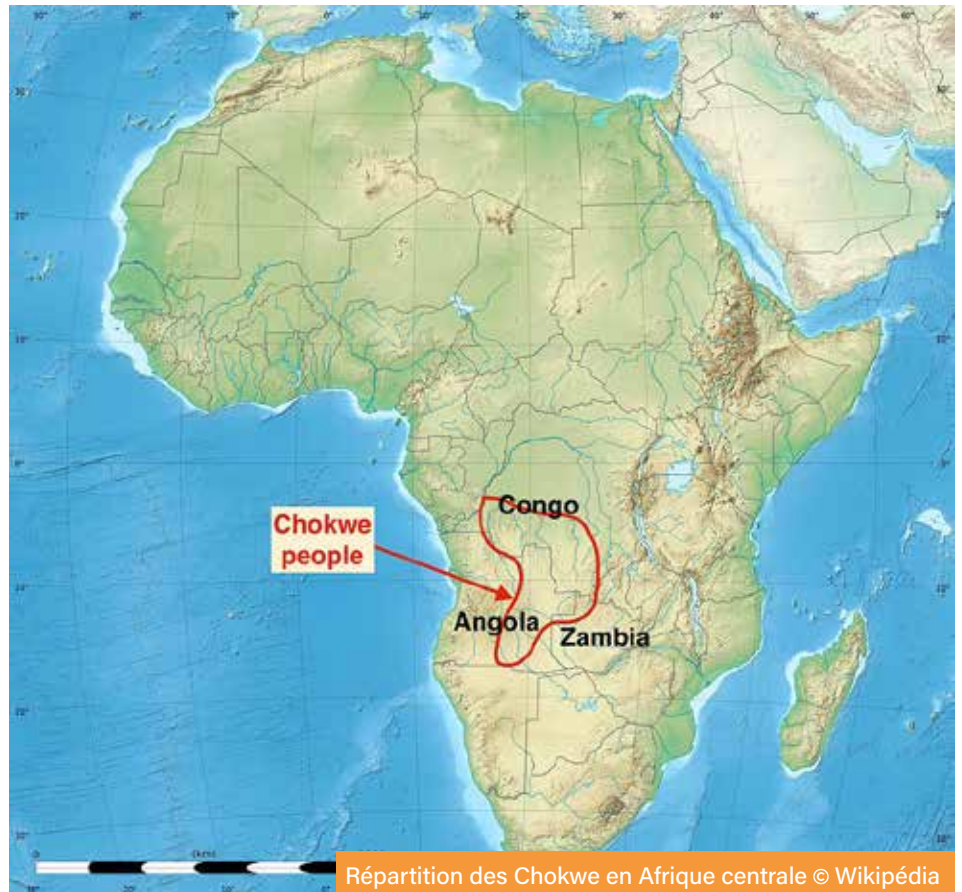
TERRES - MYTHES - HISTOIRE

Notre spécialiste Chokwe, on aurait tort de ne pas lui ouvrir nos colonnes, nous restitue cette fois le parcours des Chokwe qui les a amenés à occuper aujourd'hui une bonne partie de l'Afrique subsaharienne. Une histoire passionnante qui nous fait mieux comprendre comment la population africaine noire s'est constituée au fil des siècles.

PAR FELIX KAPUTU

LOCALISATIONS

Les Chokwe se retrouvent dans une vaste région pluriethnique au nord-ouest de l'Angola. En République Démocratique du Congo, ils sont présents dans de grandes zones couvrant le Kasai occidental et le Bandundu méridional avec, cependant, le plus grand groupe au sud-ouest du Katanga. Ils sont aussi présents en Zambie, principalement dans la province du nord-ouest (Wastiau, 2006, p.7 ; Muhunga, 1962). Dans un passé assez récent, des sources orales les localisaient dans l'Empire Lunda, d'où ils firent sécession avant de migrer vers les endroits mentionnés ci-dessus (Ndaywel E. Nziem, 1998). Cependant, à travers différentes vagues de migration, plusieurs Chokwe partagent encore la même terre avec leurs cousins Lunda. Les Chokwe vivent dans une zone où le visiteur rencontrera des « savanes boisées et des forêts tropicales », comme celles des régions du Kasai et du Kwilu, et dans le nord de l'Angola. Cependant, de nombreux autres endroits sont des plaines de savane aux nombreuses prairies, avec de hauts plateaux en pleine expansion en Angola, en Zambie et en République démocratique du Congo. Une exception à cette extension peut être trouvée dans le sud-est de l'Angola et dans l'ouest de la Zambie où les sols sableux s'étendent le long des plaines inondables (Jordan, 1998, pp.12-15). La zone habitée par les Chokwe et comprenant les trois pays (Angola, République démocratique du Congo et Zambie) connaît deux saisons : une saison des pluies qui va du début octobre à la fin avril. Le reste de l'année est caractérisé par une saison sèche, fraîche le matin avec des températures fraîches la nuit mais qui se réchauffent rapidement pendant la journée. Les politiciens rencontrent, de temps en temps, la grande population lors des



Répartition des Chokwe en Afrique centrale © Wikipédia

fêtes populaires et des rituels ouverts à tout le pays, mais ils viennent toujours avec des intentions électorales cachées (Piot, 1999, pp.76-104). En République Démocratique du Congo, en Angola et en Zambie, les politiciens ont toujours trouvé le moyen de retourner auprès de leurs groupes ethniques pour renforcer leurs positions politiques et leurs influences dans leurs pays respectifs. A. Mbembe (1992, 1995), tout comme Piot (1999) considèrent de la même manière des événements et rituels aussi importants qui font venir les gens de longue distance au nom des traditions mais qui, de plus en plus, cachent un agenda politique. Cependant, contrairement à la plupart des Africains que Ferguson (2006, pp.155-175) et Dach

(2003) décrivent sans détour dans leurs mimiques et désirs interminables d'être des « Africains occidentalisés », les Chokwe, où qu'ils soient, n'ont jamais été ainsi. Au contraire, il est clairement indiqué que leur forte volonté de s'en tenir à leurs valeurs traditionnelles et de les faire connaître au monde a toujours été leur leitmotiv.

RENCONTRE AVEC LES PORTUGAIS

Selon Kevin Shillington, la première rencontre entre les populations portugaise et chokwe semble avoir eu lieu après que les Portugais eurent atteint la côte angolaise en 1489 (Shillington, 2013, p.128). C'est à ce moment-là que les Portugais ont commencé à

traiter avec les Chokwe qui sont devenus des partenaires très fiables, en particulier dans le commerce des esclaves, car les caravanes devaient traverser de longues routes dangereuses. Ces cargaisons humaines traversaient les terres que les Chokwe et les Ovimbundu habitaient. Inutile d'insister, beaucoup de Chokwe vivaient à cette époque avec les Lunda. En leur qualité de collaborateurs des puissances coloniales, ils facilitèrent le rapprochement des côtes orientales et occidentales. Il est assez intéressant de voir comment les puissances coloniales ne pouvaient accéder facilement aux territoires lointains sans absolument compter sur l'assistance des Chokwe, notamment. En dehors des rétributions matérielles que les populations chokwe prenaient des vaincus, elles partageaient aussi leurs différentes croyances en territoire occupé. Ces croyances avaient, notamment, trait au combat et à l'utilisation des pouvoirs magiques extraordinaires. Il était entendu que les êtres humains se transformaient, à travers des rituels magiques, en animaux féroces afin d'obtenir la victoire sur leurs adversaires. Leur attirance pour les armes, en particulier l'utilisation de gadgets métalliques de guerre rares à cette époque, est encore visible sur l'attirail royal. Les Chokwe partageaient leurs croyances sur le traitement corporel et les scarifications supposées invincibles et invisibles sur les guerriers. Ces croyances persistent encore aujourd'hui à travers les détails du langage et les traditions sociales relatifs aux initiations et aux rites de passage.

AUX ORIGINES DES CHOKWE : MYTHE ET RÉALITÉ

Muhunga (1962), Kayembe (2015) et Ndua (2015) concourent sur l'épopée d'origine chokwe liée à leur sécession de l'empire Lunda. Tout de même, De Saint Moulin (2015) souligne plutôt la longue migration des Chokwe depuis le Delta nigérian, rendant difficile toute conclusion ferme sur l'attribution d'identités spécifiques à une expansion démographique donnée dans l'aire géographique. Pour rendre encore plus complexe leur histoire mythique dans la région entière de l'Afrique centrale, spécialement dans la partie couvrant le centre et le sud-est de la République démocratique du Congo et le nord-est de l'Angola, par exemple, ils y célèbrent les mêmes

ancêtres originaux. Dans son ensemble, toute cette région peut encore, par les traditions orales, se situer sur un long arbre ascendant de ses ancêtres. Tous leurs dirigeants sont, d'une manière ou d'une autre, liés à l'Empire Lunda. Ils sont liés à l'ancêtre mythique et héros culturel, Chibinda Ilunga censé avoir introduit de nouvelles techniques de chasse, de nouvelles formes de magie, des rituels et des façons de vivre qui ont contribué à la grandeur et à l'influence de l'art chokwe (Wastiau, 2006, p.7). Chibinda Ilunga, le héros culturel, vient du royaume luba (Muhunga, 1962). Tout autour de cette région, les mêmes techniques de survie et de la vie quotidienne ont évolué d'une génération à l'autre, comme le traitement des terres agricoles, la récolte du bois mort de la forêt, les fruits comestibles de la brousse et les fruits forestiers et d'autres espèces, les jeux de chasse, la pêche au filet, l'utilisation des plantes



Masque Chokwe ; MRAC

médicinales pour soigner différentes maladies, la construction de maisons et villages (Vansina, 2004. pp.1-2).

Une version souligne le mariage de *Lweji* avec un étranger, *Chibinda Ilunga*. Beaucoup de Chokwe se considèrent encore, aujourd'hui, comme les oncles du Mwant Yav né de l'union de *Lweji* avec *Chibinda Ilunga*. Selon de nombreux mythes sur les Lunda et les Chokwe, une autre raison amère de scission, la décision des Chokwe de s'éloigner, pourrait être liée au fait que *Mwanta Yav* n'était pas du tout le fils de leur sœur, la reine *Lweji*, mais plutôt un fils de *Chibinda Ilunga* avec une domestique, une certaine Kamong. Sur cette question, Ambroise Muhunga

a basé sa contribution sur les riches traditions orales de sa famille et les témoignages qu'il a recueillis dans les trois pays où les Chokwe sont le plus présents (la République démocratique du Congo, l'Angola et la Zambie). Muhunga (1962) croyait en la nation chokwe et a, donc, décidé d'écrire sur leurs différentes dynasties qui ont permis sa construction autour des trois pays susmentionnés. Il a minutieusement souligné la grandeur des Chokwe par leurs actions significatives, leur culture et leur rapide expansion sur de vastes zones géographiques (1962, pp.11-63) et a élaboré les contours des généalogies successives qui ont mené les populations chokwe vers les royaumes qu'elles ont pu construire. Jordan (1998) et Wastiau (2006) développent diverses versions au sujet du point de départ de ces migrations qui ont conduit les Chokwe à être un peuple séparé des Lunda alors que certaines autres présentations les considèrent toujours comme un même peuple dont les différentes langues ne seraient que des divisions de facette. Il y a lieu de souligner plusieurs variables d'une histoire récente concernant un mythe ou une épopée sur les populations chokwe et leurs voisins dans la sous-région. Le récit de cette histoire postérieure aux récits fondateurs commence avec l'arrivée au pouvoir du *Mwant Yav* (aussi connu sous le nom d'une vipère « *Bitis gabonica* », un nom se référant à ses pouvoirs et aux esprits, dans sa qualité de gardien du bracelet de fertilité) supposément né de la princesse *Lweji* et du chasseur luba *Chibinda Ilunga*. Kayembe (2015a), Muhunga (1962) et l'interview de Ndua (2015) présentent une autre version du mythe. Pour eux, et ils ne sont pas les seuls, *Mwant Yav* était un fils illégitime, né d'une servante que la princesse *Lweji* avait passée à son mari pour s'assurer que le couple puisse, enfin, avoir un enfant. En fait, dans la tradition orale, cette servante est appelée « *Kamong* ». Ce mot, dans la langue lunda, signifie « *Vagin* ». La servante était donc un « *vagin* » ou un sexe reproducteur du genre humain prêté à *Chibinda Ilunga* pour s'assurer qu'il puisse obtenir un héritier (symboliquement, il pouvait être perçu comme une forme d'appropriation du sauvage à l'extérieur pour la suite du clan). Malheureusement, les Chokwe, puis les Lunda comme tout le monde du reste dans la région, n'acceptaient pas que leur pouvoir soit confié à un héritier illégitime ►



Sur la route de Kolwezi à Sandoa © A. Turconi

et, par surcroît, né d'un guerrier étranger, Chibinda Ilunga. Les familles royales proches ne marquaient pas accord sur le fils d'un étranger, même si celui-ci était un grand chasseur (et, semble-t-il aussi un prestigieux danseur), et reconnu pour sa contribution à la culture Lunda. Ainsi, « la sécession la plus importante du groupe lunda de Mwantiyavwa s'est produite au XVII^e siècle » (Wastiau, 2006, p.10). En fait, cette sécession a continué un schisme qui avait déjà commencé. D'autres populations, comme les Mbwela et les Khoisan, étaient déjà parties avant que le grand groupe des Chokwe, Luchazi, Ndembu et Luwale ne prennent des directions géographiques différentes et se développent de diverses manières malgré l'homogénéité culturelle qui a été préservée (Wastiau, 2006, pp.10-11). Wastiau fournit une autre histoire variable des origines des Chokwe et reproduisant une source que l'historienne de l'art Marie-Louise Bastin avait aussi utilisée. L'histoire en question provient probablement des commerçants portugais Capello et Evens (1881, I, 1873-1874). Cette histoire, certainement racontée par le roi chokwe Ndumba Tembo, est toujours vivante à la cour de Mwatshisenge. Tembo ou Lukonkesa, un noble, a eu trois enfants sous les noms de Ndumba Tembo, *Mazumbo Tembo* et *Kasanji Tembo* (Wastiau 2006, p.22). Ils étaient d'excellents chasseurs et décidèrent un jour de pousser vers les terres de l'ouest. De la cour, beaucoup de gens les ont suivis à la recherche des terres disponibles et fertiles où ils pourraient s'installer et commencer un nouveau

règne. Le premier groupe a réussi sa mission et conquis la terre de « *Tshiboko* » qui devint, plus tard, la terre des Chokwe. Dans d'autres versions, le noyau qui a émergé dans l'identification des Chokwe et leur histoire concernait, essentiellement, un couple et l'union d'une noblesse lunda, *Lweji* et du noble chasseur luba, Chibinda Ilunga. Ce chasseur était allé dans la terre lunda où il a rencontré la princesse *Lweji*. Craint pour ses fétiches, très respecté pour ses talents de chasseur et, surtout, un bel homme, il a attiré la princesse qui a immédiatement succombé aux charmes du prince. Ils se marièrent et eurent des enfants. Plus tard, les enfants nés de ce couple ont usurpé le pouvoir (Wastiau, 2006, p.28). Chibinda l'ancêtre est souvent représenté avec soit « un bâton ou un silex introduit ... à sa ceinture, il a un couteau, une hachette, une boîte de poudre et un fétiche protecteur pour la chasse. Il est circoncis, une coutume imposée à tous les garçons chokwe » (Wastiau, 2006, p.28). Cette histoire apporte également une contribution particulière aux identités des Chokwe dans la mesure où elle décrit l'époque et la scène précédant le mariage du premier couple à travers une activité spécifique qui impliquait la princesse lunda, *Lweji*. On pense qu'elle a transporté une grande pierre (sur laquelle son père, *Yala Mwako*, avait l'habitude de s'asseoir) pour l'utiliser comme coussin. Elle l'a déposée sous un grand arbre. Elle l'a présentée comme un siège au visiteur avant que le roi ne l'interroge. Et *Chibinda* aurait planté des arbres autour de cet endroit, créant ainsi le premier « *Chipanga* » ou autel des ancêtres où les prières et les sacrifices leur étaient offerts. Cet endroit était considéré comme une source de fertilité, mettant en exergue le premier couple des ancêtres, *Lweji* et son mari, Chibinda (Wastiau, 2006, p.30). Le mythe de l'origine des Chokwe a permis la production de nombreux récits de ce genre que Vansina (1966a, 1999, 2004) a tenté de découvrir au sujet de la diaspora lunda et de son expansion au XIX^e siècle. La croissance soulignée précédemment dans ce document ouvre des possibilités pour comprendre comment l'expansion

chokwe en République Démocratique du Congo et en Angola a été efficace et rapide à partir du XVIII^e siècle. Malheureusement, certaines versions de la tradition orale qui circulent encore à Sandoa rapportent que lorsqu'elle était déjà mariée, *Lweji* devait affronter ses menstruations. C'était à un moment où elle n'était pas censée gouverner, ou porter le bracelet royal, "*Lukano*" qui ne pouvait souffrir d'aucune sorte de spoliation. Elle a décidé de le prêter à son mari Chibinda, ipso facto, faisant de l'étranger le nouveau roi. Cependant, pour beaucoup de membres de la famille régnante de l'époque, l'échange de bracelet n'était qu'une usurpation de pouvoir. Plusieurs d'entre eux ont considéré cet échange de bracelet comme une trahison de l'ordre royal. Car Chibinda, un étranger, avait réussi à entrer dans la lignée royale sans aucun lien de sang. Cette accession au pouvoir était inacceptable et impardonnable pour les vrais héritiers (Wastiau, 2006, p.31). Le nom de Konde est mentionné comme le chef aîné qui avait deux fils *Chinguli* et *Chinyama*, et une fille *Lweji*. Certaines traditions accusent les deux frères d'abus envers leur sœur et surtout envers leur père. Ils n'épargnaient pas le vieil homme et allaient facilement jusqu'à le battre. Battre son père était une offense impardonnable dans les traditions lunda où le pouvoir devait passer de père en fils. *Konde* a, donc, décidé de nommer, comme successeur, sa fille chérie, *Lweji*. Muhunga (1962, p.37-38), pour sa part, donne un autre conte des origines des Chokwe, mais il y a encore beaucoup de confusion autour de la construction entière des identités chokwe. Cet auteur nie complètement l'histoire selon laquelle une fois ivre, *Chinguli* aurait battu son père. Dans la même narration, Muhunga nie une autre version qui rapporte leur querelle au sujet de l'eau propre utilisée pour le tissage de nattes, et que *Chinguli* aurait versée. Pour Muhunga, aucune des versions ne serait vraie parce qu'une telle sorte de querelle est tout simplement impossible dans la famille royale. Pour l'auteur, *Yala Mwaka* avait deux femmes et avait en dehors de *Chinguli* et *Lweji*, nés de *Thumba VI*, deux autres enfants nés d'une autre femme, *Diur*

Ntupa et *Nakapamba*. *Chinguli* a commis l'inceste en couchant avec sa demi-sœur *Nakapamba*. Pour cette raison, le roi *Yala Mwako* avait maudit son fils. Pris de honte à cause de son comportement, celui-ci décida de quitter le royaume de son père. A ce même sujet, Muhunga (1962) réfute une des raisons de la sécession des Chokwe de l'Empire lunda. Cette raison serait le bracelet royal "*Lukano*" que *Lweji* aurait donné au chasseur royal. Alors que *Lweji* avait ses règles, Chibinda Ilunga aurait joyeusement pris le bracelet royal. Malgré son statut d'étranger, il a rejoint la famille royale. Muhunga nie cette version, car, selon lui, les coutumes sont claires à propos d'une telle succession. Si la sœur avait eu ses règles pendant que son frère était encore là, par obligation de la tradition royale, elle aurait remis le bracelet à son frère. *Lweji* est tombée amoureuse d'un « sang luba royal », le chasseur exceptionnellement doué, Chibinda Ilunga, qu'elle a épousé. Finalement, ce dernier fit des manigances pour devenir le nouveau roi lunda. Malgré le départ de nouvelles compétences, il apporta aussi bien ses connaissances, les fétiches et autres pouvoirs magiques. *Chinguli* et son frère *Chinyama* ne pouvaient pas accepter la décision de leur père de nommer leur sœur comme son successeur et ne pouvaient pas non plus tolérer l'arrivée de *Chibinda* comme leur roi. Même en tant que beau-frère, Chibinda était avant tout un étranger et ne pouvait prétendre au trône, quelles que soient les circonstances. Pour la famille royale, vivre dans la même région était devenu impossible. Les frères royaux ont trouvé un autre avenir. Ils ont décidé de migrer et de se rendre dans la direction sud-ouest. Ils ont eu de nombreux adeptes et réussi finalement à s'entendre avec les populations locales et à créer de nouveaux royaumes. De nombreux groupes ethniques,



Tshokwe Chef du protocole © A. Turconi

y compris, notamment, les « Chokwe, Lwena, Luchazi, Mbundu et d'autres groupes ethniques, trouvent leur origine dans les migrations lunda menées par *Chinguli* et *Chinyama* au début des années 1600 » (Jordan, 1998, p.27). Dans ce même ordre d'idées, certaines traditions orales, mais pas toutes, croient que les Chokwe auraient été tout de même tous sous l'autorité de l'empereur lunda à qui ils devaient des tributs pendant une période assez courte de leur histoire. Jordan (1998, p.29) confirme ces traditions en mettant finalement et fortement l'accent sur l'invasion des Chokwe de la capitale lunda au Congo en 1887. Il souligne en particulier que cette invasion visait à mettre un terme à l'influence politique des Lunda, et ainsi « les Chokwe ont eu leur propre chef suprême (appelé le *Mwachisenge*) » (Jordan, 1998). Ce n'est qu'à partir de 1887 que les populations chokwe se sont débarrassées de la suprématie lunda. Lima (1971, pp.41-42) a consulté, avec grande attention, d'importantes sources orales de l'Angola, des témoignages et de nombreux rapports portugais sur leurs premiers contacts en Angola. D'après cet auteur, le nom *Chokwe* dériverait de la rivière « *Chiboko* ». La région de cette rivière était connue pour avoir accueilli des migrants exaspérés qui avaient décidé de quitter le territoire des Lunda. Il est intéressant de noter que Lima (1971, p.42-43) plonge dans les traditions orales et mentionne une tradition mythique orale captivante qui considère les Lunda et les Chokwe comme des personnes liées à leurs origines. Le mythe de la création que Lima décrit accrédite une version du chef *Mwailunga* de la région de Mona Quimundo, en Angola. Au début, il y avait seulement Chyanza Ngombe et maman *Nyamweji*, le grand serpent qui a tout créé, y compris le feu « *Kahya* » et l'eau « *Meya* ». Le même récit mentionne aussi *Shakasangi* comme celui qui a tout fait. Ce dernier pouvait voir, mais sans être vu. Après le mariage de Chyanza Ngombe avec le tonnerre, Nzaji, il a séjourné dans les cieux avec son fils, *Tangwa*, le soleil, et sa fille *Kakweji*, tous les deux connus pour leur capacité de voyager autour du monde. Le soleil se déplace chaque jour de l'est à l'ouest ; et la lune, *Kakweji*, se déplace le long des étoiles « *Tongomoshi* », dans une atmosphère de danse avec des lumières, dans une succession de ténèbres et d'ombres, dans une atmosphère festive. Pendant ce temps, l'urine

de Nzaji remplissait les rivières et fertilisait la terre tout en rendant possible la croissance de différentes plantes, la présence d'animaux dans la brousse et un nombre exponentiel de différentes espèces aquatiques parmi lesquelles les poissons. Chyanza Ngombe, également connue sous le nom de *Nyawewi*, vivait entourée de cette richesse. C'est d'elle que naquirent les premiers êtres vivants appelés *Namutu* et *Samutu*. Comme dans d'autres mythes autour du monde en matière de procréation, le couple *Namutu* et *Samutu* se sont mariés et ont eu deux enfants, *Kondi ya Matete* et *Yala*. De ce couple naquirent *Mwako* et *Kondi*. Ce dernier a donné naissance à *Yala Mwako*. Celui-ci a, finalement, eu trois enfants : *Tshinguli Mbangala*, *Tshinyama Mukwa Lwena* et *Lweji ya Kondi* (Lima, 1971, p.43). Lima lie étroitement cette histoire à la tristesse de *Yala Mwako* alors que ses enfants mâles se transforment lentement en dictateurs aigris tuant ou imposant des punitions impossibles et inimaginables à leurs compatriotes. Ils ont poussé leur cruauté jusqu'à maltraiter leur père, finissant par le battre, en le laissant presque mort. Pendant longtemps, *Yala Mwako* était malade et n'avait que le soutien de sa fille, *Lweji*. Contrairement à leurs longues traditions réservant le pouvoir aux héritiers mâles, *Yala Mwako* reçut l'appui de la majorité de sa population pour oublier ses héritiers mâles, s'en débarrasser et donner, plutôt, la succession à sa fille unique et compatissante *Lweji*. Celle-ci avait succédé à son père au pouvoir. Comme elle était déjà mariée à un prince luba, ce dernier devint automatiquement le roi. Et comme cela ne suffisait pas, le couple choisit son propre fils *Mwant Yav* pour devenir le nouveau roi. La version de Lima de l'histoire essaye de rassembler deux autres versions qui révèlent le nom de *Mwant Yav* comme lié au fait que la reine, sur le point de donner naissance, a dû fuir un grand serpent qui se cachait dans une maison. L'incident a été interprété comme un signe des ancêtres. Dès que la reine donna naissance à un enfant, on lui attribua le nom du serpent. Une autre version la montre comme une femme stérile qui ne peut donner aucun fils à son mari. Elle choisit alors « *Kamong* » de ses serviteurs « *Amilombe* », une fille qu'elle confia à son mari afin d'obtenir un fils et un héritier. La dissidence des Chokwe a peut-être ajouté ce détail à la longue liste de plaintes et de mécontentements qui ►

les ont finalement poussés à quitter immédiatement l'Empire lunda. Certaines versions rapportent que leur sœur était heureuse de les voir partir parce qu'elle craignait pour sa famille. Elle pensait que sa famille ne serait pas en sécurité tant que ses frères seraient là. Les fameux frères avaient commencé par leur parricide (ils étaient accusés d'avoir tué leur père). Rapidement, à travers différentes rencontres et stratégies de coopération avec différents groupes ethniques rencontrés sur leur chemin, les populations chokwe ont, lentement, transformé leurs organisations sociales en incluant des considérations matrilineaires et des accords locaux (Lima, 1971, p.54-61). De toutes les versions narratives qui tentent d'expliquer les origines des Chokwe à travers l'histoire et les productions mythologiques, celle de De Heusch (1982) a introduit une tradition littéraire qui trouve sa source dans l'anthropologie et le structuralisme de Strauss. En outre, l'histoire de De Heusch sur l'origine de l'Empire Lunda se fonde sur une tradition qui voudrait que l'ancêtre ait été saoul et battu par ses enfants. Ainsi, les origines des Chokwe entrent dans des modèles qui nécessitent plus que de simples témoignages, mais plutôt une somme de récits qui doivent être abordés avec une méthode afin de comprendre les aspirations locales qui peuvent être traduites dans des présentations philosophiques (Collier, 1986). Les Chokwe étaient les guerriers les plus forts de tous les temps. Ce sont eux qui se sont toujours battus pour les Lunda et leur ont permis de survivre. Par conséquent, Muhunga a suggéré que les Lunda devaient tout aux populations chokwe. Ils leur étaient largement redevables pour les sacrifices humains qu'ils avaient accumulés au fil des ans. Ils avaient tout donné aux Lunda. Finalement, Muhunga (1962) s'est efforcé de prouver que les chefs chokwe résistaient le plus au pouvoir colonial. Ils respectaient strictement ce qui était acceptable et nécessaire pour leur peuple. Ils refusaient tout compromis sur tout ce qui risquait de déshumaniser leur peuple ou de le mettre dans des conditions difficiles avec leurs voisins. Une forte solidarité caractérisait le peuple chokwe au niveau transnational, car ce peuple s'unissait

pour s'entraider, en particulier, lorsqu'il y avait une catastrophe telle que la guerre ou la migration forcée (Ndua Solol, 2015). Cependant, à l'époque coloniale, les Chokwe ont dû faire face à une nouvelle réalité des frontières. Vellut (2006), dans un texte intitulé, « *Angola-Congo : l'invention de la frontière lunda* » présente les principales idées de l'époque concernant les frontières et les populations locales. Il mentionne d'abord une dynamique spécifique dans la sous-région qui inclut plusieurs personnes se déplaçant dans des directions différentes autour de zones dont les frontières ne sont pas claires et qui ne relèvent pas de l'idée occidentale d'espaces limités. Il convient de mentionner avec Vansina (1966a) que cette sous-région n'était pas une tabula rasa ; au contraire, elle était gouvernée et avait des royaumes africains bien connus. Leur culture est devenue le moule principal de leur identité communautaire et personnelle. Vellut (1995, p.302) a noté à cette époque les premiers mouvements des Chokwe, en particulier autour de la région de Tshikapa. Beaucoup de jeunes Chokwe ont choisi de migrer vers des zones densément peuplées où leurs femmes pouvaient s'occuper de l'agriculture, les hommes s'adonnaient à la chasse aux éléphants, installaient des ruches pour récolter le miel et la cire, tous les produits qu'ils pouvaient vendre sur les marchés locaux et aux caravanes passant par la capitale du royaume, Musumb.

CONCLUSION

Mythes, religions et histoire s'entremêlent et requièrent une attention spéciale pour les décortiquer et les approfondir les uns des autres. Du texte ci-dessus, on retiendra que les Chokwe ont une longue histoire qui partage beaucoup en commun avec les Lunda. Il n'est pas rare d'entendre encore aujourd'hui l'expression « Lunda-Chokwe » qui marque leur communion dans le temps. Toutefois, de nombreuses versions qui remontent à leur origine, les Chokwe ont réussi, à travers le temps, à tracer leur propre chemin. Bien que se reconnaissant souvent de la grande famille culturelle régionale, ils ont réussi par leur travail intense à se construire des identités spécifiques. ■

BIBLIOGRAPHIE

- Acher, M. (2003). « Chevrier, Jacques (textes recueillis et présentés par). -- *Les Blancs vus par les Africains*. Lausanne, Favre, 1998, 213 p., carte ». Cahiers d'études africaines En ligne. Retrieved from <http://etudesafricaines.revues.org/13>
- Bastin, M.L. (1988). *Entités spirituelles des Tshokwe* (Angola). Quaderni Poro, 5.
- Collier, J., Jr, and Malcom Collier. (1986). *Visual Anthropology: Photography as a Research Method*. Albuquerque: University of New Mexico.
- De Heusch, L. (1982). *Rois nés d'un cœur de vache*. Paris, Gallimard.
- Ferguson, J. (2006). *Global Shadows: Africa in the Neoliberal World Order*. Durham and London: Duke University Press.
- Kayembe, S. M. T. (2015). *Pour une mutation à l'émergence du peuple cokwe*. Lubumbashi : Nouveaux paradigmes ed.
- Mbembe, A. (1992). *The Banality of Power and the Aesthetics of Vulgarly in the Postcolony*, *Public Culture*, 4(2), 1-30.
- Mbembe, A. R., J. (1995). *Figures of the Subject in Times of Crisis*, *Public Culture*, 7(2), 323-352.
- Ndaywel E. Nziem, I. (1998). *Histoire générale du Congo. De l'héritage ancien à la République Démocratique*. Paris - Bruxelles De Boeck & Larcier.
- Ndua Solol, E. (2015). *Aux origines de la chefferie Tshokwe de Mwatshisenge Samutoma dans le district de la Lulua*. Paper presented at the Premier symposium international, Tshokwe Tshikapa. <http://www.mutambi.org/>
- Piot, C. (1999). *Remotely Global: Village Modernity in West Africa*. Chicago & London: The University of Chicago Press.
- Shillington, K. (2013). *Encyclopedia of African History* (Vol. 3). New York: Set. Routledge.
- Vansina, J. (1966). *Kingdoms of the Savanna*. Madison, WI: University of Wisconsin Press.
- Vansina, J. (1999). *Art History in Africa: An Introduction to Method*. London: Longman.
- Vansina, J. (2004). *How Societies are Born: Government in West Central Africa before 1600*. Charlottesville and London: University of Virginia Press.
- Vellut, J. (1995). *The Congo Basin and Angola*. In J. F. Ade Ajayi (Ed.), *General History of Africa VI: Africa in the Nineteenth Century until the 1880s* (Vol. VI, pp. 294-325). California: Heinemann, UNESCO.
- Vellut, J. (2006). *Angola-Congo, l'invention de la frontière Lunda (1889-1893)* *Africa Studies*, 9.
- Wastiau, B. (2006). *Chokwe*. Milan : Éditions Cinq Continents. Collection Visions d'Afrique.
- Jordan, M. (1998). *Chokwe*. New York: The Rosen Publishing group, Inc.

HISTOIRE DU CONGO

ESQUISSE CHRONOLOGIQUE & THEMATIQUE (9)

PAR ROBERT VAN MICHEL

Avertissement

Le tableau chronologique et thématique a été amorcé dans le n°56 de la revue, plus exactement dans la revue partenaire Nyota (pp. 58 à 60). La livraison 2 se fit chez le même partenaire Nyota : n°57 (pp. 57 à 59). A la suite du changement du mode de partenariat avec le CRAA (Nyota), qui a vu ses pages réduites à deux à partir du n°58 de la revue, la publication a continué dans le tronc commun, sous la rubrique Histoire : numéros 58 à 63. Grâce à la ténacité et avant tout à la lecture soutenue et exemplaire de Robert Van Michel, il reste à la revue de nombreuses séquences à livrer, d'édition en édition, généralement par ensemble de trois pages, sauf illustration particulière. Voici la 9^e livraison.

+1897 à +1900	Henri DELVAUX dira qu'il a connu « l'isolement et l'abandon, la faim, la soif, la maladie, le fond de la misère humaine » Dr. VLEURINCK in <i>Haut Katanga</i>
+1897 (17/2)	CHALTIN, venant du Shari, prend Redjaf aux Madhistes qui menaçaient les frontières du Congo Le commandant Josué HENRY quitte Avakudi avec ses 80 soldats Batetela et finalement avec ±100 hommes affronte ±2000 rebelles Batetela durant 3 heures victorieuses lors de la bataille de la Lindi Il sera fait Chevalier Henry de la Lindi
+1897 (février)	Une expédition belge, envoyée par LEOPOLD II, sous la direction du commandant Napoléon CHALTIN, arrive au Bahr el-Ghazal
+1897 (15/7)	Le commandant Josué HENRY sur la Lindi remporte une victoire sur un groupe de révoltés
+1897 (25/10)	La colonne BRASSEUR quitte le poste de Lofoi avec 150 soldats, ±100 supplétifs du Lusambo et ±200 porteurs. Elle est dotée de 50 cartouches par homme, une réserve de 10 caisses de cartouches, 10 caisses d'obus pour le canon Nordenfelt de 47 mm (une couleuvrine en fait)
1897 (8/11)	DELVAUX et BRASSEUR (mort le 10/11/1897 à 06h00) attaquent le boma de l'arabe TSHIWALA
1897	→ Création du poste d'Usumbura, au Burundi, (qui deviendra la capitale Bujumbura), par le capitaine H. von BETHE (allemand) → LEOPOLD II institue un prix de 100.000 francs pour une étude des conditions sanitaires en Afrique centrale → Le poste de Kanda Kanda est établi par le lieutenant DE COCK pour protéger la mission de Thielen Saint Jacques et la population contre les Tshokwe et les trafiquants angolais → 245 tonnes d'ivoire du Congo sont exportées vers l'Europe au départ de Matadi → L'Exposition Universelle et Internationale de Bruxelles-Tervuren montre « un village congolais » habité par 267 Congolais amenés spécialement en Belgique → LEOPOLD II crée le « Musée du Congo » qui en 1960 sera rebaptisé « Musée royal de l'Afrique Centrale » → Le médecin et géographe Dr Richard KANDT (KANTOROWICZ, né à Poznan) (1867 à 1918, mort gazé) explore l'Afrique de l'Est, le lac Kivu et le bassin de la Kagera. En 1905 il publie Caput Nili. Résident impérial du Ruanda de 1908 à 1913, il s'installe à Kigali, future capitale → Le capitaine RAMSAY vient à la Cour prononcer la prise du Ruanda sous la « protection » allemande
+1897 (4/2)	Une lettre écrite à Amadis est oblitérée à Bumba le 27/3, à Boma le 27/4 et arrive à Bruxelles le 25/05/1897
+1897 (septembre)	« En route pour le poste de la Lofoi, la colonne VERDICK-DELVAUX croise dans les contreforts des Mitumba un groupe de Bayeke, venu de Bunkeya, que le chef MOKANDA BANTU envoie au Lualaba acheter une huile de palme » Dr.VLEURINCK in <i>Haut-Katanga</i>
+1898	A Boma 248 Européens A Léopoldville 214 Européens A Matadi 372 Européens A Stanleyville 160 Européens Dans l'Uele 137 Européens
+1898 (février) à 1899 (octobre)	Pacification complète de l'enclave de Lado (future Juba) par DHANIS et CHALTIN contre les esclavagistes arabes, les Madhistes. L'enclave sera rendue au Soudan fin 1909
+1898(4/6) à 1898 (2/7)	Le paquebot Albertville relie Anvers à Matadi via Lisbonne, Madère, Dakar, Libreville, Cabinda, Banana et Boma. Le 8/7 retour par Saint Paul de Loanda et l'île Sainte-Hélène avec encore escales aux îles du Cap Vert et aux Açores

+1898 (1/7)	L'écartement des rails est de 0,765 m (masse de 21,5 kg/m) et au Katanga (et Rhodésie et Beira) de 1,067 (masse de 33 kg/m) (3 pieds 6 pouces) Une locomotive-tender de 31 tonnes du type 0-6-2 (soit 6 roues motrices et 2 roues arrière) soit 7,5 tonnes par essieu, remorque son propre poids L'écartement moderne est de 1,435 mètre pour la voie normale des trains et trams En Inde et au Pakistan on utilise la voie large de 1,676 m En Russie et en Ukraine on utilise la voie large de 1,520 m Au Congo (Mayumbe) l'écartement officiel est de 0,615 m, les traverses métalliques de 18,2 kg sont distantes de 83,5 cm, le rail de type Vignole pèse 18 kg au mètre et l'ensemble fait donc 67 kg au mètre courant En 1930 il y aura deux écartements cités 0,610 (2 pieds) et 0,615 m
+ 1898 (juin)	Inauguration du chemin de fer, le « train blanc », Matadi/Kinshasa (au Congo Belge), avec deux wagons Le wagon de première classe est doté de 12 places de sièges en osier avec tablette repliable ; Equipé d'un W.C Par la suite larges fauteuils en cuir Durée du voyage, deux jours avec escale à Thysville Prix 500 frs en première et 50 en seconde Longueur 408 kilomètres, soit 335 kilomètres à travers les Monts de Cristal grâce à 99 ponts métalliques et 1.250 aqueducs en acier La locomotive était arrivée à Ndolo le 27/3/1898 en provenance de Bruxelles conduite par l'ingénieur Nicolas CITO STANLEY avait dit en +1878 « Sans un chemin de fer de Kinshasa à Matadi le Congo ne vaut pas un penny » Le chemin de fer Elisabethville/Port Francqui (sur le Kasai), pour évacuer les minerais du Katanga, ne sera opérationnel qu'en +1923
+ 1898 (6/7)	Le chemin de fer Matadi-Léopoldville est inauguré Il a coûté environ 82 millions de francs or
+1898 (30/7)	Création de la Société du Chemin de fer du Mayumbe pour relier la région agricole du Mayumbe de Tshela à Boma : Gérée par l'Otraco depuis le 1/1/1936 Longueur 131 km, écartement de 0,615 m En 1946 il amène à Boma 45.000 tonnes de bois et 26.000 tonnes d'huile de palme
+1898 (2/9)	Sur ordre de SALISBURY une armée anglo-égyptienne forte de ± 20.000 hommes sous le commandement du maréchal lord Horatio KITCHENER (1850+1916) remonte le Nil, écrase les Mahdistes à Omdourman, près de Khartoum, et arrive à Fachoda le 18/09 ; 2 mois après l'expédition française de MARCHAND (avec 120 tirailleurs sénégalais) Le 11/12/1898 MARCHAND reçoit l'ordre de quitter Fachoda et rejoint Djibouti en 6 mois le 16/05/1899
+ 1898 (15/9)	Première conversation téléphonique entre Boma et Léopoldville, soit sur une longueur de 452 km
+ 1898 (10/12)	Création de la SAB (Société Anonyme Belge pour le commerce du Haut-Congo)
+ 1898	→ Fondation du premier journal au Congo (bimensuel) le « Petit congolais » par R.DEVROYE Tirage de 100 à 150 exemplaires vendus 1 fr le numéro → Ernest T. WELLES (USA) missionnaire baptiste de la Livingstone Inland Mission de Lukunga traduit la Bible en kikongo → Trois trains de voyageurs par semaine circulent entre Matadi et Léopoldville en deux jours (1 nuit d'arrêt à Thysville) → Exploration du Nil Bleu par PONCET (FR) qui, parti d'Egypte, parvient au lac Tana et à Gondar chez le Négus éthiopien où l'ont précédé deux prêtres portugais en 1620± → LEOPOLD II : Musée du Congo sera agrandi de 1904 à 1909
+ 1899	Premier laboratoire de bactériologie à Léopoldville pour l'étude de la malaria et de la maladie du sommeil Création du C.S.K. (Comité Spécial du Katanga) que WANGERMEER représentera à partir de 1906 Récit de voyage « Croquis congolais » de Charles BULS (1837 + 1914)
+ 1899 (5/4)	Georges GREY (GB) quitte Bulawayo (Rhodésie du Sud) avec un convoi caravanier de 67 ânes, 7 chevaux, 2 mulets, 8 bœufs et 3 chariots « boer » ; il atteint Kipushi (au Katanga) en 1901

+ 1899 (avril)	Edition du roman <i>Heart of Darkness</i> de Joseph CONRAD (GB) (3/12/1857 à 03/08/1924) traduit en français en 1925 en <i>Le Cœur des ténèbres</i> Conrad était un employé de la SAB, capitaine en second du steamer « Roi des Belges » du 03/08/1890 à début 1891
+ 1900	→ Au Congo pirogue monoxyle de 14 mètres transportant 40 payeurs et 20 passagers et leurs bagages → La population du Congo est de ±10 millions de Congolais et de 2346 européens au 01/01/1902 ; Environ 10.000 Congolais à Léopoldville → Le général Henry de la LINDI repère les premières paillettes d'or dans la région de Kilo-Moto En 1903 les prospecteurs HANNAM et O'BRIEN découvrent les alluvions aurifères dans l'Agolat, petit affluent de l'Ituri. En 1906 découverte d'or dans les eaux de la Moto En 1905 la production est de ±20 kg Et en 1906 elle dépasse 211 kg En 1918 3600 kg, et en 1921 2221 kg seulement → Au Ruanda on pratique encore le culte du dieu IMANA → Au Kivu (Congo Belge), les Bashi vouent un culte aux bazimu, les esprits tout-puissants. → Atteindre le Kivu demande 2 mois de voyage dans des conditions très difficiles à partir de Boma → Ferme de domestication des éléphants de Gangala na Bodio L'éléphant est capable de traîner sur route des charges de 2 à 3000kg et porter 400kg sur le dos sur un parcours de 30km/jour ; Il vit de 150 à 160 ans
+ 1900 (2/2)	Trois missionnaires, à Nyanza, capitale du Ruanda, obtiennent du Mwami l'autorisation de s'établir dans le pays, à Save et à Zaza
+ 1900 (3/2)	Par décret LEOPOLD II crée un jardin botanique et un jardin d'essai à Eala sur la Ruki dans l'Equateur
+1900 (avril)	A Boma révolte de soldats de l'active non libérés à l'issue de leur terme de 7 ans
+ 1900 (19/6)	La Compagnie du Katanga, filiale du Groupe THYS, crée avec l'E.I.C., le Comité Spécial du Katanga (C.S.K.)
+ 1900 (1/7)	Le lieutenant OLSEN (Danois) et ses 250 soldats arrivent à Nya-Lukemba sur la rive Sud du lac Kivu
+ 1900 (décembre)	Le « Comité Spécial du Katanga » (CSK), créé le 19/6, signe avec la « Tanganyika Concessions Ltd Co » représentée par Robert WILLIAMS (GB) une convention minière
+ 1901 à + 1903	Henri BUTTGENBACH minéralogiste est envoyé au Katanga par le C.S.K. De la côte orientale à Kambove au Katanga il met 2 mois et 10 jours, ce qui est un très rapide voyage
+ 1901 à + 1906	La maladie du sommeil inoculée par la mouche tsé-tsé ravage au Congo les rives du Tanganyika (voir +1904) et le Maniema En Uganda la population passe de 6,5 à 2,5 millions d'habitants Le fléau sera en régression après 1919
+ 1901	Le C.S.K. établit un poste à Kikondja et en 1903 Dilolo est fondé par le lieutenant DECLERCK La « Tanganyika Concessions Limited » organise une expédition de chars à bœufs pour les charges lourdes et d'ânes pour le petit matériel. Les mouches tsé-tsé tuent tous les boeufs → Un capitaine de steamer, sur le fleuve Congo, gagne 3000 francs congolais par mois → La nouvelle de la mort de la reine d'Angleterre VICTORIA arrive à Nyangwe, (±10.000 habitants) sur le Lualaba, par tam-tam, 3 mois avant la dépêche officielle Les messages transmis par tam-tam parcourent ±600 km en 24 heures (1500 ans avant l'invention du morse !

A suivre



Suite et fin de l'article amorcé dans le n°63, pp. 20-24.

PAR ZANA AZIZA ETAMBALA

Les Pères Blancs, qui se rendirent dans la partie est du futur Etat Indépendant du Congo, s'installèrent consécutivement à Mulweba (ou Massanze) le 28 novembre 1880, à Kibanga Sacré-Cœur (puis Saint-Michel et ensuite Lavigerieville à la mort du Cardinal Charles Lavigerie en 1892) le 11 juin 1883, à Mkapakwe le 12 septembre 1884 (cette mission fut transférée à Mpala Notre-Dame, le 8 juillet 1885), et à Saint-Louis de Mrumbi du 16 mars au 18 décembre 1892. Toutes ces stations missionnaires susmentionnées furent supprimées ou transférées. La mission de Baudouinville Saint-Joseph ne fut aménagée qu'à partir du 8 mai 1893 et existe jusqu'à présent.

Sur les insistance de Léopold II, Rome décida de confier l'évangélisation de l'Etat Indépendant du Congo à des congrégations d'origine belge. Par le décret du 28 mai 1886, la Propagande créa le Vicariat Apostolique du Congo français selon la ligne de démarcation entre le territoire français et l'Etat Libre du Congo. Les Spiritains et les Pères Blancs devaient en conséquence quitter leurs missions du Congo léopoldien.

Les Spiritains restèrent encore quelques années au Bas-Congo avant de remettre leurs postes aux missionnaires de la Congrégation belge de Scheut. Les Pères Blancs évacuèrent leur mission de Kwamouth et se retirèrent temporairement dans leurs missions établies au-delà des Stanley-Falls, près du lac Tanganyika. Par dérogation à la mesure susmentionnée d'abandon, une décision pontificale du 30 décembre 1886 reconstitua à l'extrémité orientale de l'Etat Indépendant du Congo le Vicariat Apostolique du Haut-Congo ou plus exactement le Vicariat Apostolique du Tanganika Occidental. Le cardinal Lavigerie (1825-1892), le fondateur de cette société, avait entretemps promis au Souverain belge d'y envoyer exclusivement des missionnaires de nationalité belge. C'est dans cette juridiction

ecclésiastique que virent le jour les premiers latinistes congolais.

L'ENSEIGNEMENT DU LATIN DANS LE VICARIAT APOSTOLIQUE DU HAUT-CONGO (1885-1908)

Nous n'avons nullement l'intention de broser ci-après l'histoire de l'enseignement au Congo. Toutefois, force nous est de remarquer que ce n'est qu'après la seconde guerre mondiale (1940-1945) que les premières humanités classiques firent leur apparition en Afrique Centrale. Avant cette période, le latin ne fut enseigné que dans les petit et grand séminaires.

Les problèmes de la langue d'instruction, de l'impression des livres scolaires et du choix des auteurs

En Afrique centrale, les premiers professeurs de latin durent surmonter plusieurs obstacles à la fois. En premier lieu, il fallait trouver une réponse à la question relative à la langue d'instruction. A ce sujet, on constate que le français ne fut mis au programme scolaire que dans le grand séminaire. Donc, dans le petit séminaire, les leçons de latin furent très longtemps entièrement données en langue locale.

Dans l'est du Congo, les Pères Blancs préféraient le swahili au français. Les autorités coloniales belges ont dû insister pour qu'ils consentissent à introduire des cours de français dans leurs établissements scolaires. Il nous semble erroné de prétendre que 'les sentiments nationalistes flamands' - la très grande majorité des missionnaires étant d'origine flamande - ont déterminé ce choix linguistique. Dans un rapport envoyé au ministre des Colonies Jules Renkin (1862-1934) le 13 novembre 1910, Mgr Victor Roelens (1858-1947) exposa sans ambages le pourquoi de cette préférence:

Pour nous conformer au désir, exprimé autrefois par le gouvernement de l'Etat



du Congo, nous y avons fait une large place à l'enseignement de la langue française. Nous l'avons fait à contre-cœur. Car nous sommes opposés à la diffusion des langues européennes parmi les populations indigènes de la colonie. L'enseignement du français aura pour résultat de faire des déclassés. Ceux qui pourront connaître cette langue dédaigneront le travail manuel qui n'est déjà guère en honneur parmi eux. Tous voudront avoir, dans l'administration, une place facile et lucrative. Ceux qui n'en trouveront point seront des mécontents, des fauteurs de troubles, et peut-être des criminels. L'enseignement de la langue française devrait, à notre avis, être limité aux écoles spéciales, dans lesquelles on formerait des jeunes gens, spécialement choisis pour en faire des clercs, comptables et autres employés de l'administration. On devrait l'interdire dans les écoles élémentaires dans lesquelles on n'enseignerait que les langues indigènes.

L'option de Mgr Roelens eut pour conséquence immédiate que les professeurs de latin étaient obligés de rédiger des grammaires latines en langues locales. En 1899, les classes latines venant à peine de s'ouvrir à Mpala, le père Auguste Huys (1871-1938) indiqua :

Une grammaire latine, rédigée en swahili par le Père-professeur, vient au bon moment. Mgr Roelens a mis à notre disposition une petite presse à imprimer qui nous épargne le travail désagréable, et qui mange beaucoup de notre temps, de transcription.

Le Père J. Weghsteen fut chargé de la rédaction, à l'intention des latinistes, d'une grammaire latine en kiswahili. Des thèmes d'imitation sur *l'Epitome*, le *De Viris*, quelques fables de Phèdre, le *De Bello Gallico* de Jules César, des extraits des Pères de l'Eglise, de Virgile, de Tite-Live et de Cicéron furent également traduits en kiswahili et imprimés sur la presse de la mission de Baudouinville.

En 1911 fut imprimée à Baudouinville une édition revue et augmentée de cette grammaire, intitulée : *Grammatica Latina (Kitabu cha Kwanza) - Lexicographia - Ex typis urbis Balduini - Apud Missionarios ab Africa - Congo, 1911.*

Ajoutons à cela que pour maîtriser le latin, considéré comme un *nec plus ultra*, les jeunes latinistes furent contraints à parler le latin à table et lors des récréations le matin, à midi et le soir. En conséquence, ils écrivirent et parlèrent la langue de Cicéron avec plus d'aisance que celle de Molière !

En second lieu, toute une polémique a éclaté concernant les auteurs classiques que l'on allait apprendre aux séminaristes. Deux tendances se distinguèrent clairement à ce propos. Certains missionnaires souhaitaient se limiter aux auteurs chrétiens, aux Pères de l'Eglise ou à la Sainte Ecriture. Ce groupe s'appuyait sur les théories de l'abbé français Jean-Joseph Gaume (1802-1879) qui, dans son ouvrage *Le ver rongeur des sociétés modernes ou le paganisme dans l'éducation* (1852), avait condamné le recours trop exclusif aux classiques païens gréco-latins dans la formation de la jeunesse. Les idées de J.-J. Gaume eurent des adeptes dans les rangs des Pères Blancs d'origine française œuvrant surtout dans l'est de l'Afrique. ►



Les Pères Blancs de l'Etat Indépendant du Congo se mêlèrent beaucoup moins dans cette polémique et s'inspirèrent, en ce qui concerne l'enseignement du latin, du programme des cours tel qu'il existait dans les séminaires et collèges en Belgique. Subséquemment, Jules César, Cornélius Nepos, Tite-Live et Cicéron figuraient bel et bien sur ce programme. Ainsi, dans le rapport du quatrième semestre de 1904, Mgr Roelens nota :

Plusieurs de nos petits séminaristes, après avoir étudié différents auteurs païens et chrétiens, viennent de terminer leurs études de latin par la traduction des discours de Cicéron. Désormais tout en faisant la classe à la deuxième section de l'école des catéchistes, ils vont se livrer à l'étude de la langue française pour se préparer par là à l'étude des sciences et de la philosophie. Puissent-ils persévérer dans leurs bonnes dispositions.

LE DÉBUT DE L'ENSEIGNEMENT DU LATIN AU CONGO

C'est le Père Auguste Huys, directeur de l'Ecole Normale fondée à Mpala en 1895 pour former des catéchistes, qui jeta les jalons du premier petit séminaire de l'Etat Indépendant du Congo. En 1898, il demanda à Mgr Roelens conseil au sujet du désir de quelques jeunes élèves de se faire prêtre. Le Vicaire Apostolique du Haut-Congo lui conseilla d'annexer à son institut une section de petit séminaire. Tout en s'appliquant à un cours spécial de latin dans une classe appelée *Regula*, les élèves les plus doués et dévoués continueraient quand même à suivre les cours de l'Ecole Normale.

Ce petit séminaire ouvrit officiellement ses portes le 3 janvier 1899. Les candidats, au nombre de six, furent ainsi les premiers Congolais à s'attaquer aux rudiments de la langue de Cicéron. Cinq élèves persévérèrent jusqu'à la fin de l'année, c'est-à-dire jusqu'au 20 novembre 1899. Ils avaient vu les verbes et une grande partie de la syntaxe.

A la Toussaint de 1899, les latinistes furent déjà exhibés pendant la messe

pontificale qu'ils rehaussaient par des beaux chants. Ils ne formèrent cependant pas encore le vrai *Spes Ecclesiae Congolensis*, puisqu'aucun d'entre eux ne parvint au sacerdoce.

Un groupe de quatre nouveaux élèves vint se joindre au premier contingent de latinistes le 20 décembre 1899, à la rentrée scolaire. Deux pères furent chargés des cours aux latinistes : Auguste Huys s'occupa des plus avancés et Joseph Weghsteen (1873-1962) des nouveaux.

Mgr Roelens fit en 1911 un bilan des premières années de l'existence du petit Séminaire. Disons qu'après une dizaine d'années de tâtonnements, le programme du petit séminaire devint plus consistant et cohérent. Les huit années se divisaient en quatre cycles. Le programme hebdomadaire comprenait : la religion, 1h ; l'histoire sacrée, 1h ; l'arithmétique, 1h ; la géographie, 1h ; la liturgie, 1h ; le swahili, 2h ; la pédagogie, 1h ; chant et musique, 2h½ ; gymnastique, 1h. En plus, les élèves avaient 1h½ d'étude le soir et 1 heure de travail manuel le matin et 1 heure de travail manuel le soir.

Deux heures de la journée furent consacrées à l'étude du latin. La lexicographie de la grammaire latine et la traduction de *l'Epitome*, de Lhomond, furent données pendant le premier cycle. La lexicographie fut répétée, la syntaxe, jusqu'aux *praepositiones*, et la traduction de *De Viris Illustribus*, également de Lhomond, furent données au cours du second cycle. La syntaxe fut complétée durant le troisième cycle. En même temps, on ajoutait des traductions de Cornélius Nepos et du *De Bello Gallica* de Jules César. Au cours du dernier cycle, les séminaristes répétaient la grammaire et la syntaxe, et les traductions de Tite-Live, Salluste et Cicéron leur furent apprises.

Dans le rapport annuel que Mgr Huys fit pour l'année 1905-1906, il est question des auteurs suivants :

Notre élève-philosophe fait des progrès très sérieux en sagesse et en

vertu. Il vient de finir la métaphysique. La facilité de conception qu'il a de ces matières abstraites est étonnante chez un Noir. D'ores et déjà, il est hors de doute qu'aucune des matières de l'enseignement ecclésiastique ne surpassera sa conception. A la fin de l'année scolaire 1907, s'il plaît à Dieu, il aura achevé toute la philosophie. A cet effet, il suit un cours extrait de Lorenzelli et de Farges. Toute la philosophie se fait en latin. A côté de la philosophie, il mène de front les cours de science, de langue française, d'harmonium ...

Quelques précisions s'imposent sur les auteurs dont les livres ont été présentés aux jeunes latinistes congolais. Le premier, l'Italien Benedetto Lorenzelli, était connu par son ouvrage, en deux volumes, dont le titre est : *Philosophiae institutiones secundum doctrinam Aristotelis et S. Thomae Aquinatis*. La première édition de ce livre parut en 1890 et la seconde en 1896.

Le second, le Français Albert Farges (1848-1926), était membre de la Compagnie de Saint-Sulpice. Il fut économiste du Séminaire de l'Institut Catholique de Paris de 1882 à 1895, mais enseignait en même temps à la faculté de philosophie. Il s'est principalement fait une réputation comme vulgarisateur de la philosophie thomiste à travers des articles, un manuel et neuf volumes d'*Etudes philosophiques* parus entre 1888 et 1907.

Dans le rapport de 1907-1908, le père Joseph Weymeersch (1879-1941) présenta les livres et auteurs classiques que les séminaristes devaient apprendre : *l'Epitome Historiae Sacrae* ; le *De viris illustribus* ; les *Flores e Patribus* ; Jules César ; Cornélius Nepos ; Tite-Live ; le *De amicitia* et quelques discours de Cicéron.

L'Epitome Historiae Sacrae (vers 1775) et le *De viris illustribus urbis Romae a Romula ad Augustum* (1784) sont deux ouvrages - longuement considérés comme de véritables chefs-d'œuvre du point de vue pédagogique - que Charles-François Lhomond (1727-1794), un abbé d'origine française, avait spécialement conçus et

composés pour les enfants qui commençaient à apprendre le latin.

Des *Flores e Patribus et scriptoribus ecclesiae Latinae selecti*, existent plusieurs éditions. Ce recueil reprend des auteurs tels que Tertullien et Cyprien. Il y eut des éditions annotées spécialement *ad usum juventutis humaniorum litterarum studiosae*, dont la plus ancienne parut en 1848 et une autre, en deux volumes, en 1903.

Ce fut en 1905 que le père Huys commença à enseigner aux premiers grands séminaristes les premiers éléments de la philosophie. Les cours n'étaient encore ni réguliers ni à heures fixes. Les missionnaires étant occupés par les constructions, les leçons de latin et de philosophie furent données aux heures libres.

Les élèves qui aspiraient à entrer au grand séminaire étaient obligés de solliciter, par écrit, une autorisation au Vicaire Apostolique. Ils avaient alors devant eux une période de huit ans pendant laquelle les cours principaux étaient la philosophie et la théologie. Quant au programme à suivre, il fut emprunté du grand séminaire que le cardinal Charles Lavigerie avait ouvert pour

les membres de sa société à Carthage.

Et pour qu'il n'y eût pas de confusion dans l'esprit des élèves, les philosophes et théologiens non-catholiques ne figuraient pas sur le programme. L'enseignement de philosophie se donna en latin et celui des branches secondaires en français. On se trompe donc quand on pense que ce grand séminaire ne pouvait être qu'une sorte d'école primaire supérieure.

Dans une lettre, en date du 11 avril 1910, Stephano Kaoze (ca. 1890-1951), un des élèves du grand séminaire, évoqua un des cours qu'il suivit :

Je ne puis pas finir sans vous faire savoir de mes études. J'en suis dans le traité *De Deo Redemptore*. Celui-ci est la dernière année au dogme, trois ans suivants seront pour la morale.

L'ouvrage auquel Kaoze réfère, a pour titre exact : *Tractatus de Deo Redemptore quem in usum auditorum suorum concinnavit*, G. van Noort. Cette première édition, procurée par Gerardus Comelis Van Noort (1861-1946), parut à Amsterdam en 1904. En 1910, le père J. Gallenkamp signala un autre livre scolaire qui n'était pas des moindres :

Les deux latinistes sont tombés sur le Catéchisme du Concile de Trente en latin et essaient bon gré mal gré de s'entraider mutuellement dans l'analyse grammaticale de la construction des phrases de ce latin beau mais difficile pour des jeunes latinistes.

A côté de cela, les cours suivants furent donnés pendant la période que les élèves passaient au grand séminaire: première année, la philosophie, l'histoire ecclésiastique, l'arithmétique, la minéralogie-géologie, la liturgie ; deuxième année, la philosophie, l'histoire ecclésiastique, l'arithmétique, la physique, la liturgie ; troisième année, la *theologia dogmatica fundamentalis*, l'introduction générale à l'Écriture Sainte, l'arithmétique, la botanique, la liturgie ; quatrième année, la *theologia dogmatica specialis*, les livres historiques de l'ancien testament, l'arithmétique, la zoologie, la liturgie ;

cinquième année, la *theologia moralis (de principiis)*, les autres livres de l'ancien testament, l'arithmétique, l'anatomie, la liturgie ; sixième année, la *theologia moralis specialis*, les Évangiles et les Actes des Apôtres, l'arithmétique, la physiologie et l'hygiène, la liturgie ; septième année, *De Sacramentis (pars dogmatica)*, les lettres et l'Apocalypse, l'arithmétique, la médecine, la liturgie ; huitième année, *De Sacramentis (pars moralis)*, le droit canonique, l'arithmétique, la géographie générale, la liturgie.

Quand en 1906, Stephano Kaoze reprit ses études sous la direction du père Albert Smulders, les leçons se donnèrent dans la chambre du père directeur. Ce n'est qu'en 1911 que fut édifié un grand séminaire où Kaoze s'installa avec trois autres compagnons. C'est en 1906 que Stephano Kaoze et Julio Mulongo entrèrent au grand séminaire de Baudouinville où ils suivirent des cours de philosophie sous la direction du père Huys. Le condisciple de Kaoze abandonna les études trois mois après son entrée au grand séminaire.

Il faut admettre que, malgré les conditions de travail extrêmement pénibles et les faibles moyens de bord dont disposaient les missionnaires, le degré de la connaissance de cette langue classique était assez convenable chez les latinistes congolais. Les professeurs imposèrent des exercices de rédaction et de conversations latines en vue de leur entrée au grand séminaire.

CONCLUSION

Alors, nous nous permettons de conclure qu'ils ont réussi au début de ce siècle (le XX^e, ndlr) les épreuves du rite de passage... qui a conduit l'Afrique centrale dans la latinité. ■

Source

HUMANISTICA LOVANIENSIA, JOURNAL OF NEO-LATIN STUDIES, *L'enseignement du latin dans le Vicariat Apostolique du Haut-Congo, avec présentation et analyse de quatre lettres latines, 1905-1906*, Leuven University Press 1999





PLAN DECENNAL (3)

En sept chapitres, abondamment illustrés et parcourant les secteurs fondamentaux du progrès, **Les réalisations du Plan Décennal pour le Développement économique et social du Congo belge 1949-1959**, à raison d'un chapitre par numéro à partir du numéro 62 (juin 2022).

PAR PIERRE VAN BOST

L'essor économique prodigieux que connut le Congo au cours des années qui suivirent la Deuxième Guerre mondiale provoqua l'expansion des centres urbains et des cités, ce qui ne manqua pas de poser le problème du développement des villes en habitations et en services publics, voiries, distribution d'eau et d'électricité. En 1949, pour planifier et harmoniser la croissance des agglomérations, un Service de l'Urbanisme fut constitué au Gouvernement Général à Léopoldville. Ce service conçut les plans d'aménagement général du pays ainsi que des plans régionaux et locaux. Ces plans étaient établis par les bureaux d'urbanisme existant dans chaque province et au gouvernement général et faisaient l'objet d'enquêtes publiques.

Le Plan Décennal ne limita pas son action aux investissements à caractère économique, mais il consacra une part

SYNOPTIQUE DE L'ARTICLE AU GRAND COMPLET, PAR NUMÉRO DE REVUE

- 62 (1) Transports par rail et par eau, organisation des travaux publics et des communications, réseau routier, service des voies navigables
- 63 (2) Aéronautique, postes et télécommunications, eau et électricité
- 64 (3) Office des cités africaines, fonds d'avance, fonds du Roi
- 65 (4) Fonds du bien-être indigène (FBI), plan décennal de développement agricole – les paysannats,
- 66 (5) Service médical – hygiène et installations médicales, service médical de l'Etat, amélioration de l'hygiène générale, bilan
- 67 (6) Instruction des Congolais, enseignement pour les Européens, bilan
- 68 (7) Organismes scientifiques - géodésie et cartographie, géologie et hydrologie, météorologie et géophysique, Inéac, Irsac,

importante au progrès social des Congolais. C'est ainsi que sur un total de 51 milliards d'investissements prévus, près de 13 milliards furent utilisés pour des investissements à caractère social, tels la construction de logements pour les Congolais, l'approvisionnement des cités en eau et électricité, le développement de l'hygiène et des installations médicales, ainsi que de l'enseignement.

Monsieur C. Halain, Commissaire au Plan Décennal, résuma ainsi l'objectif du Plan : « *Vouloir donner à nos terres d'Afrique une Economie capable de réaliser le "SOCIAL" dont tout Belge rêve pour ses habitants* ».

Le développement industriel du Congo attira vers les centres administratifs, commerciaux, miniers, industriels, établis par les Blancs, une main-d'œuvre recrutée au loin. Ces centres exercèrent aussi une puissante attraction sur des indigènes à la recherche d'un emploi et d'une vie plus aisée. Ils vinrent s'agglutiner dans des cités satellites, les futurs centres extra-coutumiers, véritables creusets où se côtoyaient des artisans, des commerçants, des journaliers à la recherche d'une tâche. Dans ces cités, le soin était laissé aux habitants d'assurer leur logement qu'ils construisaient avec des matériaux trouvés sur place et suivant des normes traditionnelles et correspondant à leurs goûts, leurs habitudes et leurs moyens financiers. [1]

Jusqu'en 1940, l'exode des populations rurales vers les villes fut progressif, mais limité. Entre 1930 et 1934, période de crise économique, on constata même un reflux important vers les villages, une partie des habitants des villes réintégrant leurs milieux coutumiers d'origine. A partir de la Deuxième Guerre mondiale, la population indigène des centres urbains augmenta dans des proportions considérables. Elle était la conséquence de l'effort de guerre et de la période de prospérité qui lui succéda. Ainsi, en 1938, les agglomérations extra-coutumières groupaient 9 % de la population autochtone du Congo ; en 1948, la proportion atteignait 15,38 % et 17,42 % l'année suivante. A Léopoldville, le nombre d'habitants de la cité indigène, 26.622 en 1936, passa à

39.691 en 1938, à 125.000 en 1948 et à 348.763 en 1956. Les autorités publiques furent prises de vitesse par cet accroissement s'amplifiant d'année en année.

Au début, l'accroissement de la population citadine provenait uniquement des apports de nouveaux arrivants. Mais d'année en année, le nombre d'indigènes nés et ayant grandi dans ces centres augmenta, ce qui eut pour effet d'accélérer le processus. Ces éléments stabilisés formèrent une population urbaine permanente ayant rompu avec les traditions de la vie rurale.

L'équipement des centres extra-coutumiers en habitations et en services publics, voiries, distribution d'eau, électricité, n'avait pas suivi le rythme de l'augmentation de la population. Il s'en suivit une grande médiocrité de la qualité de l'habitat, le surpeuplement et l'abaissement des conditions d'hygiène. Ces éléments défavorables ne manquèrent pas de provoquer, dès la fin de la guerre, une tension sociale qui obligea les pouvoirs publics à rechercher des remèdes urgents et d'envergure.

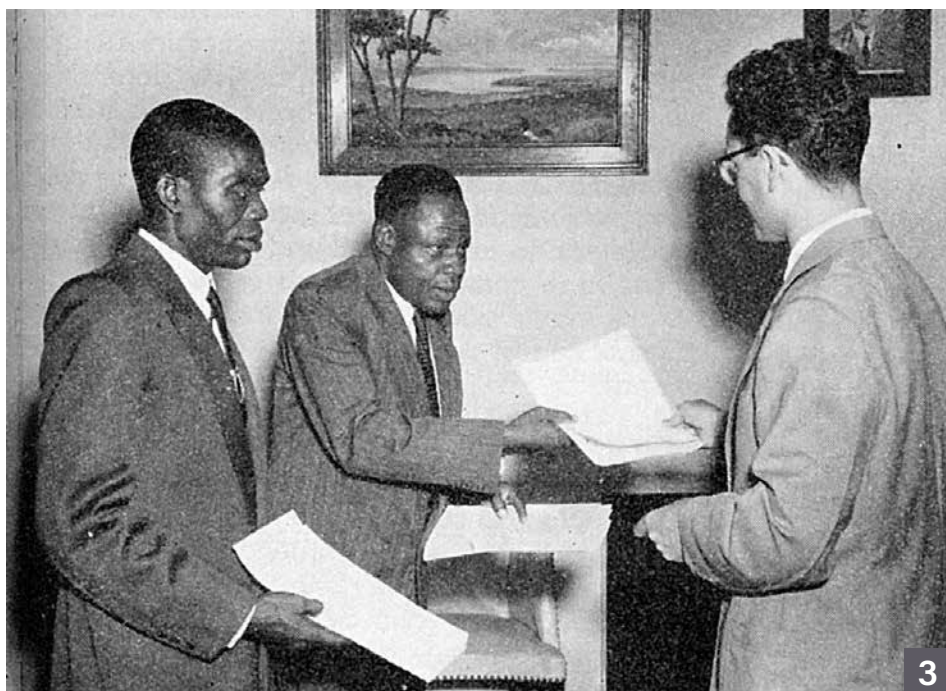
A Léopoldville, les premières maisons en matériaux durables qui devinrent la propriété de leurs habitants noirs furent construites en 1932-1933 par la mission catholique qui organisa un système de prêts et d'aide aux indigènes pour la

construction de maisons en pleine propriété. La demande fut telle que, faute d'argent, la mission ne put continuer. Le Gouvernement prit ensuite la relève et créa un Fonds d'avance, grâce auquel des maisons en matériaux durables ont pu être construites par les Noirs eux-mêmes et pour leur propre usage.

Pendant la guerre 1940-1945, des initiatives locales, auxquelles contribuèrent les pouvoirs publics, furent prises par les grandes entreprises comme l'U.M.H.K. et le C.F.L., qui accordèrent à leurs travailleurs stabilisés des aides financières et des parcelles dans des centres extra-coutumiers, sur lesquelles ils pouvaient édifier leur maison au moyen de matériaux durables. Ainsi, le C.F.L. construisit à Stanleyville de petites habitations au centre extra-coutumier de la Rive-Gauche, maisons que la société vendait à ses clercs, artisans et autres personnels, et payables en 90 mensualités. Le prix à l'époque était de 3.600 et 2.400 francs, selon le modèle. Après la guerre, le prix de ces maisons a fortement augmenté et variait de 8.600 à 14.600 Fr selon le type de construction. [2]

Dans les centres extra-coutumiers, le sol appartenait à l'Etat, l'indigène ne pouvant posséder des terrains à titre individuel, seule la propriété collective était reconnue. Il était désirable que cette propriété soit attribuée ►





progressivement aux indigènes. Par décret du 10 février 1953, les indigènes purent avoir accès à la propriété immobilière individuelle, nouveauté dans le droit congolais, et revendiquer le bénéfice des dispositions légales accordant des terres gratuites. Suite à la mise en application de ce décret, les services du cadastre furent submergés de milliers de demandes de délimitation de parcelles. [3]

La pénurie de logement s'aggravant sans cesse, le Ministre des Colonies, Pierre Wigny, consacra au logement congolais tout un chapitre du Plan Décennal 1949-1959. Le programme d'édification de logements totalisait environ 40.000 unités, dont la moitié était réservée à Léopoldville, l'autre moitié étant partagée entre les villes d'Elisabethville, de Bukavu, de Stanleyville et d'Usumbura. Les crédits prévus pour ce programme s'élevaient à 4.800 millions de francs, dont un peu moins de la moitié était destinée aux infrastructures et aux édifices communautaires.

Le secteur privé, en application des prescriptions légales en matière de contrat de travail l'obligeant à loger décemment ses travailleurs, a lui aussi et simultanément réalisé bien des prouesses en matière d'habitat.

L'OFFICE DES CITÉS AFRICAINES, L'O.C.A.

La réalisation du programme du Plan Décennal fut confiée à l'« Office des Centres Extra-coutumiers et des Cités Indigènes », l'O.C.I., fondé par le décret du 7 juin 1949. Sa tâche était de construire des maisons d'un standing maximum pour un prix minimum, de les vendre ou de les donner à bail à la population indigène dans les centres extra-coutumiers des grandes localités. En application de ce décret, un office fut créé à Léopoldville par l'Arrêté Ministériel du 6 septembre 1949. Cet office envisageait la construction à Léopoldville, en 5 ans, de 20.000 habitations pour indigènes. L'O.C.I. débuta dès 1950 par l'édification hâtive de quelque 2.000 maisons préfabriquées. Il entreprit ensuite l'urbanisation de nouvelles cités, l'étude de types d'habitations et du choix de matériaux. Des offices similaires furent constitués à Stanleyville, Costermansville (Bukavu) et Usumbura.

En 1952, l'O.C.I. fut remplacé par l'« Office des Cités Africaines », l'O.C.A., dont les buts furent étendus. L'O.C.A., en plus de l'édification de cités équipées en infrastructures et bâtiments communautaires, devait entreprendre la modernisation des anciens quartiers et y construire divers bâtiments d'utilité publique.

Le programme de l'O.C.A. prévoyait la construction de 20.000 habitations à Léopoldville, 12.000 à Stanleyville, 5.000 à Bukavu et 5.000 à Usumbura. Fin 1953, 7.393 maisons avaient été construites et, en avril 1955, l'Office mettait en chantier sa 20.000^e construction et, au 31 décembre 1958, au total 31.216 habitations avaient été livrées et 1.340 autres étaient alors en chantier. [4, 5 et 6]

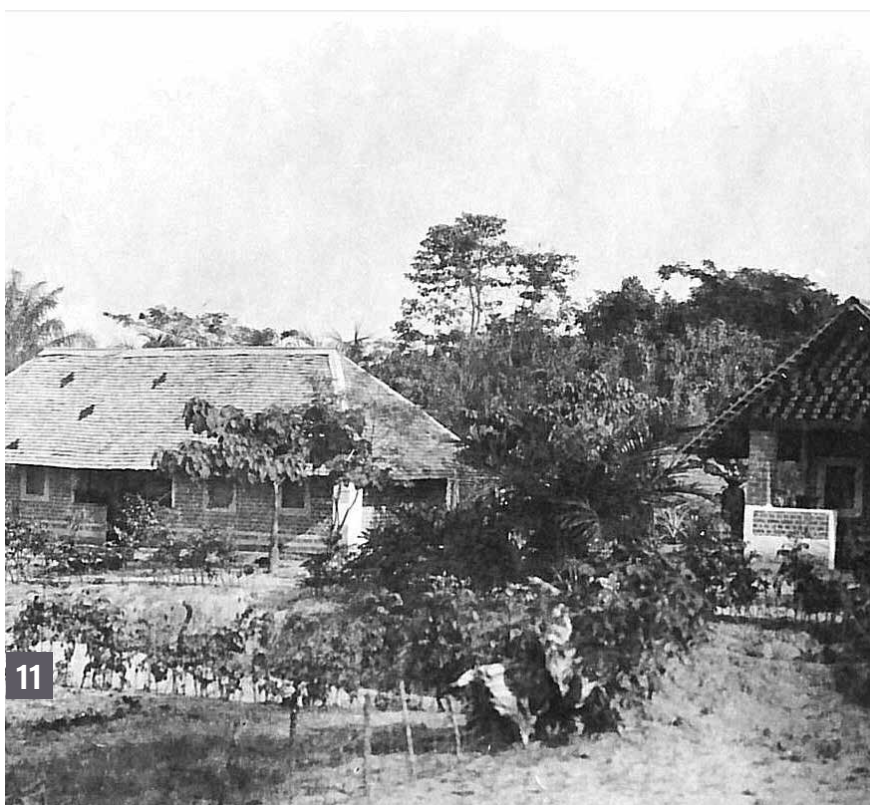
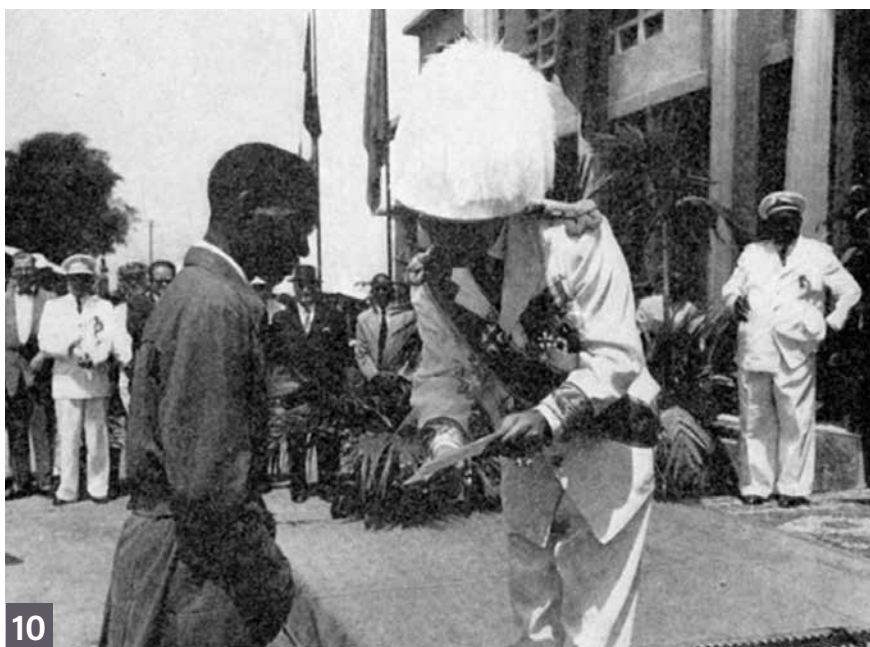
L'O.C.A. était parvenu à réaliser des constructions en matériaux de qualité à des prix étonnamment bas, par exemple, une maison d'une superficie habitable de 45 m², comportant une barza, un living, 4 chambres, une cuisine, un W.C.-douche, revenait à 61.000 francs ; une maison à étage de 66 m², comportant au rez-de-chaussée living, cuisine, réserve, WC-douche et à l'étage, trois chambres dont une grande, coûtait 81.000 francs. Ces constructions étaient toutes raccordées aux réseaux de distribution d'eau et d'électricité.

La vente des maisons se faisait par le truchement de « Fonds d'Avances ». Ces Fonds, provenant de crédits budgétaires, étaient gérés par les pouvoirs publics ou sous leur contrôle. Les contrats de vente étaient conclus avec les futurs propriétaires sur base du remboursement de la valeur du logement effectué par mensualités portant sur une période pouvant aller jusqu'à 15 ans et dans certains cas, jusqu'à vingt ans. Les sommes prêtées étaient productives d'un faible intérêt ne dépassant généralement pas 2 pour cent. En ce qui concernait les maisons données en location, le loyer était acquitté mensuellement à raison de 7,6 % par an de la valeur du logement.

La Colonie avait accordé à l'O.C.A. un fonds de roulement de 750 millions de francs et elle l'avait autorisé à émettre des emprunts, qu'elle garantissait à concurrence de quelque 500 millions.

A Elisabethville, dès 1949, on avait entrepris la construction de nouveaux quartiers suivant la « Formule Grévisse », du nom de son animateur, alors Commissaire de district assistant. Cette formule permettait aux indigènes, avec l'aide financière du Fonds d'avance, de construire eux-mêmes leur maison de 7x7 m de surface, avec des matériaux fournis par l'Administration, dans un lotissement qui leur était accordé. Cette formule rencontra un énorme succès auprès des autochtones. Fin 1953, 4.500 logements avaient ainsi été construits dans les quartiers Kenya et Katuba. [7]

Le Docteur Motoulle, ancien Médecin en chef de l'U.M.H.K. rapportant, dans la « Revue Coloniale Belge », ses impressions du voyage qu'il effectua au Katanga en 1950, écrit au sujet de ►



ces constructions de logements pour Congolais à Elisabethville : « Une impression agréable ressentie au cours de ce voyage est la façon pratique, économique, rapide et heureuse que le Centre Extra-coutumier de la Cité Indigène apporte à la solution de ce grave problème qu'est le logement décent des Noirs dans une cité surpeuplée... Le Centre Extra-coutumier d'Elisabethville a adopté une politique de construction qui amène le Noir à être propriétaire d'une maison convenable. Voici en résumé le système employé pour loger les 45.000 Noirs de cette cité. Le C.E.C. a préparé au moyen d'engins mécaniques modernes (bulldozers et pelles puissantes) un immense terrain... Après l'ébauche du tracé routier, ce terrain a été divisé en parcelles de 12 m x 25 m ; sur chaque parcelle, le C.E.C. construit une fondation en béton de 7 m x 7 m, destinée à supporter la maison qu'y érigera à ses frais l'indigène désireux d'en devenir propriétaire. Il ... signe un contrat par lequel il reçoit en prêt la parcelle, les fondations, une porte et 2 fenêtres en fer ainsi que la toiture en tôles à leurs prix de revient, c'est-à-dire actuellement 13.500 francs ; il s'engage à incorporer ces matériaux dans la maison qu'il édifiera en briques cuites ou de Kimberley et à revêtir les murs extérieurs d'un enduit de ciment ; il s'engage à acheter ces biens aux prix cités plus haut par versements mensuels minima de 150 Fr. Ce système, qui est en même temps une école d'épargne, le rendra propriétaire de sa maison en neuf ans... Il est curieux de voir cette cité à la soirée: après leur travail de la journée, les hommes rentrés au C.E.C. s'attèlent avec leur famille, et parfois avec des amis, ici à la fabrication de briques, là à l'érection de la maison. L'activité qui règne sur ce terrain fait penser à une fourmilière et l'on voit passer des bambins de 6 à 8 ans portant fièrement sur la tête deux ou trois briques et vous criant joyeusement : « tunayenga nyumba wetu ! - nous construisons notre maison » D'autres, plus riches, confient la construction à des entrepreneurs indigènes ; les maçons et charpentiers noirs sont bien payés, et la maison tout entière ne revient pas au propriétaire à plus de 25 à 30.000 Fr. ».

L'ouvrage « Elisabethville 1911-1961 », édité pour commémorer le cinquantième de la fondation de la ville, donne une belle description de cette réalisation : « Le problème du logement sera pratiquement résolu. Résolu en beauté, car l'imagination, l'émulation des Congolais érigeant leurs homes ne connaît pas de limites... C'est étonnant le nombre des variantes possibles sur les mêmes fondations de 7 mètres sur 7. Toits parallèles ou perpendiculaires à l'avenue, toits plats ou en plans étagés, fenêtres standard placées verticalement ou horizontalement, accouplées ou séparées, portes de côté ou au milieu, barzas d'angle, à gauche ou à droite. Certaines maisons présentent de petits perrons. D'autres sont ornées de saillies en briques aux lignes diverses. Au-dessus de telle porte, dans une rainure horizontale pratiquée dans la façade, des coins de briques apparaissent comme une série de dents. Et, sur tout cela, le jeu varié de la peinture, du crépissage, le motif d'inspiration tribale ou la fantaisie pure.

Les principaux organes administratifs étaient alors le chef du centre, le conseil du centre, le comité protecteur. L'influence des conseils d'entreprises et des syndicats s'affirmait chaque jour davantage. Le commerce était en plein essor: plus de cinq cents commerçants se consacraient en majeure partie au commerce de vivres et de charbon de bois, à la vente sur les marchés et à la tenue de débits de boisson. Une coopérative des commerçants autochtones connut d'emblée un grand succès: dès son premier exercice, elle réalisait un chiffre d'affaires total de plus de 9.684.000 francs. Les artisans étaient nombreux parmi lesquels, en majorité, les menuisiers, les maçons, les peintres et les cor-donniers ».

L'O.C.A. appliqua ensuite la « Formule Grévisse » dans une certaine mesure à N'Djili, un faubourg de Léopoldville.

Par ailleurs, l'O.C.A. fut chargé de réaliser dans les nouveaux quartiers les voiries avec un système de drainage et d'égouttage. Il érigea aussi dans ces cités des édifices communautaires : maisons communales, écoles

gardiennes ou primaires, petites églises, dispensaires, commissariats de police, bureaux postaux, marchés publics, foyers sociaux, centres culturels, salles de fêtes et de réunion, plaines de sport ... [8, 9]

Afin d'aider les indigènes peu fortunés à profiter des prêts du Fonds d'Avance, un autre organisme fut créé : le « Fonds du Roi ».

Un gros effort avait donc été entrepris sur le plan du logement pour éviter l'apparition de bidonvilles autour des grands centres. Mais les milieux ruraux n'avaient pas été oubliés et un Fonds spécial fut mis sur pied à leur intention, le « Fonds du Bien-être Indigène », qui devait apporter aux paysans des conditions matérielles de confort leur permettant d'accéder à une vie meilleure par l'installation, entre autres pour les agriculteurs, de fermes construites en matériaux durables.

Fonds d'Avance et Fonds du Roi, étendaient leur action à tout le pays en combinaison soit avec l' « Office des Cités Africaines » qui se limitait lui aux centres extra-coutumiers, soit avec le « Fonds du Bien-être Indigène », dont l'action s'appliquait aux milieux coutumiers.

En 1958, un commissariat au logement fut instauré et chargé de coordonner la politique du logement et de rationaliser les activités de l'Office des Cités Africaines, du Fonds d'avance, du Fonds du Roi et du Fonds du Bien-être Indigène.

LE FONDS D'AVANCE

Par ordonnance-loi du 17 avril 1942, le Gouverneur Général Pierre Ryckmans fixa les limites et les conditions dans lesquelles les circonscriptions indigènes et les centres extra-coutumiers pouvaient contracter des emprunts et accorder des prêts à leurs habitants, en vue de permettre d'améliorer leurs conditions économiques et matérielles. Les sommes prêtées ne pouvaient pas dépasser mille francs, la durée du prêt ne pouvait excéder cinq ans et les sommes prêtées étaient productives, au profit de la circonscription ou du

centre extra-coutumier, d'un intérêt fixe de 5 % l'an. Ces prêts ne pouvaient être consentis qu'en vue, soit du développement des activités agricoles et de l'amélioration des conditions dans lesquelles ces activités s'effectuaient, soit de l'équipement de petites entreprises individuelles utiles à la communauté.

Une nouvelle Ordonnance du 10 janvier 1947 modifiait les dispositions de l'Ordonnance de 1942 et déterminait les conditions dans lesquelles les circonscriptions indigènes et les centres extra-coutumiers pouvaient contracter des emprunts et octroyer des prêts à leurs habitants pour la construction de maisons en matériaux durables ou semi-durables. Outre les ressources dont elles disposaient, les administrations indigènes recevaient, à charge du Trésor de la Colonie, des avances à un taux d'intérêt réduit de 0,50 % l'an. Au moyen de ces fonds, les cités indigènes et les centres extra-coutumiers accordaient à leurs habitants des prêts pour construire des habitations. La somme prêtée aux habitants ne pouvait dépasser 10.000 francs et la durée du prêt ne pouvait excéder 4 ans, le centre ou la circonscription pouvait exiger le paiement d'un intérêt annuel maximum de 3 % l'an. Le Fonds d'Avance remporta un vif succès auprès des populations indigènes et son action déborda les centres pour s'exercer au profit de certaines circonscriptions indigènes, plus particulièrement dans les paysannats indigènes où la population était stabilisée. Fin 1958, ce Fonds avait consenti 57.110 prêts totalisant 2.822.202.347 francs. L'augmentation de prêts était de 14.954 par rapport à l'année précédente et leur montant s'élevait à 902.726.931 francs. Fin 1958, 311 circonscriptions indigènes avaient conclu des conventions avec l'Administration. Ces résultats témoignaient de l'engouement

des populations pour l'amélioration de leurs logements.

LE FONDS DU ROI

Après le voyage triomphal du roi Baudouin au Congo Belge en 1955, le 18 octobre 1955, le Roi signa un Arrêté Royal créant, sous le nom de « Fonds du Roi », une institution philanthropique dotée de la personnalité civile et ayant pour « *but de contribuer par des libéralités à l'amélioration de l'habitat des autochtones du Congo Belge et du Ruanda-Urundi appartenant tant aux milieux coutumiers qu'aux milieux extra-coutumiers* ». Ce Fonds subvenait à ses charges au moyen des revenus d'une dotation initiale de 2 millions, des rentes de son portefeuille, ainsi que de dons et de legs. Il aidait les autochtones méritants mais peu fortunés à acheter ou à construire une habitation en matériaux durs dont la superficie utile était d'au moins 30 m², mais qui ne dépassait pas 55 m². Les tranches annuelles de la libéralité octroyée ne pouvaient être inférieures à six cents francs, ni supérieures à quinze cents francs. Le montant total de la libéralité ne pouvait dépasser 18.000 francs. Fin 1958, le montant global des libéralités octroyées atteignait 65.269.719 francs, partagés entre 3.107 bénéficiaires en milieu coutumier et quelque 8.000 bénéficiaires en milieu extra-coutumier. Généralement, de tels achats se faisant grâce à l'intervention du Fonds d'Avance, les dons du Fonds du Roi permettaient de réduire d'autant leur charge mensuelle de remboursement. [10, 11]

Le Fonds du Roi intervenait ainsi tant pour l'achat d'habitations dans les centres extra-coutumiers que pour l'amélioration de l'habitat rural. ■

A suivre

LEGENDES DES PHOTOS

1. Une case traditionnelle décorée, construite en pisé et chaume. Col. VB
2. Maison que se construisit, avec l'aide financière du C.F.L., l'infirmier indigène de cette entreprise, au Centre extra-coutumier, à la Rive Gauche à Stanleyville, en 1946. Col. VB
3. Un décret en 1953, donna aux Congolais la possibilité d'accéder à la propriété foncière individuelle. Sur la photo, Antoine Isandambu et Edouard Lukoki, commerçants à Léopoldville, reçoivent leurs titres de propriété des mains du Commissaire de District du Moyen-Congo. Revue Congolaise Illustrée, 1956
4. Bloc d'appartements construit à la commune de Kitambo à Léopoldville. Carte postale Office des Cités Africaines
- 5 Réalisée par l'Office des Cités Africaines, la cité congolaise de Bagira à Bukavu (10.000 habitants).
Carte postale Office des Cités Africaines
6. Un nouveau quartier de la cité indigène de Stanleyville. Document Plan Décennal
7. Au centre extra-coutumier d'Elisabethville, les indigènes purent, dès 1947, construire leur propre maison, avec l'aide du Fonds d'avance de la Province et suivant la formule Grevisse : les constructeurs utilisent les mêmes matériaux, mais architectures différentes, comme on le voit au premier plan. DR
8. Inauguration officielle du Centre communautaire de la Cité Pierre Vigny, à Matete, Léopoldville. Ce centre comprenait, outre la maison communale, un tribunal, une poste, un foyer social, un dispensaire, un centre de recensement, une église ainsi que la salle d'œuvres et la résidence des missionnaires. Document Plan Décennal
9. O.C.A. Maison communale de Mangobo à Stanleyville, Blanchart
10. Fonds du Roi. Le 25 novembre 1955, à Léopoldville, les premiers chèques signés par le Souverain furent remis aux premiers Congolais bénéficiaires de cette institution. Léopoldville 1881-1956
11. Fonds d'avance. Maison que se construisit un autochtone. Bruyère

À MÉDITER

*On n'a pas la même mémoire, mais on a la même histoire.
Déclaration d'Omar Sy à Cannes, à propos de son film Tirailleurs 2022*

À l'occasion du 20^e anniversaire de sa fondation, la Rédaction entame la publication d'une série de témoignages mis en forme par Emily Beauvent et Nadine Evrard ; elle veillera à ce que l'échantillon soit représentatif des 300 témoignages et plus déjà enregistrés, déposés à l'AfricaMuseum et remis à la Commission parlementaire appelée à consolider l'avenir entre Africains et Belges.

Suite et fin du témoignage de Julien Nyssens, en lien direct avec la première partie parue dans le n°63, pp. 33-35.

2. TÊMOIGNAGE DE JULIEN NYSENS (2/2)



Les chefs de Territoire étaient « astreints », entre guillemets car on le faisait avec grand plaisir, à séjourner dix jours par mois en brousse. Les agents territoriaux eux devaient séjourner vingt jours. Au Congo, vu la moindre densité de la population et la plus grande superficie des territoires, les A.T. devaient eux aussi séjourner 20 jours par mois en brousse. Je partais donc dix jours, avec ma femme et mes enfants quand ils n'étaient pas en âge d'école ou bien pendant les vacances. On emmenait deux serviteurs qu'on appelait les « boys », l'un qui s'occupait de la cuisine et l'autre du ménage, (lavage, repassage) et qui étaient tout heureux d'avoir du travail car il n'y avait pas de classe moyenne en ce temps-là dans le pays. Il y avait la pyramide des autorités coutumières, la masse des paysans, les petits commerçants qui vendaient des

cigarettes, etc. Le commerce était dans les mains des Arabes, des Indiens et des Grecs, mais il n'y avait pas encore d'artisans, parce que les écoles techniques étaient de création trop récente. Un pays ne se construit que par étapes dans la succession des générations. Se nourrir d'abord, s'instruire ensuite pour produire.

En brousse, je partais à sept heures du matin, emportant dans ma besace des tartines et une bouteille de jus de fruit laissant dans le gîte femme et enfants, et je revenais dans l'après-midi. Je pique-niquais à midi, le plus souvent sous un bananier à l'écart des regards puisqu'il est inconvenant au Rwanda de regarder quelqu'un qui mange. C'est une convention de discrétion, de politesse qui exprime une certaine finesse innée. Alors je circulais pour faire mon inspection. Je choisissais une sous-chefferie au hasard, tantôt avec son sous-chef, tantôt sans lui. Je procédais par coups de sonde chez deux, trois ou quatre familles, afin de vérifier si les normes de cultures ou de provisions imposées étaient respectées. Les « cultures imposées », qui ont tant fait scandale au moment où ils ont accédé à l'indépendance, c'était le symbole de l'oppression du « petit peuple ».

On a accusé les Belges d'imposer des cultures, bien que ces cultures étaient au profit exclusif de ceux qui les assumaient ! Nous avons le souvenir de la terrible famine de 1943 qui a vu des dizaines de milliers de gens mourir de faim. Puis il y a eu des disettes à cause de l'instabilité du climat et de l'imprévoyance des cultivateurs qui

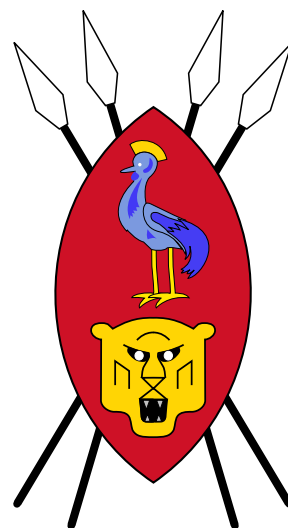
vivent au jour le jour. Alors on imposait des cultures de réserve en terre, des réserves à long terme, le manioc par exemple, des réserves à court terme, les patates douces, ou bien, pour l'alimentation immédiate, les cultures de haricots, de petits pois, de sorgho, etc. Je choisisais au hasard un homme adulte valide, un « H.A.V. » et je lui demandais de me montrer les champs qu'il avait cultivés. Il fallait parfois beaucoup marcher pour descendre jusqu'au marais. D'une altitude de deux mille quatre cents mètres, descendre à huit cents mètres et puis remonter, cela faisait de vous un vrai montagnard. J'étais jeune, je tirais la langue, je transpirais mais c'était le métier qui me rentrait par les jambes et les poumons. C'était aussi l'occasion de parler. De parler sans interprète car à ce moment-là je connaissais suffisamment la langue que j'avais étudiée en vue de présenter l'examen dont la réussite donnait l'assurance de poursuivre sa carrière dans ce magnifique pays qu'est le Rwanda. L'enjeu en valait la peine. L'agriculture a occupé beaucoup de mon temps de brousse. La brousse c'étaient toutes ces habitations dispersées sur les collines. Développer la lutte antiérosive dans un pays de montagnes accidentées, c'était vital pour la conservation des sols. Quand il pleut la terre est emportée. Voyez le Nil en Egypte, ce sont des eaux qui viennent du Rwanda, toute rouges, elles charrient de la terre qui vient de ce beau pays de montagnes. C'est pourquoi, travail imposé, on faisait creuser des fossés antiérosifs pour susciter la formation de terrasses. Il y avait aussi l'obligation de planter quatre-vingts caféiers.

Pourquoi ? Pour procurer des ressources supplémentaires aux gens. Ils pouvaient le vendre à leur profit sur des marchés organisés et contrôlés par l'Administration. La surveillance des marchés faisait partie de notre job. Vérifier dans les paniers si le café n'avait pas été trempé pour fausser son poids. Je prélevais au milieu du panier un grain de café que je mordais pour vérifier s'il était bien dur, bien sec ou bien mou. Je mesurais les balances pour m'assurer qu'elles n'étaient pas truquées. Il convenait aussi de vérifier si les prix étaient respectés. L'agriculture occupait donc beaucoup de mon temps lors des séjours en brousse, les cultures vivrières, la lutte antiérosive. Un problème que j'ai évoqué plus haut, était celui de la forte densité de la population et donc du morcellement graduel des terres. On pouvait améliorer la situation par un regroupement des terres de culture et une rationalisation de leur exploitation. La politique initiée dans ce sens par le gouvernement a été de créer des « paysannats ». Chaque Administrateur disposait d'un agronome, qui, lui-même, avait des Assistants Agricoles, chargés de répartir les instructions techniques relatives au développement agricole du territoire. J'ai donc repéré dans mon territoire des lieux où les terres cultivables n'étaient pas travaillées. Suivant un plan conseillé par l'agronome avec lequel je travaillais en étroite collaboration, je les ai moi-même piquetées. Puis j'ai rassemblé, dans une région à forte densité, des jeunes gens qui ne trouvaient pas de terre en leur proposant un terrain. Je les amenais en camion jusqu'à l'endroit où le paysannat était projeté pour leur montrer ces nouvelles terres et leur expliquer la nouvelle façon de les mettre en valeur. C'était une savane boisée qu'il convenait de défricher. En contrepartie, ils recevaient cette terre gratuitement et étaient exonérés d'impôt pendant 3 ans. Il s'agissait, bien sûr, de terres vacantes.

Mais il y avait aussi des surprises ! Un jour que je roulais sur le flanc d'une colline, je vis sur le bord de la route, dans le fossé une femme à moitié couchée. M'étant arrêté pour savoir si elle était dans l'embarras, je l'entendis

geindre et je compris qu'elle était occupée à accoucher. Il ne me restait qu'à l'embarquer et la conduire à l'hôpital. Une autre fois, un jeune homme cycliste était tombé de vélo dans une descente. Il était blessé et n'arrivait pas à se relever. Je l'ai aussi embarqué. Trente-cinq ans plus tard, cet homme était ambassadeur de son pays à Bruxelles. Au cours d'un déjeuner auquel il m'avait invité, découvrant mon passé de territorial à Butare, il a fait le rapprochement avec cet accident puisque c'était lui le cycliste accidenté. Oui, le monde est petit. C'est dire que les relations Noirs/Blancs étaient fondamentalement humaines même si des barrières marquaient les différences. Différences de culture, de langue, de standing social. En fait de barrières, il y en avait aussi entre les Rwandais : les Tutsis, les Hutus et les Twas ne sont pas des dénominations inventées et cultivées par les Belges. L'histoire du Rwanda écrite par A. Kagame y fait largement allusion. La plus importante barrière était celle qui s'élevait au fur et à mesure que se développait le mécontentement des cultivateurs contre les abus du cadre des chefs qui avaient des auxiliaires non rémunérés, les « bilongozi », qui « récupéraient » leur dû à leur façon. Je me souviens qu'en brousse je contrôlais si les gens avaient payé l'impôt. Ils devaient me montrer leur livret d'identité et l'acquit d'impôt. Ils m'affirmaient qu'ils avaient payé mais sans reçu ! Les mêmes questions posées à un deuxième et à un troisième m'ont mis la puce à l'oreille. Le sous-chef percevait-il l'impôt à son propre profit ? Comme je me trouvais à deux heures de marche du gîte le plus proche, j'ai installé ma tente sur place et pendant quatre jours j'ai procédé à l'enquête. Il s'est avéré que le sous-chef était malhonnête, il y avait eu détournement de fonds. Il a été destitué, condamné et remplacé. Ma vie au chef-lieu était ainsi faite que le matin je faisais les enquêtes ou le courrier et l'après-midi de 14 à 17 heures, je recevais quiconque voulait me voir. C'était le serviteur d'un européen, ou un employé sous contrat d'un Grec ou d'un Arabe, ou un quidam de la brousse qui avait une plainte à formuler ou encore quelqu'un qui voulait se faire exempter d'impôts. C'était parfois

une femme de soldat qui voulait divorcer et qui disait « J'en ai marre de mon mari. Donne-moi un passeport de mutation », sous-entendu : « pour retourner au Congo chez moi ». Il y avait toute l'après-midi une file devant la porte de mon bureau. Des vieillards venaient me trouver pour être exemptés d'impôts étant donné leur âge. « Je suis un homme, me disaient-ils, mais j'ai dépassé l'âge adulte, je ne suis plus valide ». Il n'entrait donc plus dans la catégorie des HAV. Alors, ou bien je l'envoyais chez le médecin pour avoir un avis médical, ou bien il ouvrait la bouche et il disait, « Regarde ma bouche, je n'ai plus de dents ». Ou bien il soulevait la chemise et montrait sa poitrine ridée et ses poils tout blancs, etc. Il fallait donc écouter et discerner le vrai du faux. Voilà comment se déroulaient certaines journées.



Armoiries du Ruanda-Urundi

J'étais aussi officier de l'Etat Civil, et à ce titre je devais enregistrer les naissances des non-africains, les Arabes étaient très friands de faire enregistrer leurs enfants, et Dieu sait s'ils en avaient. Rarement, mais cela arrivait aussi, il y avait un mariage d'Européens. Cela se déroulait avec une certaine solennité : uniforme blanc, ceinture tricolore. Et évidemment le repas de noce. Outre l'agriculture et le développement du pays, il était important d'informer le public. J'ai donc, pour cela, édité un modeste bulletin qui s'appelait « Kigali Presse » afin de passer par-dessus la tête des autorités coutumières et ainsi informer directement le « petit peuple » de choses qu'il devait ►

connaître : certaines lois et règlements, le montant des impôts et taxes, etc. Le Rwanda n'était pas une Colonie, c'était un Territoire sous tutelle des Nations Unies. Celles-ci exerçaient périodiquement un contrôle et imposaient des mesures d'émancipation qu'il était nécessaire de porter à la connaissance des gens afin notamment de couper les ailes aux interprétations sournoises. Je ne puis passer sous silence les événements politiques de novembre 1959 qui ont vu la masse des cultivateurs se révolter contre son encadrement coutumier. C'était le 1^{er} novembre 1959, je rentrais précisément d'un congé en Belgique. Ce jour-là éclata le début d'une jacquerie qui en quelques semaines se répandit dans tout le Rwanda. A vrai dire le feu des revendications d'abord et de l'opposition ensuite des Hutus contre la classe dominante des Tutsis couvait depuis plusieurs mois. Je ne veux pas entrer dans le détail de cette lutte menée par le Parmehutu, parti de Grégoire Kayibanda qui, de conquête diplomatique en coups de force sur les collines, chassa du pouvoir mais aussi du pays, de nombreux Tutsis.

Et finalement le 1^{er} juillet 1962 arriva l'indépendance. Cela appartient à la grande histoire. Pour la petite histoire, je fus envoyé au cours de ce mois de novembre 1959 au lieu même où éclatait cette révolution : à Gitarama pour y remplacer le territorial titulaire. J'y ai passé un mois pour tenter d'y rétablir l'ordre, mais sans moyen adéquat, dans ce pays de collines éloignées des routes. Il était impossible d'empêcher des gens de mettre le feu à une hutte. J'ai commencé par désarmer moi-même les gens qui circulaient devant mon bureau et j'ai ainsi amassé des centaines d'armes blanches jusqu'au jour où je reçus un télégramme de Kigali m'interdisant de priver les gens de leurs moyens de défense. Porter une lance ou une machette, c'était ambigu, cela servait aussi bien à attaquer qu'à se défendre. On m'avait remis un revolver pour pouvoir me défendre, c'était une sécurité mais je n'ai jamais eu besoin de l'employer. D'ailleurs quelques mois plus tard lorsque, pour essayer cette arme, j'ai voulu tirer sur un volatile, je n'ai pu trouver le moyen d'en débloquent la

sûreté. J'ai donc traversé ces événements avec une sécurité illusoire, cette arme reposant la nuit sur ma table de nuit. De nouveaux cadres de chefs et de sous-chefs ont donc été mis en place. C'est avec leur aide qu'il a fallu organiser des élections pour qu'une investiture démocratique leur soit conférée. Cela exigeait de la part des territoriaux un important effort de mise au courant de la population. C'était aussi une recommandation de l'ONU que de faire entériner ces désignations par le choix des électeurs.

Parallèlement à la revendication du pouvoir par les partis hutus, ceux-ci revendiquaient aussi l'instauration d'une république. Cette exigence entraînait par elle-même l'effacement du Mwami. Un referendum sur cette revendication a dû aussi être organisé. Ce fut donc pour nous Administrateurs de Territoire, des semaines de grande activité : des réunions du Résident avec l'ensemble des AT à Kigali. Des réunions des AT avec leur staff d'agents européens. Des réunions avec les chefs et sous-chefs et enfin des réunions de masse, presque colline par colline pour sensibiliser Hommes et Femmes à l'avenir de leur pays. Sur un grand tableau noir je dessinais la structure des deux régimes: le régime féodal actuel représenté par une pyramide reposant sur la pointe, le Mwami. Puis le régime démocratique, une pyramide reposant sur sa large base : le peuple. Dans un pays où les électeurs, les adultes, ne savent pas tous lire et écrire, comment présenter des listes de candidats ? Nous avons placé à l'entrée des bureaux de vote, des écoliers parmi lesquels les électeurs pouvaient choisir un scribe qui devait écrire le nom qui lui était dicté. On a ainsi voté. Cela nous a demandé beaucoup de temps, mais l'ONU a refusé cette procédure disant que le secret du vote n'était pas respecté. On a alors recommencé en donnant des couleurs à des partis. Il y avait le rouge, le blanc, il y avait aussi des figures géométriques etc. etc. L'immense majorité des cultivateurs adhéraient au même parti, le Parmehutu qui avait adopté la couleur rouge. Tout le pays était rouge à ce moment-là. Les gens s'habillaient en rouge, les femmes, les mères de famille qui d'habitude se-



Pêle-mêle du Ruanda-Urundi colonial

lon la coutume portaient un bandeau de sorgho jaune autour de la tête, et c'est très beau, c'est charmant, pour montrer la maternité, eh bien à ce moment-là ce bandeau était rouge. On savait d'avance qui allait gagner les élections. Le peuple était à l'unisson et c'est à ce moment-là, que des bagarres ont eu lieu, ils se chassaient les uns les autres. Nous ne pouvions pas être partout pour maintenir l'ordre. J'essayais de faire régner la paix, je circulais avec un mégaphone. Je me souviens même qu'une fois en hélicoptère, parce qu'on avait des moyens adéquats, j'ai pu survoler deux troupes qui s'affrontaient. J'ai demandé au pilote d'atterrir entre les deux. Ils se sont écartés et ils sont rentrés chez eux. C'est dire que l'Européen n'était pas visé, ce n'est pas à lui qu'on en voulait. Ils conquéraient leur indépendance contre leurs sous-chefs, contre leurs chefs coutumiers, ils ne voulaient plus de ce régime-là, ni de la coutume du bétail, et du contrat de l'herbe. Ils voulaient avoir des terres, ils voulaient pouvoir cultiver là où bon leur semble, et ne pas travailler sans rémunération. Que dire encore sinon que j'avais des contacts très étroits avec mon patron, le Résident, qui, de temps en temps, le matin vers six heures et demie m'appelait dans son bureau pour un échange de vue. Au poste, ma femme prêtait son concours à l'ouverture des dames européennes qui avaient organisé des cours de couture pour les femmes des cadres, des commis, donc des fonctionnaires rwandais, qui travaillaient à la capitale, et qui étaient plus évolués. Ils étaient passés par une école d'administration. Il y avait un groupe scolaire qui formait des agronomes, des vétérinaires, mais



aussi des cadres administratifs, des assistants médicaux. Il y avait là toute une catégorie de grades intermédiaires formés par le Groupe Scolaire à Astrida. Cela est connu. Mon épouse avait des contacts avec les épouses de ces gens-là, j'avais fait construire sur le budget, qui s'appelait le budget des CAC, les « Caisses Autonomes de Chefferie », un grand local qui s'appelait le Cercle pour Evolués, c'est un mot qu'on utilisait beaucoup.

Les évolués c'étaient les Rwandais qui appartenaient aux cadres et avaient fréquenté une école secondaire, au-delà des primaires. Il était très difficile d'accéder à un enseignement au-delà des primaires. Pour entrer dans le secondaire, il fallait être protégé, être soutenu par la structure coutumière. N'importe qui ne pouvait pas accéder à l'enseignement secondaire. Alors voici quelques petits faits amusants. La fête du 21 juillet, c'étaient des réjouissances pour les Européens, au terrain de football, auxquelles participaient les Rwandais. Au Rwanda, on avait fort développé le football. Sur de nombreuses collines,

on avait implanté un terrain de football, presque dans chaque sous-chefferie. Et ils s'adonnaient très bien au football. Le 21 juillet au centre de Kigali, nous organisons une grande manifestation avec des jeux. Les femmes rwandaises ne s'y prêtaient pas, elles sont timorées, elles sont intraverties, mais les femmes des soldats congolais, elles, étaient exubérantes, étaient toutes ravies. Il y avait un jeu qui consistait à extraire, au moyen de la bouche uniquement, une pièce de cinq francs qui se trouvait au fond d'un bassin plein de farine blanche. Elles se relevaient le visage tout blanc, d'où éclats de rire, hilarité dans toute l'assistance. C'était la détente et ça créait une atmosphère bon enfant entre Noirs et Blancs. Les soldats congolais aussi participaient aux jeux. Ils devaient ramper rapidement à l'intérieur de touques mises bout à bout pour former un long tuyau. La « touque », c'est toute une histoire, c'est le fût de deux cents litres qui servait pour le transport d'essence, mais une fois qu'elles étaient vides on les utilisait à trente-six choses, on les découpait pour en faire des jardinières,

ou bien des caniveaux, ou bien encore des châteaux d'eau. Château d'eau est un grand mot, mais, comme on n'avait pas la distribution d'eau, alors, à hauteur du toit on construisait un pilier sur lequel on posait un fût de deux cents litres raccordé à la salle de bain. Des porteurs y vidaient des cruches d'eau qu'ils avaient puisée à la source. Sur les collines, il n'y avait pas de robinet, les sources étaient polluées. La REGIDESO, grâce au « Fond du Bien-être Indigène » a capté les sources, mais c'était en 1952. Mais de 1880 jusqu'à 1952, il a coulé beaucoup d'eau dans ces sources. Dans les endroits trop éloignés des sources, au lieu de descendre puiser dans la vallée - quand on habitait à 2400 mètres - on hésitait à descendre jusqu'à la source et surtout à remonter avec une cruche pleine sur la tête! Que de peine! Il était moins fatigant d'écoper l'eau après la pluie dans les creux du sol. Vous imaginez les conséquences sur la santé... C'était pourtant fréquent. Les maladies et les moustiques. Une région de mon territoire, le Bugesera, était truffée de tsé-tsé, et donc de la maladie du sommeil. Si les gens hésitaient à y habiter, le bétail cependant s'y trouvait en grand nombre. Alors le service vétérinaire de la Province m'avait demandé d'enquêter sur la raison du peu de population en cet endroit. Est-ce que c'étaient les éleveurs qui se réservaient le terrain, ou bien était-ce la peur de la tsé-tsé qui en tenait les gens éloignés? Pour finir on a déboisé tout ça en déracinant les arbres qui constituaient le biotope de la glossina. On a de la sorte supprimé la tsé-tsé et depuis lors le Bugesera est aussi peuplé que les régions voisines. ■

(fin du témoignage de Julien Nyssens)

DEUX PENSÉES LOURDES DE SENS D'ACHILLE MBEMBE :

- La bêtise identitaire a le vent en poupe à peu près partout. Cela est vrai autant en Afrique, qu'en Europe, aux États-Unis, en Inde et dans beaucoup d'endroits. Un vrai repli autoritaire et un désir d'Apartheid accompagnent dans beaucoup de pays ce moment de brutalisme néolibéral. Nous observons partout une détresse sociale énorme.
- ... l'une de ces clés consiste à reconnaître que notre histoire commune n'est pas terminée. Et qu'au-delà de la simple lutte des intérêts, elle recèle d'énormes gisements de sens, à condition évidemment que nous sachions les identifier, ce qui exige un changement de regard. L'autre clé consiste à reconnaître que notre passé et surtout notre histoire future ne feront sens que dans la perspective du soin que nous accorderons au vivant dans son ensemble, et du souci que nous manifesterons à son égard.

EXPOSITION À L'AFRICAMUSEUM, DU 6 OCTOBRE 2022 AU 5 MARS 2023

PAR FRANÇOISE MOEHLER - DE GREEF, TEXTE ET PHOTOS

L'exposition « EUROPA Oxalá » présente les travaux de 21 artistes afro-descendants européens de deuxième et troisième générations. Leurs parents et grands-parents sont nés et ont vécu au Congo, en Angola, en Guinée, au Bénin, en Algérie, à Madagascar. Enfants des anciennes colonies, ils apportent à la scène culturelle et artistique l'héritage colonial qui les a façonnés et qui a été le point de départ de leur travail de recherche et de production. Le terme portugais Oxalá dérive de Inch Allah et évoque l'avenir en construction.

« L'exposition interroge l'Europe qui entend se construire comme le lieu d'un avenir inclusif, diversifié, démocratique et libre en proposant une réflexion originale sur le racisme, la décolonisation des arts, le statut de la femme dans la société contemporaine, ou la déconstruction de la pensée coloniale. »

Sous la houlette des commissaires António Pinto Ribeiro (Portugal), Katia Kameli (France) et Aimé Mpane (Bruxelles-Kinshasa), cette exposition itinérante a d'abord été présentée au MUCEM à Marseille puis à la Fondation Calouste Gulbenkian à Lisbonne.

Les 21 artistes impliqués sont : Aimé Mpane, Aimé Ntakyiwa, Carlos Bunga, Délio Jasse, Djamel Kokene-Dorléans, Fayçal Baghrich, Francisco Vidal, John K. Cobra, Katia Kameli, Mohamed Bourouissa, Josèfa Ntjam, Malala Andrialavidrazana, Márcio Carvalho, Mónica de Miranda, Nú Barreto, Pauliana Valente Pimentel, Pedro A.H. Paixão, Sabrina Belouaar, Sammy Baloji, Sandra Mujinga, Sara Sadik.

Il est impossible de dresser ici l'inventaire des différentes œuvres expo-

sées ou des panneaux explicatifs qui s'efforcent d'attribuer des intentions décolonialistes même aux œuvres les plus neutres et ce, malgré la réticence de certains artistes de voir leur œuvre ainsi politisée. Ainsi par exemple les installations de douilles d'obus et de plantes tropicales de Sammy Baloji dont la description se termine par « La vie organique est ainsi mêlée au métal morbide afin de rappeler à notre mémoire corrompue que les Belges ont fortement augmenté la production de cuivre au Katanga pendant les deux guerres mondiales, dépouillant d'avantage le Congo de ses ressources naturelles. »

Le 7 octobre, le musée proposait une « conversation » avec 4 des 21 artistes : Márcio Carvalho, Sabrina Belouaar, Roland Gunst et Aimé Mpane. La rencontre était modérée par Ayoko Mensah, journaliste et programmatrice artistique à BOZAR. Curieusement, l'enregistrement de cette rencontre n'est pas repris parmi les autres Museum Talks sur le site web de l'AfricaMuseum. Sans doute parce que le débat a quelque peu échappé à la modératrice qui eut fort à faire pour tenter de le ramener sur les méfaits du colonialisme ou l'immigration. Trois des intervenants ruai dans les brancards. Concentrons-nous donc sur ceux-ci et leurs œuvres.

Aimé Mpane, artiste et commissaire de l'exposition, se refuse à catégoriser ou fustiger le passé colonial mais insiste sur la nécessité de construire le futur tous ensemble. Pour preuve sa « table de fraternité » (reproduction de la dernière scène où les grandes races sont représentées: blancs, noirs, asiatiques...). Pour Aimé Mpane, le temps n'est plus à la critique, au jugement et

à la condamnation du rapport entre les cultures. Il entend travailler à l'instauration d'une nouvelle fraternité entre les peuples.

John K. Cobra (Roland Gunst), a particulièrement choqué la modératrice en disant que, comme métis au Congo, il se sentait comme un petit prince avec plein d'avantages mais qu'il a dû déchanter à son retour en Belgique lorsqu'il n'était plus qu'un garçon comme les autres... Lui non plus ne veut pas opposer Européens et Africains mais plutôt les réconcilier par le langage universel de l'art. Son matériau de base est la résine rappelant le caoutchouc de son Congo natal.

Márcio Carvalho, Portugais dont les parents, avant sa naissance, ont fui l'Angola lors de la guerre d'indépendance, raconte les difficultés que ceux-ci ont rencontrées à leur retour au Portugal où ils étaient mal accueillis et discriminés. Ce qui suscite dans le public des témoignages sur des expériences similaires vécues au retour du Congo. Les deux tableaux présentés font partie d'une série « la chute des Trônes » où les figures représentatives de la lutte pour l'indépendance affrontent celles du colonisateur dans une épreuve sportive olympique : ici le judo où s'affrontent d'une part le Roi Joao du Portugal et Josina Muthemba Machel et, d'autre part, Léopold II et Lumumba.

Certes, sur d'autres points les artistes rejoignent la modératrice mais sans la férocité de la diaspora activiste. Tous les trois étaient pour l'ouverture et le dialogue, pour construire et non détruire. Leur art témoigne mais ne se veut pas vindicatif. Nous ne pouvons que nous réjouir de cette évolution dans le chef de certains artistes. ■



1



2



3



5



4

LEGENDES DES PHOTOS

1. Vue de l'AfricaMuseum, depuis le centre d'accueil
2. Sammy Baloji
3. Amé Mpane
4. Roland Gunst
5. Marcio Carvalho



TABLEAU CULTUREL EN CONTINU*

ACTIVITÉS CULTURELLES EN RAPPORT AVEC L'AFRIQUE SUBSAHARIENNE, EN BELGIQUE

**TABLEAU AMORCÉ DANS LE PRÉSENT NUMÉRO PAR E. LOECKX ET F. HESSEL. LA MISE À JOUR EN CONTENU SERA EFFECTUÉE PAR E. LOECKX.*

DATE(S)	INTITULE	LIEU	OBSERVATIONS
Du 7 octobre 2022 au 05 mars 2023	Expo : « Europa, Oxalá »	AfricaMuseum- Tervuren	L'expo qui regroupe les œuvres de 21 artistes afropéens aborde la question de la décolonisation par l'art, notamment à propos de l'Algérie et de l'Angola. Dans la collection permanente, une nouvelle présentation de la salle Afropea et au sous-sol des recherches de provenances.
Du 14 mai 2022 au 21 mai 2023	Expo : « Identités décoloniales. De l'Afrique à Mons »	Mons Memorial Museum	Le courrier correctif adressé en 2017 au bourgmestre par Justine Kasa-Vubu à propos de la plaque commémorative ne figure pas dans l'expo.
Du 17 octobre au 30 novembre 2022	Expo : « Le Congo en cases Quand la bande dessinée parle du Congo »	Fédération Wallonie- Bruxelles- Bibliothèque Espace 27 septembre	Musée Africain de Namur-François Poncelet.

Du 23 septembre au 20 novembre 2022	Expo : « Kinshasa (N) Tonga. Entre futur et poussière »	KANAL K1- Centre Pompidou	Les liens historiques et contemporains entre l'architecture, l'histoire urbaine et le colonialisme. Les mégapoles africaines étouffent.
Le 25 novembre 2022	« La littérature & l'expression des femmes engagées »	L'Horloge du Sud	Journée Internationale de l'Ecrivain Africain 2022-BUKU-Stéphanie Boale.
Du 17 au 21 octobre 2022	« Au cœur du continent africain : projets culturels, écologiques et économiques en RDC »	Fédération Wallonie-Bruxelles-Bibliothèque Espace 27 septembre	Orateurs : Nicole Geshé-Koning, Jean-Louis Luxen, Clémentine Faik-Nzuji, Stéphanie Boale, Jean-Paul Rousseau, Alain Bomboko, Michel de Kemmeter, Peter Verlinden, Pierre Mbuyamba et Pie Tshibanda.
Le 23 septembre 2022	Expo : « Wo ist Afrika ? »	Linden-Museum-Stuttgart	Riche musée d'ethnographie. La recherche de provenance concerne l'Afrique.
Les 14 et 16 octobre 2022	« Traduction : entre solidarité et responsabilité- Racisme, colonialisme et réparations »	Festival des libertés-Théâtre National	La traduction d'œuvres d'autrices et d'auteurs racisés par des non-racisés.
Programmation 2022-2023	« Approche décoloniale de l'histoire de la philosophie »	UCLouvain-Université des Ainés	Depuis 1492, une vision réductrice du monde centrée sur l'Occident par Geoffroy De Brabanter.
Le 19 novembre 2022	« Le regard et la main des collectionneuses. Collections privées et questions de genre »	Wittockiana	Quand les veuves ont l'œil et la main : le rôle des épouses dans le devenir des collections des vétérans coloniaux au Musée royal de l'Armée et au Musée du Congo (1910-1945) par M.Hullebroeck.
Jusqu'au 15 janvier 2023	Expo : « Recapturing Congo »	FOMU-Anvers	Une histoire de la photographie avec des photos de Jean Depara (1928-1997), créateur en 1951 du studio africain Jean Whisky Depara.
Les 17 et 18 septembre 2022	Deux Journées consacrées aux Incontournables du patrimoine bruxellois et aux visites d'ambassades	Journées du Patrimoine-URBAN Brussels	Les « Traces de colonisation » sont centrées sur le quartier Brederode et le parc du Cinquantenaire qui va faire l'objet d'un agenda politique pour le Bicentenaire de la Belgique, en 2030.
Du 29 décembre 2022 au 23 février 2023	L'Afrique centrale dans l'objectif Cent ans de regards subjectifs	Musée africain de Namur info@musafrica.net	Photographies de : Joseph Dardenne, Casimir Zagourski, Pierre Dandoy, Angelo Turconi et Bernadette Vivuya



LOGIVER S.A.
Portfolio optimization

Gestion non spéculative

✓ Plus de performance, moins de frais

Les fonds non spéculatifs peuvent
rapporter annuellement 3% de plus

✓ Moins de risque

Grande diversification sur
tous les marchés actions et obligations

✓ Pas de produits toxiques

Totale transparence

**Testez l'effet de la gestion
non spéculative sur vos actifs :**

www.logiver.com



CALENDRIER DES ACTIVITÉS RÉALISÉES EN 2022

Pour toute insertion ou correction, téléphoner au 0496 202 570 ou écrire à fernandhessel@skynet.be - (sous réserve de conformité aux mesures COVID)

Associations	Janvier	Fevrier	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.
ABC (Alliance belgo-congolaise - Kinshasa) - 00 243 904177421 - afatalitombo@yahoo.fr Président du comité de gestion : Litombo Afata	En attente d'information											
AFRIKAGETUIGENISSEN g.bosteels@skynet.be - Président : Guido Bosteels												
AP-KDL (Amicale des pensionnés des réseaux ferroviaires Katanga-Dilolo-Léopoldville) - 04 253 06 47 Président : Luc Dens			12 AW			4 B?			3 J	20 J		3 H
ARAAOM (Association royale des anciens d'Afrique et d'outre-mer de Liège) - 0486 74 19 48 Présidente : Odette François-Evrard	30 F		27 A	10 L			3 E		3 J 24 P	23 L	11 E	11 D
ASAOM (Amicale spadoise des anciens d'outre-mer de Spa) - 0496 20 25 70 Président : Fernand Hessel				10 L						23 L		
CONGORUDI (Anciens du Congo et du Ruanda-Urundi) - 02 511 27 50 En liquidation								Congorudi cesse ses activités le 31.12.22				
CRAA (Cercle royal africain des Ardennes de Vielsalm) - 080 21 40 86 Président : Freddy Bonmariage						25 E						4 D
CRAOCA-KKOOA (Cercle royal des anciens officiers des campagnes d'Afrique) 0494 60 25 65 Président : Claude Paelinck												
CRAOM - KRAOK (Cercle royal africain d'outre-mer), fondé en 1889 - www.craom.be Président : René Lachapelle	21 C	22 B	18 C 22 P	14 A 19 C	9 W 27 S	17 C	9 Q					
CRNAA (Cercle royal namurois des Anciens d'Afrique) - 061 260 069 - 081 23 13 83 Président : Jean-Paul Rousseau				24 AB								
CTM (Cercle de la Coopération technique militaire) Président : Jean-Pierre Urbain				13 A								
FRABELCO (Fraternité belgo-congolaise - België-Congo Verbroederd) m.faeles@live.fr Président : André Deville	En veilleuse											
KKVL (Koninklijke koloniale vereniging van Limburg) - > 011 33 17 64 secretariaat En liquidation	15 D		19 AB			18 E				8 B	KKVL cesse ses activités le 31.12.22	
MAN (Musée africain de Namur) - 081 231 383 - info@muséeafricain.be Directeur-conservateur : François Poncelet					4 A							
MDC (Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi) - 02 649 98 48 Président : Thierry Claeys Bouuaert	Voir tableaux spécifiques dans la revue : Echos de MDC											
MOHIKAAN (DE) (Vriendenkring West-Vlaanderen) - 059 26 61 67 - robert.vanhee1@telenet.be Président : Bob Vanhee						25 F 30 J			1 J 16 J	3 E		
NIAMBO 0475 323 742 - niambo@googlegroups.com - www.sites.google.com/site/niambogroupe Présidente : Françoise Moehler - De Greef		12 P		23 PQ		19 PW			9-11 PQ			10 P 28 Q
OMMEGANG - 02 759 98 95 asblABVCO - www.Compagnons-Ommegang.com Président : Léon De Wulf		8 M		7 E	8 E 10 M 18 A	25 V	16 E 21 E	9 M	15 E		8 M 11 E 15 E 24 J	
OS AMIGOS DO REINO DO CONGO Retrouvailles luso-belgo-congolaises au- Portugal	L'initiative appartient au président portugais et est tributaire de la situation sanitaire											
ROYAL CERCLE LUXEMBOURGEOIS DE L'AFRIQUE DES GRANDS LAC Président : Roland Kirsch - 063 38 79 92		4 P				16 PX						
UNAWAL Union en Afrique des Wallons et Bruxellois francophones (depuis 1977) - Président : Guy Martin			9 G	28 U		6 Q 20 B						
URCB (Union royale des Congolais de Belgique) Fondée en 1919 - 0484 13 72 16 Présidente : Cécile Ilunga												
URFRACOL (Union royale des Fraternelles coloniales) - Président : Philippe Jacquij								15 E		1 E		
URBA (Union Royale Belgo-africaine), ex-UROME fondée en 1912 - Koninklijke Belgisch Afrikaanse Unie (KBAU) info@urba-kbau.be - Président : Renier Nijskens	12 BW			28 MW						1 K		
VIS PALETOTS (Association du personnel d'Afrique de l'UMHK) - 02 354 83 31 - Président : Louis Evard					21 W					Cesse ses activités au 31.12.22		
VVFP (ex-AMI-FP-VRIEND West-Vlaanderen) Vriendenkring Voormalige Force Publique - 059 800 681 - 0474 693 425 - Présidente : Ann Haeck	12 D	20 AW	9	6	4	1	6 21 E	3	7	5	11 E 15 E 16	7

A : assemblée générale/ en présence ou virtuelle - **B** : moambe - **C** : déjeuner-conférence - **D** : Bonana - **E** : journée du souvenir ou de l'amitié/ hommage/ commémoration, Te Deum / défilé - **F** : gastronomie - **G** : vœux, réception/ cocktail/ apéro - **H** : fête de la rentrée, fête patronale - **I** : invitation - **J** : rencontre annuelle, Retrouvailles, anniversaire - **K** : journées projection(s), conférence(s), université d'été, webinaire - **L** : déjeuner de saison (printemps/été/automne) - **M** : conseil d'administration Comité de gestion - **N** : fête anniversaire - **O** : forum (virtuel) - **P** : voyage/activité culturelle/historique/film/théâtre - **Q** : excursion ludique, promenade, croisière - **R** : office religieux - **S** : activité sportive - **T** : fête des enfants, St-Nicolas - **U** : Rencontre/réunion mensuelle - **V** : barbecue - **W** : banquet/ gala/ Déjeuner / lunch / dégustation, drink... - **X** : exposition - **Y** : jubilé - **Z** : biennale

MDC remercie d'avance toute association qui accepte de contribuer à la mise à jour et/ou à la rectification du tableau. En outre l'accord est acquis d'office pour une large diffusion de celui-ci dans les publications propres aux associations, avec un remerciement anticipé pour la mention de la source : extrait de Mémoires du Congo et du Ruanda-Urundi, N°59 de septembre 2021. Merci également de faire tenir un exemplaire de la revue emprunteuse à la rédaction de MDC. Il est à noter qu'en sus des activités des associations ici répertoriées il existe un grand nombre de rencontres informelles d'anciens qui d'année en année perpétuent leur passé africain, sans pour autant se structurer en association sur base de statuts. Il s'agit de rencontres purement amicales, ne publiant ni programme ni compte-rendu, et partant difficiles à reprendre dans le présent répertoire.



RENIER NIJSKENS



BAUDOUIN PEETERS



URBA-KBAU

UNION ROYALE BELGO-AFRICAINE
KONINKLIJKE BELGISCH-AFRIKAANSE UNIE



N°30

Président / Voorzitter :
Renier Nijskens

**Administrateur-Délégué /
Gedelegeerd Bestuurder :**
Baudouin Peeters

**Conseil d'Administration /
Raad Van Bestuur :**
Renier Nijskens, Baudouin
Peeters, Guido Bosteels,
Luc Dens, Fernand Hessel,
Philippe Jacquij, Guy Lambrette,
Afata Litombo, Jean-Paul Rousseau

Conditions d'adhésion :
(1) agrément de l'AG
(2) Cotisation annuelle
minimum : 50 €

Compte bancaire :
Cotisations et soutiens :
BE54 2100 5412 0897

Pages URBA :
Renier Nijskens, Baudouin Peeters
et Fernand Hessel

Contact :
info@urba-kbau.be
www.urba-kbau.be

Copyright :
Tous les articles sont libres de
reproduction moyennant mention
de la source et de l'auteur

MEMBRES / LEDEN

01 ABC-Kinshasa
02 A/GETUIGENISSEN
03 AMI-FP-VRIEND
04 AP/KDL
05 ARAAOM
06 ASAOM
07 CCTM
08 CRAA
09 CRAOCA
10 CRAOM
11 CRNAA
12 FRABELCO
13 HORIZON 2060
14 MAN
15 MDC
16 NIAMBO
17 RCLAGL
18 URCB
19 URFRACOL
20 VRIENDENKRING
VOORMALIGE FP

MEMBRES D'HONNEUR

Justine M'Poyo Kasa-Vubu,
André de Maere d'Aertrycke,
André Schorochoff et Robert Devriese.

AGENDA TRIMESTRIEL

01.10 : Université d'été
15.10 : CA
04-24.11 : Mission de
F. Hessel à l'ABC/Kinshasa
08.12 : CA

COMMISSION PARLEMENTAIRE : POINT FINAL

PAR RENIER NIJSKENS

EXIT LA COMMISSION PARLEMENTAIRE SPÉCIALE « PASSÉ COLONIAL DE LA BELGIQUE »

Ce qui était prévisible s'est donc concrétisé : la commission parlementaire spéciale s'est soldée ce 19 décembre 2022 par un échec.

Aucune recommandation n'a été formulée à la suite du blocage sur la seule question des excuses formelles exigées par un groupe de politiciens radicaux, là où une majorité de membres estimaient que les profonds regrets formulés par le Roi Philippe couvraient déjà cet aspect délicat.

En fait, l'échec était déjà prévisible dès lors que les termes de référence pour les travaux de ladite commission ne prévoyaient pas la recherche d'une synthèse du passé colonial, mais se focalisaient sur les seuls thèmes « à charge », et visaient à élaborer une antithèse du narratif colonial encore présent.

Bizarrement, la commission a soigneusement évité de se pencher aussi sur le rôle et/ou les défaillances de sa propre institution. En effet, le parlement Belge, principal levier de pouvoir chargé par le peuple de contrôler et d'orienter la politique du gouvernement Belge de 1908 à 1960 a approuvé toutes les décisions et orientations adoptées par le pouvoir colonial, et n'a pas été sensibilisé à tout ce qui est présenté comme négatif par les experts et la diaspora racialisée.

Certes la commission a accompli un travail utile en auditionnant près de 150 intervenants, en faisant appel à des experts – dont l'éthique de certains était fort discutable – et en effectuant une visite de terrain dans les trois pays. Mais lorsque – tant aux auditions qu'au cours des rencontres de terrain – des arguments étaient présentés pour relever aussi des aspects positifs, ils étaient souvent accueillis avec des commentaires moqueurs, voire insultants par certains membres de la commission. Le rapport des « experts », puis le catalogue des projets de recommandations marquaient une polarisation évidente des

positions, et renforçaient le risque d'échec.

ET MAINTENANT ?

Revenons à l'essentiel pour un mieux vivre ensemble dans notre société belge diverse et pour des relations d'amitié durable avec les trois pays, RD Congo, Rwanda, Burundi, avec lesquels nous avons partagé une période d'histoire.

- Penchons nous plus activement sur l'identification de situations racistes et de discriminations à l'encontre des afro-descendants. Et à partir de là, renforçons les dispositifs en place pour y remédier.
- Voyons comment encourager les 'vieux sages' de la diaspora afro-descendante à s'organiser pour proposer des 'rôles modèles' d'intégration réussie et de position sociale en vue dans divers secteurs de notre société. Associations et intégrons plus de jeunes afro-descendants à toutes les activités sociales. Donnons des perspectives constructives aux jeunes en proie à la propagande haineuse et anti-intégrationniste des réseaux sociaux.
- Repensons la problématique décoloniale : mettons l'accent sur le fait que ladite commission s'est abreuvée dans son approche auprès des situations prévalant aux USA, où les afro-américains n'ont pas changé de statut depuis qu'ils y ont été amenés de force. Et que la commission a choisi d'ignorer le fait que les pays d'Afrique centrale sont souverains et que leur destin relève de leur responsabilité.
- Rappelons que les diasporas radicales n'ont manifesté aucun intérêt pour le sort des populations dans leur pays d'origine,

et qu'elles ne tolèrent aucune critique sur la mal gouvernance et le désespoir des jeunes générations en Afrique.

- Mettons nous à l'écoute des cris des forces vives dans les trois pays, répondons à leurs appels à plus de sécurité, de paix, de prospérité et de perspectives sereines.

Ce faisant, nous contribuerons utilement à laisser mûrir les mentalités pour aborder la problématique sous un angle dépassionné, contextualisé, sans maquillage ni omissions coupables comme le « cours d'histoire de la colonisation belge en Afrique centrale »

commandité par la Fondation Roi Baudouin s'y est sali.

Ce sera un temps où on reconnaîtra :

- qu'il n'y a pas UNE mémoire coloniale, mais DES mémoires coloniales ;
- que le respect et la dignité sont des qualités qui se réciproquent ;
- que le racisme trouve ses sources dans une myriade de situations et qu'il est hélas universel et requiert une action permanente et efficace ;

- que l'histoire humaine est faite de traumatismes profonds ET de grandes réalisations, et que la colonisation n'a pas échappé à cette dualité ;

- qu'il est incorrect d'ériger des postulats amalgamant les situations sur une base purement idéologique d'inspiration marxiste, qui constitue le fil rouge de la 'décolonialité' appliquée au seul monde 'occidental'..



UNIVERSITÉ D'ÉTÉ CONFÉRENCE DE RAOUL DONGE

Texte intégral de la conférence de Raoul Donge, Président de la Plateforme de la Diaspora Afro-européenne, donnée à l'Université d'été de URBA-KBAU (Tervuren/Bruxelles, le 1^{er} octobre 2022)

C'est pour moi un honneur et un immense plaisir de me trouver parmi vous, à l'occasion des travaux de votre université d'été, de vous entretenir des activités de notre plateforme, et de saisir cette opportunité pour rapprocher nos organisations, en vue d'explorer avec vous l'opportunité d'envisager l'amélioration du bien vivre ensemble entre nos communautés.

Cette démarche s'insère parfaitement dans nos préoccupations communes comme le précise le thème retenu par votre assemblée de ce jour qui est, je cite :

« Quelles initiatives conjointes avec la diaspora pour stimuler le bien vivre ensemble en Belgique ».

Avant de vous exposer brièvement la vision, la philosophie et quelques-unes des activités de notre Plateforme, permettez-moi d'abord de vous préciser notre entendement du mot diaspora pour mieux comprendre notre approche méthodologique.

Pour nous, en l'absence d'une définition acceptée de tous, la **définition du ►**

terme diaspora est celle qu'a retenue la Commission de l'Organisation de l'Union africaine en 1996 et reprise par après par la Banque Mondiale, selon laquelle « la diaspora africaine est constituée des personnes d'origine africaine vivant hors du continent africain, qui sont désireuses de contribuer à son développement et à la construction de l'Union africaine, quelles que soient leur citoyenneté et leur nationalité » fin de citation. Le qualificatif Afro-européen correspond pour nous aux Afro descendants, c'est-à-dire ceux qui sont nés en dehors du continent mais qui conservent des liens culturels avec les pays de leurs parents.

Cela étant et en résumé, la **Plateforme de la Diaspora Afro-européenne** vise à encourager et à resserrer les liens de ses membres et organisations établis dans l'espace européen au sens large, qui exercent leurs activités dans le pays de résidence, mais entretiennent des liens culturels, économiques, et autres avec le pays d'origine, à l'exemple des Irlandais, des Israéliens et d'autres communautés, par la mutualisation de leurs compétences et de leur savoir-faire au sein d'un réseau interconnecté entre eux et avec les autres organisations similaires en Afrique, dans le but de contribuer individuellement et collectivement au développement de leurs pays d'origine, en étroite coopération avec d'autres professionnels de développement. Voici pour ce qui concerne la vision et la philosophie de notre organisation.

Concrètement, les activités de nos membres et organisations partenaires se déroulent dans les trois principaux domaines suivants :

- a. Transferts d'argent aux familles dans les pays d'origine ;
- b. Transfert des compétences sous diverses formes ;
- c. Création sur le terrain des activités créatrices d'emplois et de revenus.

I. TRANSFERTS DE FONDS

Les transferts de fonds s'adressent en ordre principal aux familles restées au pays. Ils constituent une des contributions majeures de tout membre de la diaspora quel qu'il soit. Cela se passe de tout long commentaire, compte tenu de la précarité de la situation socioéconomique des populations dans un grand nombre des pays d'Afrique sub-saharienne. Les principaux domaines d'affectation de ces transferts sont l'alimentation, l'éducation, la santé, les petites activités de survie et les frais de communications.

Compte tenu de la faiblesse de l'appareil statistique en Afrique, les seules sources auxquelles nous avons recouru sont la Banque Mondiale et l'OCDE. Ainsi, avant la crise financière de 2008-2009, les envois de fonds vers l'Afrique subsaharienne avaient avoisiné 22 milliards de dollars par an. En 2010, ils se chiffraient à 29 milliards, ensuite à 31 milliards en 2013 avant d'atteindre 32 milliards en 2014 sur un montant total de 569 milliards de dollars pour l'ensemble du Monde selon l'OCDE. Toujours selon la Banque Mondiale, les effets de Covid auraient plongé les transferts d'argent vers l'Afrique subsaharienne de 12,5 % en 2020, à 42 milliards de dollars, évolution imputable quasi intégralement à l'effondrement de 27,7 % des envois de fonds vers le Nigéria, qui représente à lui seul plus de 40 % des flux en faveur de la région.

En ce qui concerne les secteurs d'affectation de ces transferts comme signalé plus haut, ce sont, en ordre principal, l'alimentation, les soins de santé, l'éducation (paiement des frais scolaires), le soutien de petites activités de survie, parmi lesquelles les activités maraîchères, l'élevage des petits ruminants à l'échelle familiale, le petit commerce, les frais de communication etc.

II. TRANSFERT DES COMPÉTENCES ET DE SAVOIR-FAIRE

Contrairement à l'idée répandue de fuite des cerveaux africains, il s'avère que de plus en plus des nombreux membres

de la diaspora et les Afro-descendants formés et porteurs d'expertise et des compétences s'investissent dans leurs pays d'origine. Cela se fait sous diverses formes : individuellement, par groupes ou à travers les réseaux de coopération. Même le secteur privé recourt de plus en plus aux cadres nationaux formés à l'étranger. Examinons rapidement quelques exemples connus:

Le système **TOKEN** ou « **Transfer of Knowledge Through Expatriate Nationals** » est plus connu au Sénégal où il a été implémenté pendant 4 ans de 2009 à 2012 avec l'appui du PNUD. Il avait pour objectif de « contribuer au développement national par le transfert de connaissances des Experts Sénégalais de la Diaspora, ainsi que la mise en relation entre les acteurs des secteurs publics et privés des pays d'accueil et ceux du Sénégal ». Il a connu une forte demande de retour sécurisé des experts Sénégalais.

Certaines universités et Hautes Ecoles, notamment en France, ont imité et étendu cette expérience au Sénégal et dans d'autres pays de l'Afrique de l'Ouest et Centrale tels que notamment en Côte d'Ivoire, au Bénin, au Mali et au Cameroun. Cela s'est réalisé par des jumelages ou des partenariats interuniversitaires, ou à travers la création des extensions desdites universités ou Hautes Ecoles françaises. Ce sont, entre autres, les universités de Bordeaux Maigne, Toulouse Jean-Jaurès, ou Aix Marseille Université, des universités où nous donnons des conférences annuelles sur des thèmes de l'entrepreneuriat, des politiques publiques incitatives à l'investissement et la diaspora et le rôle de l'intégration régionale comme facteur d'accélération de développement.

Nous le faisons en mutualisant nos intelligences et nos savoir-faire avec d'autres organisations partenaires telles que Kouaba au Cameroun, Afric-Search de Didier Acquetey, l'Institut Choiseul de Paris dont l'activité principale consiste à mettre en lumière les jeunes talents Africains de demain, ainsi qu'avec le Club Efficience de

Dr Nkamgueu, initiateur du Ghetto Noir de France, sorte de répertoire d'un grand nombre des cadres et dirigeants de la diaspora en France.

Le programme MIDA Grands Lacs (migration pour le développement en Afrique).

Financé par la coopération belge au développement de 2001 à 2012, ce programme ciblait trois pays : la République du Burundi, la République Démocratique au Congo et la République du Rwanda. L'objectif était le renforcement des capacités des institutions locales de ces trois pays grâce à la mobilisation des ressources humaines des diasporas de la région des Grands Lacs installées en Europe (UE + Suisse), pour le développement national dans les secteurs de l'éducation, de la santé ou du développement rural : universités, hôpitaux, centres de formation professionnelle, associations, laboratoires etc. L'Organisation internationale pour les migrations (OIM) qui a été chargée de la mise en place de ce projet, l'a fait exclusivement en partenariat avec les Ministères du travail du Burundi, de la RDC et du Rwanda, en ne recourant aux cadres de la diaspora qu'en tant que ressources humaines pour l'exécution de ce projet. Lors de l'évaluation de sa mise en œuvre, il s'est avéré que ce projet n'avait pas produit les résultats escomptés. Il y fut mis fin en 2012.

III. DIASPORA AFRICAINE ET INVESTISSEMENTS CRÉATEURS D'EMPLOI ET DE REVENUS

Il s'agit, pour cette partie, d'un domaine où les membres de la diaspora s'investissent de plus en plus, compte tenu du fort potentiel qu'offre le continent Africain. Nous relèverons quelques exemples d'activités concrètes que mènent certains membres, associations ou organisations de la diaspora, sur le terrain, dans les pays d'origine, soit en y allant pour implanter leurs activités et désigner un gestionnaire rémunéré, quitte à y retourner périodiquement pour en évaluer l'évolution, soit en s'associant à un acteur local,

soit encore en souscrivant une participation au capital d'une structure existante.

A titre d'illustration, nous citerons quelques cas suivants en Europe et en Afrique :

A. EN BELGIQUE :

Un de mes fils, Jean-Philippe DONGE a créé en 2004 avec 23 de ses amis jeunes cadres universitaires congolais et congolaises, une structure dénommée **CLUB DU CONGO avec comme but de contribuer au développement de leur pays d'origine, la RDC**, à travers de multiples initiatives dans divers secteurs socio-économiques. En mutualisant leur mise de départ d'environ 1.000 Euros, rapidement, de 23 qu'ils étaient au début, leur structure a regroupé 600 adhérents au bout de quelques années seulement avec des actifs évalués à près d'un million d'Euros.

Sur le terrain au Congo, ils ont financé ou cofinancé en très peu de temps, une dizaine de projets dans divers secteurs, parmi lesquels, une polyclinique « **SOS Médecins de Nuit** », une ferme avicole productrice des œufs et des poulets de chair, une société spécialisée dans l'intégration des systèmes des technologies de l'information dédiées aux entreprises, **InfoSet RDC** et **quelques bureaux-conseil** en fiscalité et en formulation et évaluation des projets.

B. EN FRANCE :

Club Efficience

Que préside le Dr. Elie Nkamgueu, un de nos partenaires, compte près de 700 Membres : cadres, dirigeants, chefs d'entreprises, chercheurs, leaders d'opinion, issus de la diaspora et des Afro-descendants. Au travers de ses dîners d'affaires, des forums économiques et du parrainage d'entreprises, le Club Efficience a su identifier et fédérer des jeunes talents africains formés, et les accompagne dans le processus de leur intégration dans la vie professionnelle soit en France, soit en Afrique, en s'appuyant à la fois sur

le secteur public (tel que Agence française de Développement « AFD » et ses réseaux), et sur le secteur privé (le Patronat « MEDEF » et les grands groupes). A travers le chapitre « Retour » le Club Efficience assiste également dans leurs démarches, ceux des diasporas qui optent pour le retour ou l'émigration en Afrique. A cet effet, le Club Efficience édite tous les deux ans, le Ghetto Noir de France, sorte de répertoire de la plupart des cadres et dirigeants Africains résidant en France.

AfricSearch

Que dirige Mr Didier Acquetey, spécialiste en coaching, notre partenaire également en France, a comme activité principale de détecter et mettre des talents Africains de la diaspora à la disposition de multiples sociétés opérant ou désireuses de s'établir en Afrique. Il est également à l'origine du Groupe de réflexion « **Renaissance africaine** » de laquelle notre Plateforme fait également partie. Enfin, à travers un autre outil de promotion et de facilitation de financement des PME africaines, le Cabinet-Conseil Acquetey, coorganise annuellement « **l'AFRICA SME Champions Forum** » dont le but est de faire se rencontrer les dirigeants des PME à haut potentiel et à forte croissance, les institutions de financement et les talents de la diaspora.

Choiseul Africa

La branche Choiseul Africa de l'Institut Choiseul établi à Paris, en France, avec laquelle notre Plateforme collabore pour les enquêtes d'identification des cadres Africains, édite chaque année **une publication 100 Africa** - les leaders économiques africains de demain. Il s'agit de recenser et de classer annuellement, la classe des jeunes dirigeants africains de 40 ans et moins, qui jouent ou sont appelés à jouer un rôle majeur dans le développement économique du continent dans un avenir proche. Cette publication sert d'aiguillon à notre Plateforme pour stimuler nos membres à s'améliorer et à améliorer leurs performances, en tant que jeunes cadres africains émergents. ►



Photos de B.Peeters, F. Moehler et F.Hessel

C. EN AFRIQUE :

Citons quelques autres Organisations de la Diaspora Africaine dont les activités sont orientées vers l'Afrique et avec lesquelles notre Plateforme coopère également.

Au Cameroun : KOUABA, qui signifie **communiquer** au Cameroun, est une **Agence panafricaine de marketing intégré et de communication digitale**. Elle est l'œuvre d'une Afro-descendante Camerounaise établie en France et au Cameroun, à Douala, Madame **Marylène OWONA**, dont l'activité consiste, à travers ses deux bureaux, à mettre en contact la diaspora Camerounaise avec les opportunités qu'offre leur pays d'origine.

Nous signalerons également deux partenaires Sénégalais et Kenyans qui, de retour chez eux, ont développé la production et l'exportation de haricots verts en France et en Grande Bretagne. Epinglons pour terminer, les gros efforts que fournissent les gouvernements d'Ethiopie, du Rwanda et du Kenya pour attirer leurs diasporas à investir dans leur pays d'origine.

POUR CONCLURE :

A travers ces quelques exemples, nous avons brièvement relevé les efforts que font les membres de la diaspora africaine et les Afro-descendants dans les différents pays où ils sont établis en Europe, en vue de contribuer au développement de l'Afrique, un continent qui se construit.

Ces efforts mériteraient d'être connus et encouragés. Tous les diasporas et Afro-descendants ne participent pas au « woke », mais recherchent plutôt à nouer des contacts fructueux avec les ressortissants de bonne volonté des pays de résidence en vue effectivement d'encourager et de participer avec eux à des initiatives conjointes qui renforcent l'amitié et le bien vivre ensemble entre les communautés et bâtir un futur meilleur.

Concrètement nous proposons:

- **La création**, dans les pays de résidence, d'échanges suivis avec les diasporas sur les questions d'intérêt mutuel. Votre organisation et d'autres telles que Mémoires du Congo, CRAOM, la Chambre

de Commerce ACPBL et d'autres cercles pourraient constituer un cadre approprié pour la promotion de ces échanges.

- La reconnaissance de la place et du rôle positif que pourraient jouer les diasporas, les Afro-descendants et leurs organisations dans la réflexion que vos organisations mènent auprès de vos gouvernements intéressant les politiques et les secteurs vitaux d'aide au développement, pour la réalisation desquels ils pourraient également apporter des contributions positives s'ils étaient impliqués en amont.

C'est le même plaidoyer que mène également notre Plateforme auprès des organisations d'aide au développement. Les diasporas et les Afro-descendants sont de plus en plus des acteurs majeurs du développement socio-économique et socio-culturel et constituent un vecteur constructif de l'amitié euro-africaine renouvelée et repensée comme l'ont souligné les chefs d'Etat et de Gouvernement lors du dernier Sommet Europe-Union Africaine de Bruxelles des 17 et 18 février 2022. ■



ECHOS DE MDC&RB

-Pour le Forum, après quelques tâtonnements l'organisation a enfin trouvé un mode de fonctionnement qui concilie présentiel et virtuel. Au niveau de SCIENSANO, le local habituel, cette combinaison a connu quelques problèmes techniques, maintenant résolus. Malgré la perte en convivialité inhérente au virtuel, tout le monde s'accorde à dire qu'il est devenu incontournable. La pandémie aura eu au moins un effet bénéfique, à savoir la participation directe de nos membres extérieurs (New York, Kinshasa, Mwene-Ditu e.a.). En cours depuis un peu plus de deux ans, cette nouvelle pratique constitue un renforcement évident de l'ambition de l'association de réunir autant que faire se peut Africains et Européens, dans la quête d'un avenir apaisé et mutuellement profitable.

-Pour les Mardis, le retour à la bonne tradition est déjà effectif, sans pour autant donner des garanties pour l'avenir ; avec comme unique changement que la matinée dorénavant est à gong unique et se clôture par la moambe et le café pour la route.

PAR FERNAND HESSEL PHOTOS DE F. MOEHLER ET F. HESSEL

1. ECHOS DES MARDIS

Propos liminaire pour les Mardis

Les résumés des rencontres des matinées, dites Mardis de MDC&RB, paraissant dans la revue trimestrielle, s'inspirent des fiches établies par Etienne Loeckx, responsable de l'organisation, et sont codées par année civile. Qu'il soit ici particulièrement remercié.

Les guillemets, marquant le début et la fin d'un texte, indiquent que les contenus sont extraits tels quels des fiches reçues de l'organisateur. Les points de suspension indiquent qu'une partie du texte, non essentiel au compte-rendu, n'a pas été retenue.

MARDI, 11.10.22 (code : 2022/6 - 70 participants)

« Journée compliquée que ce 11 octobre avec l'absence du conférencier Philippe Lindekens pour cause de maladie. La conférence de Philippe sur les timbres-poste dans les ex-colonies belges sera reprogrammée début 2023. Vient ensuite une panne du projecteur de l'auditoire qui contraint le public à se rendre dans une autre salle du bâtiment, heureusement libre. D'emblée,

Pie Tshibanda donne à la journée, le ton de la bonne humeur avec une fable sur l'antilope et le lion. Il dédicace le livre « L'aventure coloniale, traces d'une histoire dérangeante à Mons », dont il est le scénariste.

Le témoignage en DVD de Paul Roquet, enregistré en novembre 2009, déroule la carrière de Paul à la Compagnie du Kasai et à la société Procongo, pendant deux périodes cruciales, de 1948 à 1961 et de 1982 à 1994. Par ailleurs, pour la revue de MDC, Paul a écrit de nombreux articles sur le moment de l'indépendance et sur le comportement des Casques bleus de l'ONU au Katanga.

Grâce à la réactivité de Guy Dierckens, la conférence est remplacée par un film de 2010 (RTBF) du réalisateur Bram Van Passchen : Un Chinois au Katanga. The empire of dust (de la poussière), qui raconte la reconstruction de la route entre Kolwezi et Likasi (Jadotville). Si ce film débute sur un air de l'Anversois Ferre Grignard : Ring ring l've got to sing, il ne concerne plus une aventure de Tintin au Congo mais bien la vie d'un entrepreneur chinois au moment du 50^e anniversaire de



Vue de l'entrée de SCIENSANO



l'indépendance et de la gestion de l'héritage reçu par le Congo dans le domaine des routes et des chemins de fer. » ►

MARDI, 29.11.22 (code : 2022/7 – 80 participants)

« Le témoignage en DVD de Marie-Thérèse Knapen a été enregistré en juillet 2007. Professeur de psychologie et de pédagogie à l'Université de Lovanium-Léopoldville, elle débute en 1956 avec la troisième année académique d'une université créée en 1954 par Mgr H. Van Waeyenbergh (et dont Mgr L. Gillon assurera le rectorat). Il y a 30 professeurs pour les facultés de médecine, économie, agronomie, etc. En 1998, au départ de M.-T. Knapen, il y a 150 professeurs et 5000 étudiants. Sa thèse de doctorat portant sur L'enfant au Congo, elle va s'insérer dans les familles africaines et opérer par la méthode de l'observation par participation. La recherche sur le terrain est privilégiée. Les étudiants défendent l'idée qu'il n'y a pas que l'expertise de Piaget. En 1958-1959, le village de Livulu et son Jardin d'enfants créent une convivialité de toute la communauté universitaire. La qualité de l'enseignement permet une équivalence automatique des diplômes avec ceux de Belgique. Ce qui frappe, c'est le désir de connaître et la fierté de se mettre au service du

Congo. L'accueil et l'intégration des étudiantes congolaises seront facilités par la venue d'étudiantes faisant suite à la guerre du Biafra au Nigéria (1967-1970). Les bâtiments académiques sont flanqués de résidences pour les professeurs ainsi que pour les étudiants. Les étudiants provenant de tout le Congo, les bourses d'Etat prévoient également les tickets de voyage.

Pie Tshibanda et Colette Sohaing évoquent deux cas de retrouvailles. En qualité d'infirmière, Colette a accompagné la rédaction d'une « histoire de vie » d'une dame qui a perdu son mari à Stanleyville en 1964.

Jean-Louis Luxen a accepté de palier, au pied levé, l'orateur prévu mais empêché par la maladie. Dans sa communication, illustrée par des transparents: Diversité, richesse et rayonnement du patrimoine africain, il veut donner une vision plus positive que celle qui professe que 90 % du patrimoine serait conservé en dehors du continent africain. Ce serait en effet faire peu de cas de tout le patrimoine immatériel. L'approche du rapport Savoy-Sarr est restrictive. Le conférencier s'appuie

plutôt sur la réussite de l'expographie du Musée de Washington et sur le rapport présenté au Parlement de la Communauté française par Didier Viviers, secrétaire perpétuel de l'Académie Royale de Belgique. Il montre ensuite l'importance de l'Afrique sur le plan géographique et démographique. Ce sont 54 pays, avec une histoire plurielle et complexe. Dans le positif, l'aspect culture et nature ainsi que la dimension immatérielle avec la signature de la convention de l'Unesco de 2003, destinée à faire reconnaître la richesse culturelle de l'Afrique. L'orateur illustre son propos avec le lointain passé, les traditions orales, les proverbes, la rumba congolaise, le musée du Nigéria flanqué de son zoo, l'architecture ancienne mais également coloniale, les velours du Kasai, les sites mémoriels, les sites de conscience liés à des événements tragiques. D'autres dimensions culturelles peuvent encore être citées, comme la philosophie, les langues, les pratiques agricoles, la pharmacopée, les sports, l'alimentation, etc. L'exposé se termine par quelques orientations. Les questions du public portent sur les parcs nationaux, les sciences, les chaires universitaires Unesco, etc. » ■

2. ECHOS DU FORUM

Propos liminaires pour le Forum

1. Les synthèses des réunions du Forum paraissant dans la revue s'inspirent des excellents comptes-rendus réalisés par Michel Weber. On ne saurait assez le remercier.

Il est bon que le lecteur désireux d'approfondir certains sujets sache que ces comptes-rendus sont accessibles sur simple demande. Les participants et abonnés les reçoivent d'office ; les autres sont tenus à en formuler la demande. Ces comptes-rendus ne sont accessibles qu'une fois approuvés par le Forum lors de la réunion qui suit la session concernée. Donc normalement un mois après sa tenue, selon le nouveau rythme en vigueur.

2. En sa session du 17.09.22, le CA a pris une série de mesures en rapport avec le Forum, dont voici le détail :

→ Le Forum devient mensuel.

→ La résolution des problèmes techniques permet de proposer pour 2023 des sessions organisées sous les deux formes. En principe, deux sessions trimestrielles sur trois seront exclusivement virtuelles, la troisième sera mixte (virtuel et présentiel). La session en présentiel se tient dans le local habituel de SCIENSANO.

→ La formule mixte permettra de renouer avec le repas qui, traditionnellement, clôturait nos réunions.

3. Les majuscules P et V, placées après le numéro d'ordre, valent abréviations de Présentiel et Virtuel.

331 V du 23.09.22 (22 participants)

→ En mémoire de Janine Fierens qui vient de nous quitter, le président évoque brièvement la figure de la défunte, bien connue au Katanga pour son dynamisme, sa générosité et son dévouement.

→ Le prof. Kaputu apporte des précisions sur l'institution du Mukanda chez les Chokwe, qui a élevé en son sein quinze Belges, à l'occasion de la visite du roi des Chokwe à l'AfricaMuseum à Tervuren (voir n° 63 pp. 13-15 et 36-39, de même que le présent numéro pp. 22-26). Et dans la foulée, le voyage initiatique à Sandoa en 2023 est examiné de plus près.

→ Marc Georges revient sur la réussite de la fête annuelle de MDC à Genval, le 28.08.22, en distribuant des éloges à ses collaborateurs pour leur engagement dans les préparatifs. La fête, placée sous le signe du 20^e anniversaire de MDC, qui a connu une importante participation de la famille chokwe, répondit pleinement à toutes les attentes (voir n° 63 précité).

L'invitée du jour, A.K. Mbuyi, doctorante à l'Unikin et à l'UCL, nous précise le sujet de sa thèse d'ordre sociodémogra-

phique, et nous relate en passant les difficultés qui sont les siennes dans la recherche des données.

Tour de table :

- Mabilia Mbeka plaide pour une collaboration accrue entre Bruxelles et Kinshasa dans le secteur de la coopération culturelle ;
- Pie Tshibanda fait la promotion de sa bande dessinée (déjà disponible au prix de 15 €) parue sous le titre *L'aventure coloniale* ;
- Bruno Lapika Dimonfu pose à l'auteur de la BD la question du public cible, à laquelle Pie répond : à tous les publics, l'impératif premier étant d'aller de l'avant ensemble.

332 V du 21.10.22 (17 participants)

NB : La faible participation est due à la réunion concomitante organisée par la Fédération Wallonie-Bruxelles. La conduite du Forum est assurée par Félix Kaputu.

- En lever de rideau, l'université d'été organisée par URBA en date du 1^{er} octobre 2022 est passée en revue (voir n°63, pp.60-61) par Renier Nijskens, accompagné de Patrick Balemba. Le thème récurrent de la synergie avec les associations fondatrices n'est pas occulté, mais il s'ajoute cette fois une synergie nouvelle avec les associations de la diaspora.

Les conclusions s'articulent comme suit :

1. Poursuite de la promotion d'une mémoire partagée, dans sa diversité ;
2. Volonté de défendre l'idée selon laquelle la Belgique, le Congo et le Ruanda-Urundi ont donné le meilleur d'eux-mêmes ;
3. Tolérance zéro à l'égard du racisme ;
4. Respect mutuel pour stimuler les projets ;
5. Participation active de l'ensemble des associations fondatrices avec les associations de la diaspora.



Renier Nijskens fait ensuite le point sur les travaux de la commission parlementaire (voir p. 50 du présent numéro).

- J.-L. Troch, (ancien de Jadotville et de Kolwezi) revenu récemment d'un périple dans diverses régions de la RDC, dit sa confiance dans l'avenir du Congo. Au-delà du plaisir des retrouvailles, il brosse un tableau du pays tel qu'il vit aujourd'hui, et en souligne le dynamisme. Il avoue à juste titre qu'il est hasardeux de faire des comparaisons entre différentes périodes de l'histoire, les données étant en perpétuelle évolution.

- Les assises organisées par la FWB sous l'appellation ambitieuse de *Au cœur du continent africain* sont saluées comme une belle réussite, grâce entre autres à la qualité des communications. F. Devaux reconnaît qu'elle a été frappée par l'intérêt des participants et par les perspectives d'avenir évoquées par les intervenants.

- Lors du tour de table, F. Hessel exprime ses regrets d'apprendre que plusieurs cercles, qui plongent leurs racines dans le passé colonial de la Belgique, déposent le bilan en 2022, le plus couramment faute de combattants. Il s'agit de Congorudi, KKV, Vis paletots (UMHK). Et il est fort à parier que la liste connaîtra à brève échéance d'autres retraits. C'est à chaque fois une porte qui se ferme sur le passé et qui affaiblit tout le mouvement de mémoire, malencontreusement au

moment où le passé colonial revient au-devant de la scène.

333 V du 18.11.22 (27 participants)

La session compte pas moins de 7 invités, chacun apportant un éclairage intéressant.

- Introduit par G. Van Goethem, Arthur Kaniki, prof. à l'UNILU, présente son Centre africain d'excellence (CAE) pour l'industrie des batteries, projet doté d'une dimension africaine, sous incitation de l'ONU. A en juger au nombre de questions, le sujet retient l'attention des débatteurs, le Congo ayant besoin de signes qui fondent son ambition pour l'avenir, d'où le soutien de la présidence de la République ; et dans le secteur visé le Congo dispose d'avantages minéralogiques. L'orateur n'élué pas les questions posées (relatives au financement, à l'impact socio-économique, à l'impératif écologique...), tout en reconnaissant que le projet accuse quelque retard. R. Donge propose que le sujet soit poursuivi et approfondi dans un Forum prochain.

- La nécessité de la mise en place d'une nouvelle équipe rédactionnelle est abordée par Guy Lambrette, à la suite du départ de l'actuel rédacteur en chef, F. Hessel, dont on souligne en passant l'ampleur et la qualité de la tâche accomplie pendant dix ans. En attendant, deux membres du comité en place, à savoir F. Moehler-De Greef et F. Devaux, ►

vont assurer l'interim. L'intervenant attire l'attention sur la complexité et la diversité des tâches inhérentes à la direction d'une revue. Les propositions émanant des membres de l'association sont reçues à : info@memoiresducongo.be. Pour faciliter la transition, le rédacteur en chef sortant accepte de diriger encore le n°64 (accusant malheureusement du retard) et le spécial 20^e anniversaire (qui fera office de n°65).

- Emily Beauvent salue l'audace des promoteurs du Musée de l'esclavage à Doha (Qatar). Après avoir brossé un rapide tableau de la spécificité des pays de la côte orientale, sans escamoter l'odieux commerce de l'esclavage qui y a prospéré.
- Paul Tete Wersey, bibliothécaire en chef de la bibliothèque communale de Limete/Kinshasa, comptant pas moins de 200 places en salle de lecture et ouverte à tous publics, retrace l'historique de son institution et en démontre l'intérêt pour la culture et en particulier pour la recherche universitaire. Il se réjouit de l'aide promise par MDC pour renforcer la capacité de la bibliothèque. Marc Georges en charge des pourparlers avec la Défense belge pour le transport de colis de livres susceptibles d'intéresser le public africain, saisit l'occasion pour faire le point sur les démarches en cours et la mise aux normes des colis, dans les caves d'Ideology où MDC entrepose (provisoirement) ses collections.
- Côté bibliographie, Fabienne Zutterman présente en primeur son livre d'inspiration autobiogra-

phique. L'auteure a passé une partie de son enfance au Congo, plus précisément au Kasai et à Bukavu. Le livre, édité chez Empai, est disponible en librairie.

C.-G. Sohaing parle d'un projet de bibliothèque médicale à Kinshasa, lancé par l'étudiant en médecine Ronny Kinanga et disposant déjà de 700 ouvrages. Louable initiative.

334 P&V du 16.12.22 (26 participants)

- Marc Georges ouvre la séance par l'annonce du décès du caporal Albert Kunyuku Ngoma, dans sa centième année. Le plus ancien survivant des campagnes d'Afrique de la Force publique, il avait été décoré par le roi Philippe en personne lors de sa récente visite officielle en RDC.
- Etienne Loeckx, en charge des Mardis, esquisse le programme pour 2023 (voir ci-après), sous réserve de confirmation par les canaux habituels.
- Le thème principal est ensuite abordé par un panel de quatre spécialistes, à savoir l'agriculture, comme parade à l'insécurité alimentaire et comme stimulation de l'entrepreneuriat local. Le feu nourri des questions et réponses témoigne de l'intérêt des participants pour la thématique du jour.
- » Najla Mulhondi, ir agronome, présente l'association Congo dorpen, active dans divers domaines : santé, commerce équitable, culture, éducation et partenariat local.

» Joëlle Mbumba Mbeka, présidente de la Fondation Mbeka Makosso Joseph, parle de ses projets en gestation, dont un village de formation ouvert aux chercheurs.

» Pierre Bois d'Enghien, spécialiste en agro-industrie et développement durable, fait état d'une part des 26 millions de Congolais touchés par l'insécurité alimentaire, et d'autre part des chiffres inquiétants quant au nombre de cultures abandonnées ou à réhabiliter, d'autant plus inquiétants que les coûts des importations sont élevés et les transports difficiles.

» Jean Maréchal, ir agronome totalisant une quarantaine d'années d'expérience en Afrique, à commencer par le Congo. Son activité de retraité actuelle au Congo consiste à contribuer à diminuer les importations alimentaires. Il reviendra en 2023 pour un exposé sur la filière Manioc.

» In extrémis, Aimé Lucien Mbungu Mbuka, l'antiquaire en charge de la galerie du collège Boboto (ex-Albert) à Kinshasa, bien connu des amis de l'art congolais, a l'opportunité de s'adresser aux participants. Son centre commercial, qui mérite amplement le nom de Centre culturel Boboto, a reçu en juin dernier la visite du roi Philippe, à qui le gérant ne manqua pas de faire la promotion de l'art ethnique de la RDC.

Comme il s'agissait de l'ultime rencontre de 2023, une photo de famille fut de mise, du moins pour les privilégiés du présentiel. ■

3. ECHOS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Session du 17 septembre 2022 (PV approuvé lors de la session du 13.12.22)

Une bonne partie de la réunion est consacrée au bilan de la visite du roi des Chokwe, Mwene Mwatshisenge, de même qu'à la fête des 20 ans de MDC à laquelle une quarantaine de Chokwe ont participé. Le Conseil est unanime pour féliciter et remercier les équipes qui ont prêté main forte à l'organisation de l'une et de l'autre. Il estime en outre que le double événe-

ment a renforcé l'image de marque de l'association, tout en regrettant que l'AfricaMuseum n'ait pas jugé utile de communiquer sur le nouveau partenariat culturel signé entre les parties belge et congolaise.

La prochaine visite à Sandoa des Belges initiés dans le cadre du Mukanda gagne en précision.

Les autres sujets les plus importants, comme le changement de rythme des



Mbungu devant l'égal MDC à Antica Kinshasa

Forum et des Mardis, la reprise des membres de Congorudi en dissolution, la publication de la version anglaise du livre *Le Congo au temps des Belges*, l'envoi par avion militaire belge des livres offerts à des institutions congolaises, la rencontre avec San Egidio proposée par Raoul Donge, ont également retenu l'attention des administrateurs.

Enfin la direction de la revue fait l'objet d'un examen, consécutivement à l'annonce de la démission de F. Hessel comme rédacteur en chef de la revue, démission inattendue qui a provoqué une certaine incompréhension. La suite à réserver à ce départ (qui ne concerne que le Tronc commun de la revue, et non la coordination des revues partenaires), fera l'objet d'un examen plus complet lors de la prochaine session du Conseil (après la parution du numéro 63).

Session du 13 décembre 2022 (sur base d'un PV provisoire qui n'a pas encore obtenu l'aval du CA)

Le changement de rédacteur en chef, dû à la démission de F. Hessel, constitue le point le plus épineux de la session. Différentes solutions sont passées au crible, pour les différents besoins de la publication le plus souvent réglés par le rédacteur en chef tout seul, étant donné qu'il sera difficile de trouver un remplaçant de F. Hessel qui consacrait deux mois sur trois à la publication trimestrielle.

L'appel à collaboration n'a pas eu jusqu'ici le résultat escompté. En attendant la mise sur pied d'un nouveau comité de rédaction, le comité en place sera chapeauté par le tandem F. Moehler-De Greef et F. Devaux. La poursuite du débat s'avère indispensable, d'autant qu'il a échappé au

Conseil que F. Hessel est disposé à poursuivre la coordination des revues partenaires, sa démission n'affectant en principe que la rédaction en chef du Tronc commun du magazine.

Les finances de l'asbl sont ensuite passées au crible; il en ressort une hausse des coûts pour diverses activités (revue, Mardis, fête...).

Cette hausse des coûts contraint à majorer le montant de la cotisation de membre de 25 à 30 € (20 € pour l'abonnement à la revue digitale).

Autre mesure avec effet immédiat dans le colophon : suppression de la Commission des thématiciens (qui est d'ailleurs restée complètement inactive).

Le conseil se réjouit de l'enregistrement de trois nouvelles cotisations à vie. ■

4 PROGRAMME DE 2023 (FORUM ET MARDIS)

Par manque de place en page 3, où il a sa place ordinaire, le programme du premier trimestre/semestre de 2023 est aligné ci-après :



CALENDRIER 2023*

	FORUM	MARDIS	MARDIS DU PREMIER TRIMESTRE 2023
Janvier	20	-	
Février	17	14	14.2 P. Lindekens :
Mars	24	14	14.3 J. Swinnen :
Avril	21	11	11.4 P. Verlinden
Mai	26	16	16.5 Kolwezi 1978, par un panel comprenant L. Teirlinck, K. Quanten, K. Vervoort, W. Mertens, tous spécialistes
Juin	23	-	
Juillet		-	
Août		-	Le programme du second semestre de 2023 est encore à l'étude.
Septembre			
Octobre			
Novembre			
Décembre			

*Calendrier prévisionnel susceptible de modification.

La confirmation s'obtient sur le site : www.memoiresducongo.be

Information : www.memoiresducongo.be / téléphone 0486468339



INGA, HET TOVERWOORD

Reeds van bij de aanvang van de koloniale tijd, hadden sommige pioniers opgemerkt dat de bovenloop van de Congostroom, niet zo ver van de zee kust, een merkwaardig profiel vertoonde dat hen aan het denken gezet had. Ter hoogte van de Inga-site doorloopt de stroom een versmalde geul, gecombineerd met een aanzienlijk niveauverschil die de mogelijkheid leken te scheppen om een uitzonderlijk machtig hydro-elektrisch potentieel tot stand te brengen. Een zekere Belgische kolonel Van Deuren had zelfs een plan uitgewerkt (en het met hand en tand verdedigd) om zeeschepen de mogelijkheid te bieden tot aan Leopoldstad door te varen...

DOOR GUIDO BOSTEELS

Een meer realistisch concept was eind van de jaren '50 tot staat van rijpheid gekomen. Na het afsluiten van het succesrijke eerste tienjarenplan (1949-1959) stond reeds een tweede tienjarenplan in de steigers en het zag ernaar uit dat de realisatie van het gedroomde Inga-project het koninginnenstuk van dat tweede plan zou kunnen worden. Helaas heeft de welbekende politieke evolutie die mooie droom doen verzwinden en is er nooit een tweede tienjarenplan tot stand gekomen en natuurlijk is het genoemde project 'tot later' in de kartons blijven zitten.

Onder het Mobuturegime is men er toch in geslaagd twee beperkte onderdelen van het project tot stand te brengen: Inga 1 in 1972 met een vermogen van 351 megawatt (6 turbines) en Inga 2 in 1982 met een vermogen van 1424 megawatt (8 turbines). Door een gemis aan onderhoud zijn deze beide installaties voor een goed deel buiten werking geraakt: respectievelijk zouden er nog slechts 2 à 3 turbines in bedrijf zijn. Af en toe werden deze installaties ook als de witte olifanten van Mobutu Sese Seko bestempeld.

In 1961 waren er plannen voor een Inga 3 (4800 megawatt), ja zelfs voor de zogenaamde 'Grand Inga', een gigantische centrale, zeker een van de grootste ter wereld, met een capaciteit van niet minder dan 39.000 à 40.000 megawatt, alias 40 gigawatt. Gelet op de twijfelachtige reputatie van het politieke

bestel in Congo trokken de banken hun toezegging om Inga 3 te financieren terug en werd dit project ten minste tot 2024-2025 uitgesteld.

Inmiddels is het 'faraonische' Grand Inga-project toch ook niet in de vergetelheid terecht gekomen en houdt het de levendige aandacht gaande van de Afrikaanse Ontwikkelingsbank, zowel als, uiteraard, van allerlei technische bouwmaatschappijen van wereldformaat. Men is zich wel bewust van het belang van goedkope elektriciteit in talrijke opzichten: economische ontwikkeling van het land, volksgezondheid, voedselveiligheid, enz. Het veralgemeend gebruik van hout en houtskool voor de huishouding van een bestendig aangroeiende bevolking is overigens een onaanvaardbare vorm van verontreiniging van het leefmilieu en meteen ook een oorzaak van ontbossing.

De capaciteit van dit ultieme project zou beslist wel indrukwekkend zijn: die zou te vergelijken zijn met het vermogen van niet minder dan 40 kerncentrales en de behoeften kunnen dekken, niet alleen van heel Congo zelf maar ook van diverse naburige landen. De kostprijs van de geleverde elektriciteit zou matig zijn, zelfs als men rekening houdt met de noodzakelijke aanleg van de elektrische leidingen.

Het spreekt vanzelf dat dit gedroomde potentieel niet zomaar uit de grond kan worden gestampt en dat aan een lange



reeks voorwaarden moet worden voldaan om te vermijden dat eens te meer omvangrijke middelen worden besteed zonder dat de verwachte resultaten worden geboekt. Overigens, vooraleer de buitenlandse geldschietters bereid worden gevonden om de nodige kapitalen ter beschikking te stellen zal in de eerste plaats de politieke structuur van de Republiek voldoende solide en betrouwbaar moeten zijn. Men zal ook aan de plaatselijke bevolking moeten denken die wellicht bij duizenden overgeplaatst zal moeten worden. Voorts rijst de vraag wie in staat zal blijken te zijn om de elektrificatie van het binnenland uit te voeren. Om een gezonde exploitatie van het nieuwe net mogelijk te maken zal ook de Congolese elektriciteitsmaatschappij (de SNEL) hervormd en uitgebouwd moeten worden om het rendement op te brengen waartoe zij thans niet bekwaam lijkt te zijn.

Kortom, de verwezenlijking van deze belangrijke factor van vooruitgang behelst een solide reeks van uitdagingen waarvan men alleen maar kan hopen dat hiertoe de nodige energie kan worden opgebracht. ■



CONTACTS

AMICALE SPADOISE DES ANCIENS D'OUTRE-MER

Avec le soutien du centre culturel de Spa



N°160

Président :
Fernand Hessel

Vice-présidente :
Marie-Rose Utamuliza

Trésorier :
Reinaldo de Oliveira
Place Achille Salée, 9
4900 Spa
Tél. 087 56 07 45
& 0477 75 61 49
Mail : reinaldo.folhetas@gmail.com

**Secrétaire &
Porte-drapeau :**
Françoise Devaux
Tél. 0478 46 38 94

**Vérificateur des
comptes :**
À designer

Autres membres :
Emile Beuken

**Rédacteur de la revue
Contacts :**
Fernand Hessel
Tél. 0496 20 25 70 / 087
77 68 74
Mail : fernandhessel@gmail.com

Siège social :
ASAOM
Vieux château
rue François Michoel,
N°220
4845 Sart-lez-Spa (Jalhay)

**Nombre de membres
au 31.12.21 :** 88
(Dont 10 en rupture de
paiement)

**Président
d'honneur :**
André Voisin

**Membres d'honneur au
30.03.2022 :**
Jean-Jacques Bourge,
Odette Craenen-Hessel,
André Franck-Langenus,
Jean-Pierre Lahaye,
Hugo et Manja
Gevaerts-Scheuermann,
Thérèse Schram-Hessel ; La
Pitchounette
(Serge et Isabelle) à Tiège

Compte :
BE90 0680 7764 9032

Textes et photos
© Fernand Hessel

ACTIVITES

L'an 2022 a été particulièrement pénible. Il a commencé par la perte de notre vice-président, José Welter, heureusement remplacé sans grand délai par Marie-Rose Utamuliza, première femme de souche africaine à occuper ce poste. Le départ de José, s'est compliqué encore par l'accident de santé de notre trésorier, Reinaldo de Oliveira, le fidèle d'entre les fidèles qui s'est vu contraint de lâcher sa chère comptabilité. Le Conseil espère que la convalescence ne sera pas trop longue. Heureusement, depuis quelques années déjà toutes les opérations financières se font par le compte en banque. Toujours du côté des mauvaises nouvelles, une dizaine de membres ont lâché l'ASAOM, par manque de réaction positive à l'ultime appel à cotisation. A cela s'ajoute également qu'à partir de 2023 la cotisation est portée à 30€ par an, le coût de la revue, qui absorbe la totalité de cette somme, ne faisant que croître.

Tout ça a eu pour conséquence de perturber le calendrier. Le déjeuner de printemps s'est tenu le 10 avril à la Pitchounette. Le déjeuner de l'amitié a été supprimé. Le déjeuner d'automne a également pu être organisé, en date du 23 octobre 2022, à la Pitchounette, avec moins de commensaux que d'habitude, l'ARAAOM éprouvant également quelque difficulté à faire le déplacement en nombre, pour raison d'agenda surchargé. Par contre, comme le montrent les photos, nous eûmes le plaisir de compter parmi les participants Reinaldo bien entouré par sa femme,

et Andrée Demoulin, bien encadrée par ses enfants.

Nous n'étions qu'une vingtaine à se délecter avec gourmandise du menu concocté avec dévouement par notre membre d'honneur Serge et Isabelle, Serge étant aussi le chasseur du gibier servi en plat principal. La longue tablée était moins bruyante que les autres fois, mais cela n'enleva rien à la qualité de la rencontre. Au contraire, le plaisir de se retrouver ne se mesurant pas au nombre de décibels.

Comme il n'y eut pas d'AG en règle en 2022, le président fit état des infos les plus importantes :

- la bonne santé des finances, avec un bas de laine de plus de 3 000 € (virtuellement parlant, car cet avoir se trouve à l'abri à la banque) ;
- la générosité du CCS qui comme les années précédentes a gratifié l'ASAOM de 250 € ;
- le maintien de la diaspora de l'ASAOM, répartie sur toute l'étendue de la Belgique ;
- l'opportunité de la dizaine de membres d'honneur, compensant le nombre de partants.

Vers les 17 heures le groupe regagna ses pénates, le cœur plus léger, grâce au plaisir d'avoir évoqué des souvenirs heureux. Le prochain rendez-vous est fixé au début de février 2023. ■



L'ASAOM A L'ARAAOM



Il est rare que l'ASAOM ne participe pas, par l'un ou l'autre de ses membres, aux activités de l'ARAAOM, persuadée que Liège a plus de talent que Spa pour organiser les fêtes. Mais pas seulement, car le temps est venu de s'associer autant que faire se peut aux cercles amis, tant les derniers survivants des cercles d'origine coloniale ressemblent un peu plus chaque année à des peaux de chagrin.



Nos membres prennent de l'âge et ne sont que rarement rejoints par leurs descendants.



En ce péril l'exemple de la présidente, Odette François-Evrard, mérite d'être cité, accompagnée qu'elle était de ses descendants jusqu'à la deuxième génération. En y ajoutant l'exemple de la famille Demoulin, présente première génération incluse. Force est de reconnaître que Liège cultive habilement le vivre ensemble. Sans oublier son administrateur de souche congolaise, Jo Bay, présent à absolument tous les événements. Il est vrai qu'il est devenu plus belge que congolais.



A contrario, il nous fallut regretter l'absence de la secrétaire, l'infatigable, Odette Vieilvoye, retenue à la maison pour soins médicaux. Il va sans dire que l'ASAOM lui souhaite un prompt et total rétablissement.



Deux des aînés du cercle liégeois, frôlant le centenaire, furent également de la partie, loin d'être les derniers à mettre de l'ambiance.



Bien sûr par rapport aux bonanas d'il y a deux à trois lustres, tombola et bal populaire ont perdu de leur attrait auprès des fêtards, déjà suffisamment heureux d'être encore de la partie. Tellement heureuse et imprégnée de la paix et de la joie qui régnaient autour de la grande table des Waides, laquelle à elle seule possède une part non négligeable de la mémoire de l'ARAAOM, une convive sortit le tricot sur lequel elle travaillait pour y ajouter quelques mailles.

Odette fit tout pour stimuler l'ambiance, aidée par l'humoriste de service, aussi infatigable que divertissant, et encouragée par Luc Dens, le président de

l'AP/KDL avec lequel l'ARAAOM a conclu un partenariat.

Enfin le président de l'ASAOM, rentré tout récemment d'une mission à Kinshasa, fut invité à dire quelques mots de son séjour dans la capitale congolaise, perdue de vue pour certains depuis plus de soixante ans.

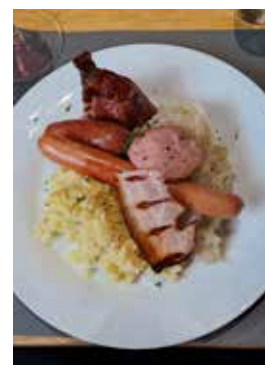
Autre signe des temps, plus discret celui-là, la présidente de Liège revint, en aparté, à son plaidoyer pour un partenariat plus soutenu entre Liège et Spa, sans pour autant envisager une fusion. Certes les distances sont grandes et chaque association a sa spécificité. Mais il reste que la proposition mérite réflexion ; et rien n'empêche d'envisager déjà plus de rencontres que les deux déjeuners de printemps et d'automne actuellement programmés. Il appartiendra aux CA de réfléchir à cette opportunité.

Avant de se séparer, Odette présenta la suite du programme, à savoir la traditionnelle Choucroute, fixée au 29 janvier 2023, à la Brasserie liégeoise. Pour ceux qui l'ignoraient encore, la choucroute en ce pays est fondamentale pour placer le nouveau millésime sous le signe du bonheur.

Comme quoi pour être heureux il faut avoir l'estomac solide.

Et le pessimiste dira que la choucroute de 2022 n'a pas empêché le COVID de persévérer, ni la guerre d'éclater en Ukraine, ni le Congo, qui nous est proche, de poursuivre la rébellion à l'Est.

Gageons que la choucroute de 2023 sera plus efficiente. ■





NYOTA

Cercle Royal africain des Ardennes



N°192

Président :

Freddy Bonmariage
tél. 086 40 12 59
ou 0489 417 905
freddy.bonmariage@gmx.com

Vice-président :

Guy Jacques de Dixmude

Secrétaire & Trésorier :

Herman Rapier,
rue Commanster, 6, 6690
Vielsalm
tél. 080 21 40 86
hermanrapier@skynet.be

Réviseur des comptes :

Jean-Jacques Goens

Autres membres :

Henri Bodenhorst, Fernand
Hessel, Didine Voz, Roger
Senger

Siège social de l'association :

Grande Hoursinne, 36,
6997 Érezée

Rédacteur de la revue

Nyota :
fernandhessel@hotmail.com

Nombre de membres au
31.12.21 : 42

Compte :

BE35 0016 6073 1037

Textes et photos

© Fernand Hessel

ACTIVITES

L'activité phare du CRAA, en ce 4 décembre 2022, fut de toute évidence la Bonana, dans la douce pénombre d'une saison déjà bien engagée dans la froidure et sous un ciel bas qui n'éclairait que faiblement le prestigieux restaurant du Contes de Salme à Vielsalm.

La réunion du Conseil du 9 novembre 2022 avait pour but principal d'en fixer les contours, en dehors des formalités ordinaires inhérentes à la gestion d'un cercle qui compte encore 42 membres et dont l'espérance de vie est bonne.

La parfaite réussite de la rencontre, de plus en plus appréciée depuis que le COVID bat en retraite, tint surtout à la bonne humeur des convives. Assiettes bien garnies et service irréprochable ne viennent qu'en deuxième position.

Il n'y eut qu'un absent de marque, le vice-président Guy Jacques de Dixmude, empêché pour raison médicale. Le caractère laconique, imprécis de l'annonce créa même une certaine inquiétude. La tablée dut se passer de son habituel plaidoyer pour l'amitié et le vivre ensemble. Freddy Bonmariage, le président en exercice, dut donc redoubler de zèle, dans le style qui lui est propre, de mettre tout le monde à l'aise.

Parmi les participants il faut saluer le président de la CTM, Jean-Pierre Urbain. Le Cercle de la Coopération technique militaire belge regroupe les anciens coopérants. Il fait preuve d'un dynamisme exemplaire et diffuse, en sus des informations inhérentes à la vie du cercle, des informations intéressantes sur la situation dans les régions des grands lacs, avec une régularité dont peu de cercles peuvent se targuer. (www.cerclectm.be et contact@cerclectm.be).

Plusieurs participants évoquèrent la qualité de la revue qui leur arrive trimestriellement de Mémoires du Congo, du Rwanda et du Burundi, comprenant deux pages propres au Nyota ; et sur le même thème la démission du rédacteur en chef, susceptible d'hypothéquer la rédaction des pages du Nyota. Comme ce dernier était de la partie, il put dissiper toute inquiétude, sa démission n'affectant que les pages propres à MDC.

A ce rythme, tant que soufflera le vent de la mémoire de notre aventure subsaharienne, le Cercle royal des Anciens d'Afrique, a de beaux jours devant lui. ■



COMPRENDRE LE DOSSIER RWANDA (FIN)

Ultime feuillet faisant suite aux deux articles déjà parus dans le numéro 62 Nyota 190 pp. 62-63, et le numéro 63 Nyota 191 pp. 60-61.

PAR FREDDY BONMARIAGE

RWANDA, L'ÉLOGE DU SANG

À la lecture de l'ouvrage de la journaliste canadienne Judi Rever (*Eloge du sang*), le prof. Filip Reyntjens, spécialiste belge de l'Afrique des Grands lacs, connu pour la pondération de ses propos, a écrit un tweet étonnant pour ceux qui suivent ce dossier : « J'ai longtemps pensé que le FPR avait commis des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre en 1994, mais pas un génocide. Le livre de Judi Rever montre irréfutablement que le FPR a bien commis un génocide. »

Donc, oui, un double génocide a eu lieu

Elle a interviewé des centaines de personnes, dont des proches de Paul Kagame aujourd'hui repentis, elle a compulsé des milliers de pages de rapports des Nations Unies ou du Tribunal Pénal International pour le Rwanda, elle est allée traîner ses guêtres de la brousse congolaise aux couloirs de l'ONU. Par sa constance, sa détermination, son courage, son calme et son humanité, Judi Rever force le respect.

Des avis négatifs se sont élevés.

Ce sont des appels à la censure: SOS Racisme, le journal Libération, l'Union des étudiants juifs de France et une cinquantaine d'experts, la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme. Ce qui n'a pas empêché Judi Rever de s'exprimer lors d'un colloque organisé au Sénat : Afrique des grands lacs.

On constate donc que cet ouvrage n'a pas été soutenu dans nos pays. Le 22 mai 2019 le journal Jeune Afrique titrait : *Génocide des Tutsi au Rwanda : les éditions Fayard ne publieront pas le livre controversé de Judi Rever*. Et dans *Marianne*, 22 septembre 2020 : *Ils rêvent de faire taire Judi Rever*. L'hebdomadaire rappelle les réactions de l'association SOS Racisme qui voulait faire interdire la publication, celles du journal Libération, l'Union des étudi-

ants juifs de France, et la cinquantaine d'experts qui avait pétitionné pour faire annuler la tournée que la journaliste devait faire dans les universités belges. Mais en vain, car quatre universités flamandes ont maintenu ces conférences, ainsi le Sénat français a dû accepter que Judi Rever s'exprime dans le colloque organisé le 9 mars - « Afrique des Grands Lacs ».

Il en a fallu du courage à la journaliste pour mener à sa fin son étude. Lisez à la page 267, le message oral sur le répondeur menaçant envers sa fille le 16 décembre 2013 à Montréal. Page 272, Bruxelles en juillet 2014, la présence des gardes du corps qu'il lui a été désigné par l'unité de protection de la Sûreté de l'État à l'hôtel NOVOTEL révélant la menace venant de l'ambassade du Rwanda à Bruxelles.

Le lecteur peut vérifier l'importance des documents cités.

De la page 307 à la page 460, on peut lire une suite de copies de témoignages que la journaliste a pu rassembler et recueillir sur le terrain. Honnêtement donc dans le travail et la rédaction.

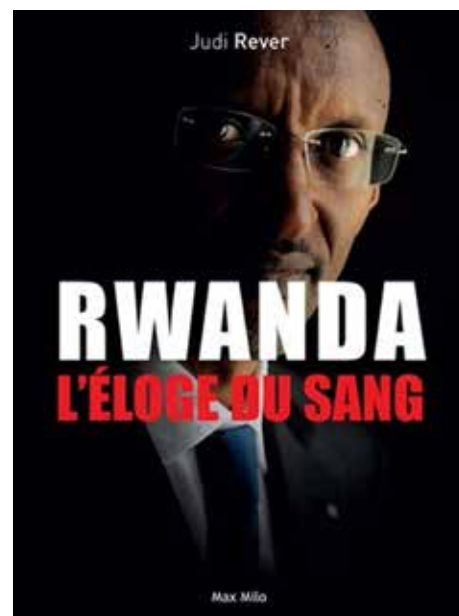
En voici quelques exemples :

Page 48, le témoignage de Jean-Baptiste ancien membre actif du FPR qui vit dans la peur quotidienne d'être retrouvé par les agents de Kagame.

Page 77, assistance militaire des États-Unis et leur rôle pour mettre fin au régime Mobutu, et leur assistance au régime Kagame.

Page 82, les manœuvres du Rwanda et de l'Ouganda dans le but de prendre le contrôle des territoires riches en coltan.

Tous les sujets ont été abordés, même les plus troublants, les plus dangereux : l'attentat contre l'avion du président Habyarimana, le témoignage d'Abdaplak Akishuli, tutsi, embrigadé



au sein du FPR, le rôle de l'armée française et la réalité à propos des accusations anti- françaises de la part du FPR, la propagande effrayante et efficace du FPR, répétée en chœur par les journalistes occidentaux, le document de Faustin Twagiramungu, ancien premier ministre du Rwanda, les témoignages détaillés provenant d'anciens soldats et officiers du FPR, la planification du projet d'invasion du Zaïre, le récit du père Giancarlo Bucchianeri, le garde du corps à l'hôtel Novotel à Bruxelles, le message vocal menaçant envers la fille de la journaliste.

CONCLUSION

On vous souhaite une bonne lecture pour comprendre un peu mieux ce dossier où se retrouve toute l'horreur face à ce désastre humanitaire, un de plus que notre siècle de progrès et d'avancées technologiques a élaboré.

Quand on a vécu en cette région -et c'est mon cas- on est particulièrement bouleversé, et on sent la douleur d'un peuple qui n'ose pas s'exprimer. Et on devine tout au sommet inaccessible au commun des mortels, un dieu énorme, monstrueux, la haute finance internationale de laquelle nous sommes bien éloignés. ■



Président :

Roland Kirsch

Vice-président :

Gérard Burnet

**Secrétaire et
responsable des
Comptes :**

Anne-Marie Paste-
leurs

**Vérificatrice des
comptes :**

Marcelle
Charlier-Guillaume

Autres membres :

Jacqueline Roland,
Thérèse Vercouter

Editeur du Bulletin :

Roland Kirsch

Siège social :

RCLAGL,
1, rue des Déportés,
6780 Messancy
Tel : 063/387992 ou
063/221990 -
Mail : kirschrol@
yahoo.fr

**Nombre de
membres au**

31.12.21 :
non communiqué

**Présidente
d'honneur :**

Marcelle
Charlier-Guillaume

Compte :

BE07 0018 1911 5566

*Textes et photos de
Roland Kirsch*

LE DR ALBERT DUREN ET SA LUTTE CONTRE LES MALADIES TROPICALES

« Le plus redoutable ennemi de ce pays est le moustique » - Docteur Albert Duren

PAR ROLAND KIRSCH - TEXTE ET PHOTOS



Albert Duren, né à Messancy le 20 Juillet 1891, est le fils du médecin de ce village, le Dr Nicolas Duren, dont la sœur Suzanne a épousé le père de Robert Schuman (1886-1963), Président en France du Conseil des Ministres et Ministre des Affaires Etrangères, l'un des Pères fondateurs de l'Europe.

Albert débute ses études secondaires à Dinant (collège Notre-Dame de Bellevue), puis à Namur,

et enfin à l'Université Catholique de Louvain. Il y obtient brillamment son diplôme de médecin, spécialisé en chirurgie et accouchements à la mi-juillet 1914... quinze jours avant la déclaration de guerre !

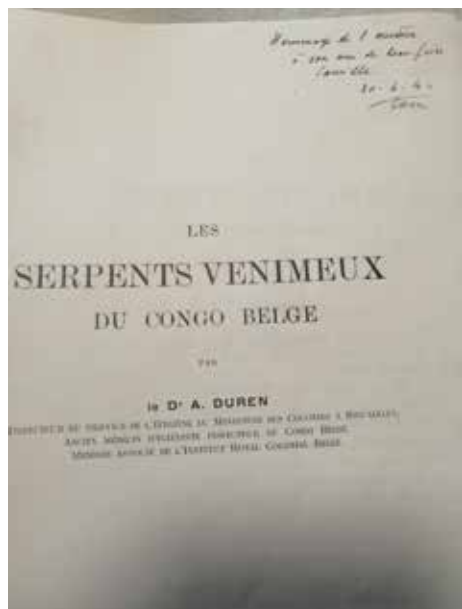
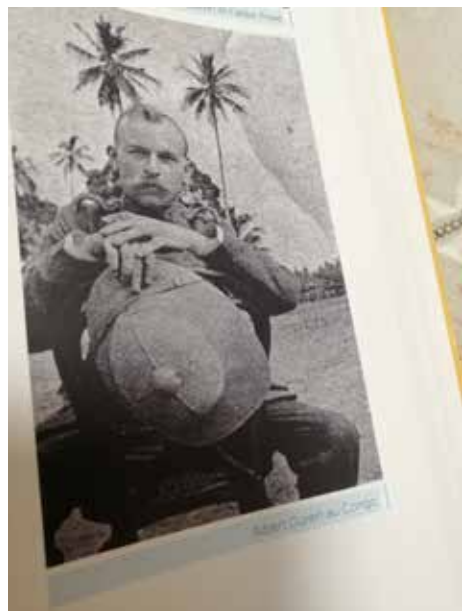
La Belgique est envahie.

Albert Duren s'engage, côté belge, au sein du 10^e régiment de Ligne, en plein accord avec ►

son père. Son ami et cousin de Lorraine, Robert Schuman, est incorporé de force dans l'armée allemande.

Le père d'Albert est immédiatement incarcéré par les Allemands à la prison d'Arlon, puis à celle de Malines pour avoir favorisé la fuite et l'engagement de son fils dans l'armée belge. Nicolas sera libéré sur base d'une pétition émanant des habitants de Messancy exigeant son retour au village.

Le Dr A. Duren, quant à lui, devient médecin du régiment dès 1915. Il participe à la bataille de l'Yser et reçoit la Croix de Guerre. En 1917, il rejoint le service de santé des troupes coloniales à Irebu, province de l'Equateur, proche du Lac Tumba et de Coquilhatville. C'est dans cette zone qu'il est sensibilisé aux effets des maladies tropicales sur la population. Son destin professionnel est fixé.



Il revient en Belgique en 1921 pour repartir au Brésil, à Rio de Janeiro (Institut Oswaldo Cruz) en tant que bénéficiaire d'une bourse lui permettant d'y étudier la problématique de la fièvre jaune.

De retour, il épouse Henriette Monseu à Haine-Saint-Paul le 8 avril 1922. A nouveau au Congo avec son épouse dès juin 1922, il est nommé médecin-hygiéniste à Léopoldville (Kinshasa). Ils ont sept enfants dont plusieurs naîtront à Kinshasa.

Il y est chargé de la protection sanitaire des indigènes au Bas-Congo et au Kasai. Il codifie les normes qui serviront à l'élaboration de la législation congolaise sur l'hygiène.

Sa connaissance des maladies tropicales l'amène en 1929 à devenir chargé de mission auprès du ministre des Colonies à Bruxelles. Dès l'année suivante, il est directeur du Service de l'Hygiène des Colonies. Il est l'organisateur de la structure médico-sanitaire mise en place au Congo belge et au Ruanda-Urundi.

Soutenu par le Roi, il intensifie la lutte contre le paludisme. C'est lui qui propose au gouvernement du Congo de distribuer gratuitement aux populations blanches et noires la quinine prophylactique et curative.

En 1937, il publie pour l'Institut Royal Colonial Belge son « essai d'étude d'ensemble du paludisme au Congo belge ».

En 1946, le Dr A. Duren est Inspecteur général de l'Hygiène; il supervise le travail du Service médical dans les colonies, mais toujours en tandem avec les médecins-chefs de la colonie.

L'Organisation Mondiale de la Santé est créée en 1948 à Genève et le Dr Duren y est désigné pour siéger pendant près d'une dizaine d'années, comme délégué permanent de la Belgique.

C'est par le biais de l'action de notre docteur que les territoires sous administration belge seront, à la veille de l'indépendance, les mieux équipés d'Afrique au point de vue sanitaire.

A sa retraite en 1956, le Dr Duren poursuivra l'étude de questions médicales, autres que le paludisme ou la fièvre jaune; ainsi, en sera-t-il de ses recherches sur la lèpre -il établit les



statuts de la Fondation Père Damien- mais aussi du contrôle de la qualité de l'eau consommée au Congo, de la création d'un manuel d'hygiène médicale, ou même d'essais de sérums... contre le venin des serpents !

Albert Duren décède à Bruxelles le 23 juin 1971.

Le paludisme ou malaria est une maladie causée par un parasite essentiellement transmis à l'humain par la piqûre d'un moustique, l'anophèle femelle. En 2015, l'OMS constate 214 millions de cas de paludisme dans le monde, dont 438.000 mortels en Afrique subsaharienne. En 2018, en RD Congo, la moitié des consultations se font pour anémie ; en réalité, il s'agit du symptôme préalable au paludisme qui engendre 22 % de décès par rapport à ces examens. La quinine a été introduite par les Belges. Actuellement au Kivu, 1500 hectares sont affectés au quinquina, jusqu'au produit fini. 600 ouvriers y travaillent pour Pharmakina au seul profit de la population locale et de sa santé. La lutte continue. ■

LEGENDES DES PHOTOS

1. Maison natale du Dr Duren à Messancy
2. Le Dr Duren en opération au Congo belge
3. Dédicace du Dr Duren à son beau-frère le général Camille Hurt
4. Sur le dock flottant à Boma



LES TEXTES SONT DE THIERRY CLAEYS BOUUAERT



De Coninck, F.
*Conflits et diplomatie
en Afrique centrale
Témoignage d'un am-
bassadeur 1994-2000*
L'Harmattan, 2022
Broché
format : 15,5 x 24 cm
- 402 pages - 39 €

1. Le témoignage posthume de Frank De Coninck nous fait rentrer dans le quotidien d'un ambassadeur belge à Kigali d'octobre 1994 à août 1997 et à Kinshasa d'août 1997 à novembre 2000. Il plonge ses lecteurs au cœur de l'Afrique centrale au lendemain du génocide rwandais, durant la crise des réfugiés, la première et la deuxième guerre du Congo, ainsi que la transition des présidents congolais Mobutu et Laurent-Désiré Kabila. Cette région dite « des Grands Lacs » devint le théâtre d'effroyables pertes humaines directes et collatérales, de violations omniprésentes des droits de l'homme et d'une succession sans fin de drames et de violences. Frank De Coninck, nous ramène aux réalités du Rwanda dévasté après le génocide, il est à la fois observateur et acteur, dans les confrontations avec les nouveaux maîtres du Rwanda, les Tutsis venus de l'Ouganda. Il assiste aux exhumations des victimes du génocide, participe aux cérémonies de deuil, ses témoignages sont cruciaux pour comprendre d'où on vient et ce qui s'est passé. Il est confronté à la crise des 2 millions de réfugiés rwandais au Congo et en Tanzanie, massés derrière les frontières. C'est du Rwanda qu'il a suivi la guerre de conquête de l'AFDL, pour rejoindre sa nouvelle affectation à Kinshasa, en août 1997, et assister à l'installation du régime de LD Kabila. Bien peu nombreux sont les témoins qui ont pu suivre de l'intérieur, en continu, une telle succession de guerres et de crises qui ont affecté la région des Grands Lacs et ses populations. En fin d'ouvrage, Frank De Coninck présente ses réflexions sur les causes profondes des conflits en région des Grands Lacs, il suggère aussi quelques pistes pour sortir de ce qu'il qualifie de cercle vicieux « d'exclusion-violence-réfugiés-violences interétatiques ». Trop tôt disparu, il nous laisse un document de première valeur pour les chercheurs, les diplomates, les historiens et tous ceux qui tentent de comprendre les racines et causes de ces conflits. Merci à son épouse d'avoir mené à bon port la publication d'un aussi précieux travail !



Kisangani, E. F., *The
Belgian Congo as a
Developmental
State - Revisiting
Colonialism*
Copyright Year 2023
Routledge - 276
pages - 96 £

2. Avec cet ouvrage, Emizet F. Kisangani, professeur à l'université du Kansas/USA, et auteur de nombreuses publications sur l'histoire récente de la RDC, remet en question les hypothèses selon lesquelles les mauvaises performances économiques postcoloniales sont toujours le produit direct du colonialisme en reconsidérant le Congo belge (1908-1959) comme un État en développement. L'ouvrage démontre qu'en dépit de l'exploitation et de l'extraction économique, de la brutalité, de la fiscalité excessive et des inégalités du système colonial, le Congo belge a réussi à développer son économie en peu de temps. C'est en investissant les taux élevés des recettes fiscales dans la stabilité politique, les infrastructures physiques, l'éducation et les soins de santé que le Congo belge a pu y parvenir. En reconsidérant l'État colonial belge comme un État développementaliste, ce livre encourage les chercheurs à adopter une analyse plus nuancée de l'histoire africaine. Considérant la capacité et l'autonomie de l'État comme des caractéristiques essentielles d'un État développementaliste, l'ouvrage démontre que les gestionnaires de l'État colonial au Congo belge ont été en mesure de fournir ces biens publics qui ont soutenu la croissance économique pendant des décennies. Sans glorifier le colonialisme ou les atrocités commises pendant l'occupation belge, l'ouvrage décrit néanmoins comment différentes formes de capitalisme ont été déployées pour favoriser le développement économique du pays. En revanche, les gestionnaires prédateurs de l'État libre du Congo (1885-1908) et les kleptocrates postcoloniaux (1960-2018) ont dilapidé les ressources naturelles du Congo avec des conséquences économiques et sociales désastreuses. En mettant en contraste le Congo belge avec les colonies de peuplement et d'autres colonies d'extraction, ce livre encourage les chercheurs et les étudiants à reconsidérer les récits dominants au sein de l'histoire coloniale, du développement et des études africaines.



Kaputu, F., *We have
come to conquer
Belgium and confirm
cultural occupation
of the Western World.
The Modernity Boomerang
Re-Contextualised*
Editeur LAP Lambert
2022
Broché - 324 pages -
en anglais
63,80€

3. Le prof. Kaputu s'est attelé à la rédaction de cet ouvrage dès son retour aux USA, après la visite du roi Mwene Mwathshenge en Belgique, fin mai 2022. L'aspect 'révolutionnaire' des rencontres réalisées durant cette semaine, dont il fut un artisan majeur, se devait d'être porté à la connaissance du monde culturel et académique. Et de tous ceux qui portent dans leur cœur l'émotion d'avoir découvert et aimé les merveilles de la culture africaine, en particulier celles du peuple chokwe. Relevons que parmi les destinataires de la dédicace de l'ouvrage, l'auteur s'adresse au Musée Royal de l'Afrique Centrale ainsi qu'à Mémoires du Congo. Mark Damon Puckett, écrivain, éditeur et auteur de nombreux textes, nous borde parfaitement les enjeux de cet essai dans son introduction : « Le livre actuel de Félix est arrivé comme un simple projet d'édition sur une visite royale africaine traditionnelle en Belgique. L'art chokwe est connu dans les musées du monde entier, et c'est en Belgique qu'une bonne part d'objets sortis clandestinement d'Afrique à l'époque coloniale se retrouve. Cependant, il existe actuellement des revendications mondiales visant à restituer légitimement cet art à l'Afrique. On pourrait s'attendre à ce que le roi Chokwe, Mwene Mwathshenge, mentionne au moins la restitution lors de sa visite en Belgique. Ce ne fut pas le cas. Au contraire, il a invité les artistes chokwe et le MRAC à travailler ensemble, à partager leurs compétences et leurs projets dans le cadre des rencontres artistiques, à entrevoir les compétences nécessaires dans un monde où les objets d'art peuvent se déplacer avec fluidité dans les espaces mondiaux circulant du nord au sud et de l'est à l'ouest. Félix a ensuite repris les mots d'un discours du roi pour le titre de son propre livre : « Nous sommes venus conquérir la Belgique et confirmer l'occupation culturelle du monde occidental ». Le Boomerang de la Modernité Recontextualisé. Dans ce cas, la modernité au sens large voit le roi africain chokwe prétendre que les objets d'art chokwe ont occupé Tervuren et ont donc le droit d'être dans une « nouvelle » maison en Belgique, sans aucune obligation de retourner en Afrique... C'est un ouvrage important. » Nous voilà prévenus, un ouvrage appelé à faire date dans le monde de la culture et des relations entre les responsables occidentaux et africains, qui ouvre des portes à une approche nouvelle, qui pourra contribuer à jeter des ponts entre les peuples.



BOUTIQUE

Modalités d'acquisition

La liste est sujette à modification, selon la disponibilité des ouvrages.

La commande se fait sur www.memoiresducongo.be

Les frais d'envoi ne sont pas inclus dans les prix affichés.

Le versement est attendu au compte de Mémoires du Congo :
BE95 3101 7735 2058,
avec mention de l'adresse et des titres sous commande.



avenue de l'Hippodrome, 50
B-1050 Bruxelles
info@memoiresducongo.be
www.memoiresducongo.be

LIVRES

* Les documents sont présentés par ordre alphabétique du titre.



10€



29€



15€



22€



50€



22€



20€



25€



28€



20€



40€



45€



17€



47,50€



25€



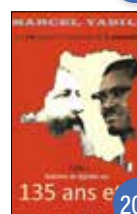
25€



12€



20€



20€

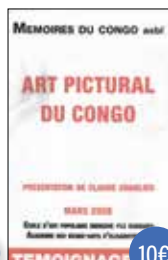


15€

VIDÉOS



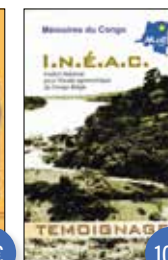
10€



10€



10€



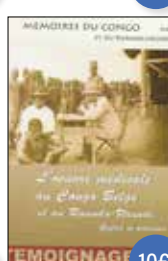
10€



10€



10€



10€



10€



10€

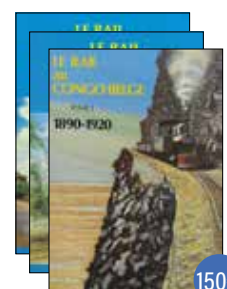


10€



5€

Les anciens numéros de même que les exemplaires additionnels de la revue sont à 5€ pièce



150€

Les 3 tomes *Le rail au Congo belge*

La série de 3 tomes : 120€

Prix pour le tome 3 seul : 20€